

**Enquête 2010
auprès de la
« Génération 2007 »**

DICTIONNAIRE DES VARIABLES

Avant de commencer :

- Le questionnaire utilisé pour l'enquête 2010 s'appuie sur le questionnaire « allégé » utilisé sur une partie de l'échantillon de l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».
- Les tables associées au questionnaire « Génération 2007 » contiennent toutes les réponses des individus enquêtés du champ « Céreq », y compris les sortants interrogés pour certaines extensions d'échantillon dès lors qu'ils correspondent au champ « Céreq ». En revanche, elles ne comportent pas les individus interrogés dans le cadre d'extensions d'échantillon qui ne correspondent pas au champ « Céreq ». Au total, elles portent sur 24 879 répondants, dont 24 579 avec une variable de pondération PONDEF renseignée (cf. infra).
- Les résultats de l'enquête s'articulent en trois tables : une table « individu » décrit les personnes enquêtées et leur parcours ; une table « séquence d'emploi » décrit, quand il y a lieu, le 1^{er} emploi et l'emploi à la date d'enquête ; une table « séquence de non emploi », décrit les périodes de non emploi.
- A ces trois tables, s'ajoutent une table correspondant à l'extension de questionnement sur les stages, passé auprès d'un sous-échantillon des enquêtés.
- Certaines variables primaires, mentionnées pour expliquer la construction des variables décrites dans ce document, ne sont pas présentes dans les bases livrées. D'autres variables ne sont pas disponibles en vertu de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret statistique.

Quelle variable de pondération utiliser ?

- **L'utilisation de la variable de pondération PONDEF permet de retrouver des résultats valables pour l'ensemble du champ Céreq. C'est la variable de pondération à privilégier.**
 - **La variable de pondération POND_5000 doit être utilisée pour exploiter l'extension de questionnement sur les stages**
 - **La variable POND_PE doit être utilisée pour exploiter les questions sur le recours aux intermédiaires du marché du travail.**
- Ces deux extensions de questionnement précédentes n'ont en effet été posées qu'auprès d'un sous-échantillon des enquêtés.**
- La variable de pondération PONDEF_BREF et la variable de diplôme PHD49_BREF ont été utilisées pour la publication des premiers résultats provisoires (« Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », Mazari, Meyer, Rouaud, Ryk et Winnicki, Céreq, Bref, n°283, 2011). 300 observations utilisées pour les résultats provisoires et apurées par la suite figurent dans la table, avec une pondération PONDEF à blanc. Ces deux variables permettent de retrouver les premiers résultats provisoires.
 - La variable de pondération PDS_INIT est fournie à titre informatif pour d'éventuelles investigations méthodologiques. Elle correspond au poids de tirage, avant correction du taux de couverture, du taux de non réponse et avant calage sur marge.

Attention :

Le plan de sondage est très spécifique. Contrairement aux enquêtes précédentes, la plupart de l'échantillon correspond à des demandes d'extensions ciblées sur des formations ou des territoires particuliers. L'échantillon de l'enquête 2010 n'a donc pas la même représentativité qu'un échantillon de même taille qui aurait été tiré de façon aléatoire dans l'ensemble des formations et sur l'ensemble du territoire. Les analyses trop détaillées ne sont pas possibles, comme par exemple les différenciations de trajectoire selon le pays de naissance des parents.

Table des matières

Présentation Générale de Génération 2007	6
« Génération ».....	6
L'intérêt et les atouts du dispositif reposent sur cinq dimensions majeures :.....	6
Le champ de l'enquête.....	9
Les extensions	10
Le questionnaire.....	12
Zoom sur le module stage.....	12
Zoom sur le calendrier professionnel.....	13
La constitution de la base de sondage.....	15
Le géocodage de la base de sondage.....	17
Le plan de sondage.....	17
La collecte.....	18
Le calcul de la pondération finale (PONDEF)	18
La pondération finale est obtenue en appliquant la formule suivante :	18
La correction du taux de couverture.....	18
La correction de la non réponse.....	19
Le calage sur marge.....	20
Les tables finales sur le champ « Céreq »	22
Comment lire le dictionnaire des codes ?	23
Comment utiliser les identifiants ?	24
Comment sélectionner son champ d'études ?	25
Dans la table « individu » :.....	25
Dans la table « séquences d'emploi » :.....	25
1. Variables issues de la base de sondage	26
2. Table des individus	35
2.1 Identifiant et pondération.....	35
2.2 Identification de l'enquêté et délimitation du champ.....	36
2.3 Parcours scolaire.....	40
2.3.1 Détail du parcours scolaire.....	40
2.3.2 Niveau de diplôme.....	51
2.4 Caractéristiques individuelles et environnement familial.....	54
2.5 Calendrier et variables calculées	57
2.6 Extensions de questionnement.....	60
2.6.1 Module Thèses.....	60
2.6.2 Module pour les post initiaux de l'extension d'échantillon « Sport »	65
2.6.3 Module pour les post initiaux de l'extension d'échantillon « Santé/Social ».....	72
2.6.4 Module Recours aux intermédiaires du marché du travail.....	77
2.6.5 Module Stage.....	79
3. Table des séquences en entreprise	80
3.1 Attributs de la séquence entreprise.....	80
3.2 L'employeur.....	82
3.3 Descriptif de l'emploi.....	85
3.4 Extension de questionnement	107
3.4.1 Module Recours aux intermédiaires du marché du travail.....	107
3.4.2 Module pour les post initiaux de l'extension d'échantillon du « Sport ».....	108
4. Table des séquences de non emploi	110
4.1 Attributs de la séquence de non emploi	110
4.2 Séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation.....	111
4.3 Séquences de reprise d'études	120

5. Table des stages (extension de questionnaire)	122
Annexe	128
Menu Bac professionnel	128
Menu BT/BP	130
Menu des diplômes	132
Menu des spécialités	134
Index	12840

Présentation Générale de Génération 2007

L'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » a été collectée au printemps 2010 auprès d'environ 29 000 jeunes sortis du système éducatif en France métropolitaine, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2010. Ils ont été interrogés sur leurs parcours scolaire et leurs premiers pas dans la vie active. Cette enquête de la Statistique publique, au sens de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, s'inscrit dans le dispositif « Génération » mis en place par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) à la fin des années quatre-vingt-dix.

« Génération »

A la fin des années quatre-vingt-dix, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint, d'où la notion de « génération ».

L'enquête permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard notamment du parcours scolaire et des diplômes obtenus. Certaines cohortes sont interrogées plusieurs fois pour suivre les débuts de carrière.

En s'appuyant sur un calendrier qui décrit mois par mois la situation des jeunes et sur des informations plus précises concernant le premier emploi et l'emploi occupé au bout de trois années passées sur le marché du travail, ce dispositif permet non seulement d'analyser les trajectoires d'entrée dans la vie active mais aussi de distinguer, d'une génération à l'autre, les aspects structurels et conjoncturels de l'insertion.

Encadré 1 - Le centre d'études et de recherches sur les qualifications

Créé au début des années 1970, devenu établissement public en 1985, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) est placé sous la tutelle des ministères en charge de l'Education nationale et du Travail.

Il a pour missions de développer des études et des recherches, de collecter et d'exploiter des données originales dans le domaine de la relation formation-emploi, et de formuler des avis et propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation.

L'intérêt et les atouts du dispositif reposent sur cinq dimensions majeures :

Un cadre d'analyse homogène et cohérent

Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés (apprentis, lycéens, sortants de grandes écoles ou d'université...), seul le dispositif « Génération » propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient le parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Il est donc possible de comparer et d'évaluer l'impact de ces différentes caractéristiques sur les variations observées au cours des premières années de vie active : qui accède rapidement à un emploi ? Qui reste durablement au chômage ? A quel type d'emploi accède-t-on ? A quel niveau de rémunération ? Telles sont les questions auxquelles le dispositif permet de répondre. Plus généralement, il met en évidence les phénomènes de concurrence ou de complémentarité entre niveaux, domaines et voies de formation.

Des informations riches et diversifiées

Grâce à un questionnaire détaillé et un échantillon important (65 000 jeunes interrogés pour la Génération 2004), les enquêtes permettent, au-delà des caractéristiques du parcours scolaires et des diplômes obtenus, de prendre en compte

d'autres critères. Le genre, l'origine sociale, l'origine nationale, le lieu de résidence, les mobilités géographiques, le statut familial, les réseaux sociaux mais aussi la place et le rôle des dispositifs publics sont autant de dimensions que le dispositif permet d'intégrer pour analyser les différences observées au cours des premières années de vie active...

Un recul temporel nécessaire

Certaines enquêtes d'insertion sont réalisées quelques mois seulement après la sortie du système scolaire. L'option retenue est alors de disposer d'indicateurs qui peuvent être mis rapidement à disposition des décideurs, des familles et des étudiants. Avec le dispositif « Génération », la première interrogation est réalisée trois ans après la sortie du système scolaire. Les résultats des premières enquêtes ont mis en évidence l'importance de ce recul temporel. En effet, il faut attendre plusieurs années pour que la stabilisation professionnelle soit établie pour le plus grand nombre. Enquêter tôt après la sortie de formation donne une photographie faussée des situations par rapport à l'emploi, qui accentue fortement les différences, alors que les enquêtes « Génération » montrent que celles-ci tendent à se réduire avec le temps.

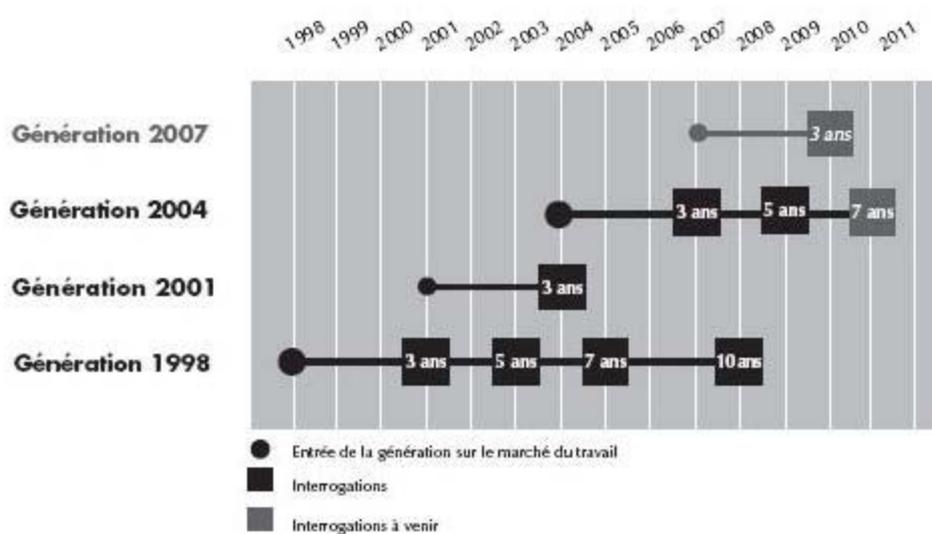
Un suivi longitudinal

Le questionnaire permet aux jeunes débutants de décrire systématiquement, mois par mois, les différentes situations qu'ils ont connues depuis leur sortie du système éducatif. Ce mode d'interrogation permet de construire différents indicateurs comme le taux de chômage ou le taux d'emploi, et d'aborder la qualité de l'emploi (niveau de rémunération, type de contrat). Il permet aussi de construire des typologies à partir de la description des situations mois par mois. Ces typologies offrent une vision synthétique des premières années sur le marché du travail : trajectoire d'accès rapide à l'emploi, trajectoire d'accès différé à l'emploi, trajectoire de décrochage, etc. L'insertion est une réalité multidimensionnelle qui ne peut se réduire à un ou deux indicateurs.

La même conjoncture pour tous

Les « générations » sont construites en fonction de la date de sortie de formation et non de l'année de naissance. Quel que soit leur niveau de formation, les jeunes arrivent donc dans un contexte de marché du travail plus ou moins favorable mais identique pour tous. Il est donc plus facile a priori de comparer les trajectoires d'accès à l'emploi. Mais cette conjoncture a-t-elle les mêmes effets pour tous : à qui profitent les embellies ? Qui souffrent le plus des retournements ? Quels effets sur les taux de chômage, l'importance des CDD ou de l'intérim, et pour qui ? Telles sont les questions auxquelles le caractère récurrent des enquêtes « Génération » permet de répondre.

Figure 1. Enchaînement des enquêtes « Génération »



La première enquête « Génération » a été effectuée en 1997 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 1992 et issus

de tous les niveaux de formation. Un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place à partir de l'enquête effectuée en 2001 auprès de sortants du système éducatif en 1998 : les enquêtes s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants interrogée tous les trois ans. Cette interrogation, trois ans après la sortie du système éducatif, est principalement tournée vers la production d'indicateurs d'insertions et des usages institutionnels.

Une cohorte sur deux fait l'objet de réinterrogations ultérieures, cinq années, sept années, voire dix années après la sortie du système éducatif, afin de suivre les débuts de carrière. Ces interrogations sont plutôt centrées sur les usages analytiques. Elles permettent aussi d'approfondir certains constats issus de l'exploitation de la première interrogation (par exemple sur les insertions les plus problématiques).

Le cœur de l'enquête, pour la première interrogation comme pour les autres quand il y a lieu, est constitué par le calendrier professionnel qui permet de suivre mois par mois la situation des jeunes à l'issue de leur formation initiale, et de décrire les séquences successives d'emploi et de non emploi.

Les enquêtes « Génération » permettent aussi de répondre à des demandes d'extensions d'échantillon ciblées qui conduisent à grossir la taille de l'échantillon. Pour des raisons budgétaires, l'échantillon national de base de l'enquête 2010 est très réduit. Contrairement aux enquêtes précédentes, l'essentiel de l'échantillon de l'enquête est associé à des demandes d'extensions ciblées sur des formations ou des territoires particuliers. Si les extensions larges et transversales, comme l'extension relative aux sortants de l'enseignement supérieur, contribuent à améliorer l'échantillon national de base, il n'en est pas de même des extensions plus spécifiques. Autrement dit, l'échantillon de l'enquête 2010 n'a pas la même représentativité qu'un échantillon de même taille qui aurait été tiré de façon aléatoire dans l'ensemble des formations et sur l'ensemble du territoire. De ce fait, les analyses trop détaillées ne sont pas possibles (par exemple les différenciations de trajectoire selon le pays de naissance des parents).

L'objectif principal de l'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » était donc de produire et de mettre à jour des indicateurs standards d'insertion à trois ans (notamment le taux d'emploi, le taux de chômage, le salaire médian, la part des emplois à durée indéterminée) selon le plus haut diplôme obtenu, agrégé en dix grandes catégories :

- Non diplômés
- Diplômés d'un CAP ou BEP industriel
- Diplômés d'un CAP ou BEP tertiaire
- Diplômés d'un baccalauréat professionnel ou technologique industriel
- Diplômés d'un baccalauréat professionnel tertiaire
- Diplômés d'un baccalauréat général ou technologique tertiaire
- Diplômés d'un Bac+2 industriel
- Diplômés d'un Bac+2 santé ou tertiaire
- Diplômés d'un second Cycle (L3 et M1)
- Diplômés d'un troisième cycle, d'une école de commerce ou d'ingénieur ou d'un doctorat

L'enquête permet cependant d'affiner les résultats pour les diplômés de l'enseignement supérieur du fait d'une extension financée par la Direction de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sur ce champ.

Figure 2. Nombre de répondants à la première interrogation dans le champ

	Année de la première interrogation (trois après la sortie)	Nombre de répondants	Dont liés aux extensions d'échantillon
« Génération 1992 »	1997	26 000	
« Génération 1998 »	2001	55 000	19 000
« Génération 2001 »	2004	25 000	15 000
« Génération 2004 »	2007	65 000	37 000
« Génération 2007 »	2010	29 000	26 000

Le champ de l'enquête

La « génération 2007 » concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2006-2007 (année scolaire). Les sortants de formation qui avaient déjà interrompu leurs études au moins un an avant l'année scolaire considérée sont hors champ. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés. De façon plus précise, les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :

- avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine durant l'année scolaire 2006-2007 ;
- avoir quitté le système éducatif entre octobre 2006 et octobre 2007¹ ;
- ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l'année scolaire 2006-2007 (sauf pour raison de santé) ;
- ne pas avoir repris ses études pendant l'année qui a suivi l'entrée sur le marché du travail ;
- avoir 35 ans ou moins en 2007 ;
- être localisé en France métropolitaine au moment de l'enquête (ce qui exclut donc notamment les personnes poursuivant des études à l'étranger ou y allant pour un premier emploi).

Ces conditions sont cumulatives.

Quelques points particuliers concernent l'application de ces critères :

- Bien qu'il s'agisse de contrats de travail au même titre que les contrats de professionnalisation ou que les contrats de qualification, les contrats d'apprentissage sont considérés comme relevant de la formation initiale. Une personne repérée comme sortant de formation en 2006-2007 qui poursuit par un contrat d'apprentissage en 2007-2008 est donc considérée en poursuite d'études, donc hors champ. Ce n'est pas le cas s'il s'agit d'un contrat de professionnalisation ou de qualification.
- Une personne sortie d'un établissement de formation en 2006-2007 qui poursuit des cours par correspondance ou des cours du soir en 2007-2008 est considérée comme en poursuite d'études, donc hors champ, si elle n'a pas d'emploi en parallèle. Si elle a un emploi en parallèle, sa situation d'emploi prime.
- Une personne sortie d'un établissement de formation en 2006-2007 mais poursuivant ses études en 2007-2008 comme élève fonctionnaire n'est pas considérée comme étant en poursuite d'études ; elle est considérée en emploi. Les personnes en deuxième année d'IUFM sont donc, en particulier, considérées comme étant en emploi.

Les différences de champ qui existent entre les quatre cohortes enquêtées sont mineures :

- les sortants de classes de 6^{ème} et 5^{ème}, inclus dans le champ de la « génération 1998 » et de la « génération 2001 » sont exclus du champ de la « génération 2004 » et de la « génération 2007 » ;
- les étudiants étrangers sortants de l'Université (repérables dans le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant, SISE) étaient hors champ pour la « génération 1998 » et la « génération 2001 » ; ils sont inclus dans le champ depuis la « génération 2004 » ;
- la période de référence pour la date de sortie était l'année civile pour la « génération 1998 » et la « génération 2001 » ; c'est l'année scolaire depuis la « génération 2004 » (octobre n à octobre $n+1$).

¹ Sauf pour les formations des Sports et de l'Animation, de la Santé et du Social, ainsi que les doctorants, où les jeunes sortis entre octobre 2006 et décembre 2007 sont également enquêtés.

Les extensions

Les acteurs intervenant dans le domaine de la formation sont multiples, avec leurs questionnements propres mais aussi avec un questionnement commun sur le devenir de leur public cible. A la demande de certains d'entre eux, ministères, conseils régionaux ou observatoires de branches, des extensions sont régulièrement adossées aux enquêtes « Génération ». Elles permettent de réaliser des analyses ciblées sur des publics, des filières ou des territoires particuliers dans un contexte plus large, par rapprochement avec des indicateurs de référence nationaux.

Plusieurs types d'extensions existent, parfois combinées :

- l'extension d'échantillon, pour disposer d'un nombre de répondants suffisant pour permettre des analyses statistiquement pertinentes sur les catégories de sortants ciblées ;
- l'extension de champ, pour interroger également sur les catégories de sortants ciblées les personnes non retenues dans le champ Céreq (par exemple en levant la restriction aux seuls primo sortants) ;
- l'extension de questionnaire, pour poser quelques questions complémentaires sur des catégories de sortants ciblées.

Pour l'enquête 2010 auprès de la « Génération 2007 », le nombre de répondants visé initialement pour l'enquête nationale hors extensions était de 3 000, auquel s'ajoutaient 27 000 répondants attendus supplémentaires répartis entre les différentes extensions (voir figure 3), avec des phénomènes de saturation sur certaines strates.

Encadré 2 - Une enquête de la statistique publique

L'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », extensions comprises, est une enquête de la statistique publique et relève à ce titre de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Celle-ci définit le cadre de procédures destinées à garantir l'intérêt, la pertinence et la qualité des enquêtes publiques, ainsi que la confidentialité des informations collectées.

L'opportunité de l'enquête a ainsi été discutée au Comité national de l'information statistique (Cnis), qui a émis un avis favorable en 2009 puis a attribué un label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête (label n°2010X707AU).

Une phase de concertation

Le comité de concertation est composé de personnes de divers horizons : représentants des ministères de tutelle du Céreq (Dares, Dgesco, Dges-ip, Depp ...), partenaires sociaux (Medef, CFDT, CGT, FO, UNSA ...), organismes d'études et de recherches (Insee, Iredu, CMH, Lirhe, OREFQ).

Ce comité avait été mis en place à l'occasion de la préparation de l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ». Il a poursuivi ses travaux pour préparer l'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 ». Les réunions du comité de concertation consacrées à cette enquête se sont déroulées les 19 mai 2009, 1^{er} juillet 2009 et 11 décembre 2009.

La confidentialité des réponses

Les réponses apportées à l'enquête sont confidentielles. Les fichiers des réponses détaillées à l'enquête qui sont mis à disposition des partenaires d'extension et des chercheurs sont anonymes et ne comportent pas d'informations susceptibles de permettre une identification directe ou indirecte des personnes enquêtées.

Par ailleurs, l'ensemble des traitements a fait l'objet de deux déclarations auprès de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) : une première portant sur la constitution de la base de sondage (déclaration n°1286802 sur la « constitution de la base nominative d'individus inscrits en formation initiale en 2007 » ; récépissé du 17 avril 2008) ; une seconde concernant la réalisation de l'enquête elle-même et sa diffusion (déclaration n°1406092 sur l'« enquête de cheminement tous niveaux » ; récépissé du 29 mars 2010).

Figure 3. Bilan des demandes d'extensions sur Génération 2007

Institution ou organisme demandeur d'extension	Cible de sortants	Objectif de questionnaires supplémentaires	Extension de champ	Extension de questionnement
Direction de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP)	Sortants des expérimentations de baccalauréats professionnels en trois ans et sortants de trois filières professionnelles	3 100	Non	Non
DGES-IP	Sortants de l'enseignement supérieur (y c docteurs hors santé)	4 500	Sorties jusqu'en décembre 2007 pour les docteurs	Module Thèse
Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et de la Statistique du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (Drees)	Formations sanitaires et sociales	5 300 (3 700 santé et 1 600 social)	Inclusion des post-initiaux, sorties jusqu'en décembre 2007, pas de limite d'âge	Module Post-initiaux
Pôle Emploi	Sortants de Zones Urbaines Sensibles (ZUS)	750	Non	Non
Pôle Emploi	Non Diplômés	500	Non	Non
Pôle Emploi	Echantillon des "5 000" (tous niveaux)	..	Non	Module Intermédiaires marché du travail
CGDD	Formations de l'environnement	3 000	Non	Non
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative	Diplômés des formations du Sport	2 000	Inclusion des post-initiaux, sorties jusqu'en décembre 2007, pas de limite d'âge	Modules Post-initiaux et Multi-activité
Région Nord-Pas-de-Calais	Tous les sortants de Nord-Pas-de-Calais (pour obtenir une représentativité au niveau régional en 10 niveaux de diplôme*)	2 000	Non	Non
Franche-Comté	Tous les sortants de Franche-Comté (pour obtenir une représentativité au niveau régional en 10 niveaux de diplôme*)	2 000	Non	Non
Région Poitou-Charentes	Tous les sortants de Poitou-Charentes (pour obtenir une représentativité au niveau régional en 10 niveaux de diplôme*)	2 000	Non	Non
Région Bretagne	Tous les sortants de Bretagne (pour obtenir une représentativité au niveau régional en 10 niveaux de diplôme*)	2 000	Non	Non
Région Aquitaine	Tous les sortants d'Aquitaine (pour obtenir une représentativité au niveau régional en 10 niveaux de diplôme*)	2 000	Non	Non
DGAFP	Sortants des écoles de la fonction publique	1 200	Tous les sortants des écoles collectées	Non
DGAFP	Echantillon des "5 000" (tous niveaux)	..	Non	Module Stage

*10 niveaux de diplômes : 1- jeunes sortis sans aucun diplôme 2- diplômés d'un Cap ou d'un Bep industriel 3- diplômés d'un Cap ou d'un Bep tertiaire 4- diplômés d'un Baccalauréat professionnel ou technologique industriel 5- diplômés d'un Baccalauréat professionnel tertiaire 6- diplômés d'un Baccalauréat général ou technologique tertiaire 7- diplômés d'un Bac+2 industriel 8- diplômés d'un Bac+2 santé ou tertiaire 9- diplômés d'un Second Cycle (L3 et M1) 10- diplômés d'un Troisième Cycle ou Ecoles (M2 et D)

Le questionnaire

Le questionnaire de l'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » est proche de la version allégée du questionnaire de l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 » à trois ans. Seules quelques questions ont été ajoutées à la marge. Les informations disponibles sont donc plus réduites que celles habituellement disponibles dans les interrogations à trois ans. En particulier, seuls le premier emploi et l'emploi à la date d'enquête sont décrits mais plus les autres emplois intermédiaires. L'appréhension de l'origine sociale est restreinte à la catégorie socioprofessionnelle du père et la nationalité des parents à la naissance n'a pas été collectée. Les principaux ajouts résultent des extensions de questionnement réalisées pour certaines extensions.

La durée d'interrogation visée était de l'ordre de 15-16 minutes en moyenne hors extensions de questionnement (16 minutes 50 avec ces extensions).

Le questionnaire commence par une partie filtre destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité : l'interlocuteur est-il le « bon individu » ? Fait-il partie du champ (champ Céreq ou champ d'une extension, selon les cas) ? Le questionnaire de base aborde ensuite successivement les thèmes suivants : le parcours scolaire, le calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif, les caractéristiques individuelles et l'environnement familial. Concernant le calendrier mensuel d'activité, l'ensemble des séquences sont mentionnées mais seul le premier emploi et la situation à la date de l'enquête sont décrits de façon détaillée.

A ce questionnaire de base s'ajoutent des modules d'extensions.

Certains figuraient déjà dans le questionnaire de l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 » : le module « Thèses », lié à l'extension Docteurs, le module Post-initiaux « santé/social », le module Post-initiaux « sport ». Chacun de ces modules a été passé auprès de populations spécifiques identifiées : le module Thèses, auprès de docteurs (hors santé) ; les modules post-initiaux, respectivement auprès des personnes sortant des formations des domaines Santé/social ou des formations du Sport. Ces modules Post-initiaux ne concernent que les personnes qui ne sont pas en sortie de formation initiale. Ils remplacent alors la partie « Parcours scolaire » du questionnaire standard.

Outre ces trois modules, deux autres modules ont été développés spécifiquement pour l'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », également dans le cadre d'extensions de questionnement :

- un module « Stages » pour l'extension de la DGAFP, passé auprès d'un sous-échantillon d'environ 5 000 jeunes tirés dans l'échantillon global ;
- un module « Intermédiaires du marché du travail » pour l'extension de Pôle Emploi, passé auprès du même sous-échantillon des 5000 que le module « Stages », ainsi que des jeunes résidant en ZUS et des non diplômés.

Afin de conserver une certaine cohérence dans le questionnement, la plupart des modules sont insérés dans le questionnaire général. Le module « Stages » fait exception, d'une part parce qu'il est nettement plus long que les autres ; d'autre part, parce qu'il concerne une grosse partie de l'échantillon central. Il a donc été placé en fin de questionnaire, pour ne pas perturber la collecte du questionnaire principal.

Zoom sur le module stage

Le module « Stages » a pour but de renseigner sur les stages faits en cours de scolarité par les sortants, quel que soit le moment où ce stage a eu lieu au cours de la scolarité.

Dans un premier temps, l'ensemble des stages d'un mois ou plus réalisés en cours de scolarité sont recensés et décrits succinctement : date, durée, employeur. Pour les sortants du domaine Santé/social, où les stages sont nombreux, seul un stage par an, le plus long, est toutefois décrit mais le nombre de stage et la durée totale des stages sur l'année sont aussi collectés.

Dans un second temps, un échantillon de stages parmi ceux décrits succinctement est tiré pour une description plus approfondie (existence d'une convention, rémunération, lien avec la formation, intensité du suivi par le maître de stage...). Le stage le plus long est ainsi systématiquement décrit s'il a été effectué dans le secteur public et décrit une fois sur deux

sinon. Un deuxième stage est décrit, choisi aléatoirement parmi ceux décrits en dehors du stage le plus long.

Zoom sur le calendrier professionnel

Le calendrier professionnel est le cœur du questionnaire. Il retrace mois par mois le parcours de l'enquêté entre sa date de fin d'études et la date de l'enquête et pilote l'ouverture des différents modules qui permettront un descriptif détaillé des séquences qui y sont repérées.

Le calendrier mensuel d'activité permet de distinguer six situations exclusives l'une de l'autre : deux situations d'emploi : intérim ou autre (« en entreprise ») ; une situation de recherche d'emploi ; une situation de reprise d'études ; une situation de formation² et les autres cas³.

Figure 4. Le calendrier mensuel d'activité

	2007												2008												2009												2010					
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun
INTERIM																																										
ENTREPRISE																																										
RECHERCHE D'EMPLOI																																										
REPRISE D'ETUDES																																										
FORMATION																																										
AUTRES SITUATIONS																																										

Note : Exemple pour une fin d'étude en juin 2007.

Par construction, une seule situation peut être déclarée pour un mois donné et toute séquence dure un nombre entier de mois. Deux séquences successives ne peuvent pas correspondre à une même situation (par exemple, il n'est pas possible de décrire deux séquences d'intérim contiguës ou deux séquences de formation contiguës). Par exception, deux séquences en entreprises peuvent être contiguës en cas de changement d'établissement (mais pas en cas de changement de profession ou de contrat au sein du même établissement).

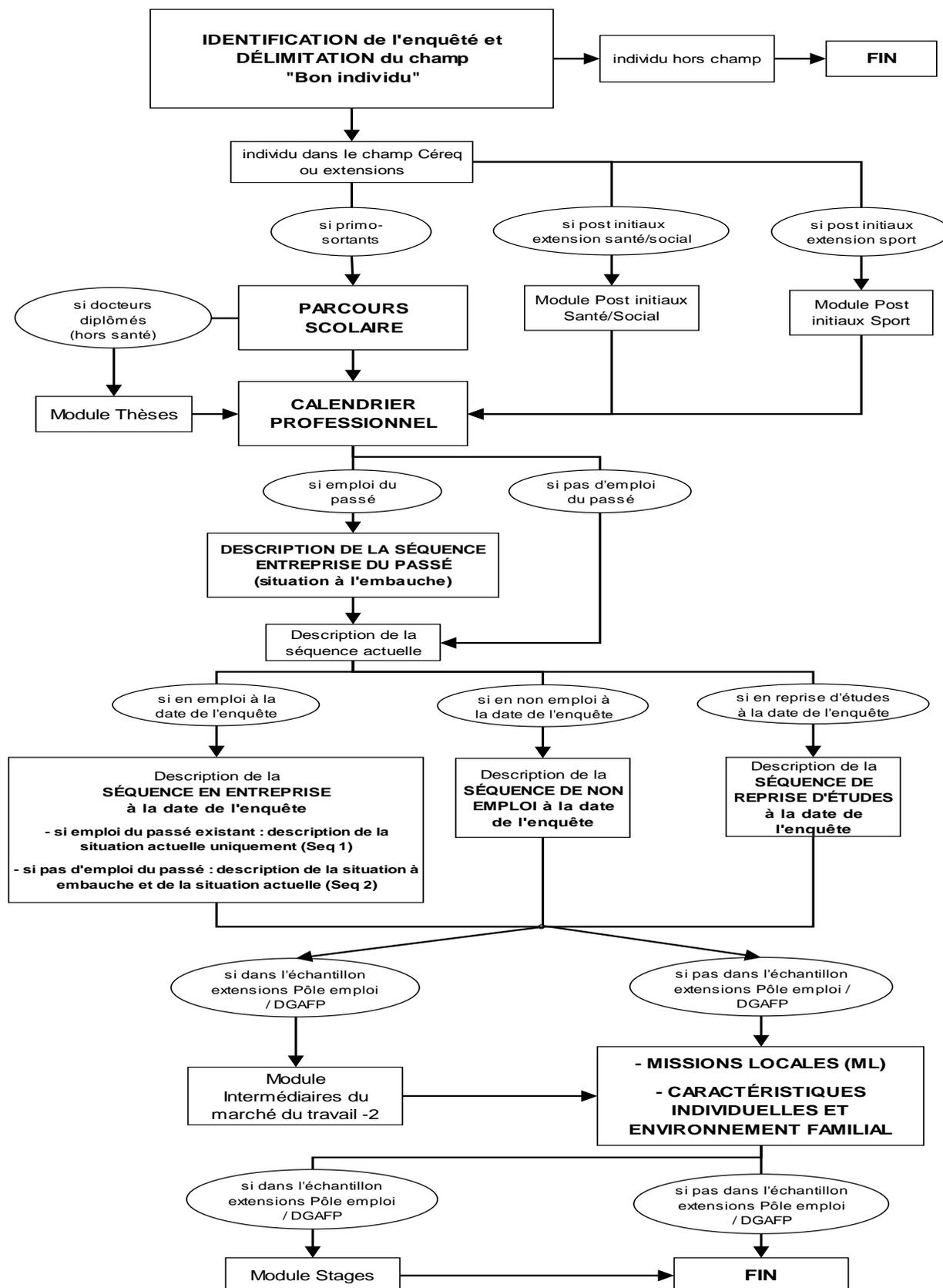
Lors de l'enquête, l'ensemble des séquences d'emploi ou de non emploi sont décrites de façon successive en commençant par celle qui débute à la date de sortie de formation initiale et en terminant par la séquence correspondant à la situation actuelle. Lorsque le calendrier professionnel est rempli pour l'intégralité de la période, c'est-à-dire de la date de sortie de formation initiale augmentée d'un mois à la date d'enquête, la succession des séquences est listée à l'enquêté pour être validée.

Après cette validation, des modules de description fine des séquences s'ouvrent par ordre chronologique. Seules la première séquence d'emploi et la séquence relative à la situation à la date de l'enquête sont concernées dans l'enquête 2010.

² Les situations de contrat d'apprentissage, de contrat de qualification ou d'élève fonctionnaire sont considérées comme des périodes d'emploi « en entreprise » et traitées comme telles.

³ En particulier, si l'enquêté déclare une période d'emploi sur la période d'été suivant sa sortie de formation, il lui est demandé s'il s'agit d'un emploi de vacances. Dans ce cas, la séquence est codée « autre situation ».

Figure 5. Schéma du questionnaire



Encadré 3 – Les informations demandées sur les différentes séquences du calendrier mensuel d'activité

Pour la séquence premier emploi (situation à l'embauche) : nom de l'entreprise, lieu de travail, appartenance au secteur public, activité et taille de l'entreprise ; contexte de l'embauche ; nature du contrat de travail, profession, durée du travail, rémunération à l'embauche.

Pour la séquence d'emploi à la date d'enquête (situation à la date de l'enquête) : nom de l'entreprise, lieu de travail, appartenance au secteur public, activité et taille de l'entreprise ; nature du contrat de travail, profession, durée du travail, rémunération.

Pour les séquences de non emploi à la date d'enquête (recherche d'emploi, formation, autres) : inscription aux Assedic, démarches de recherche d'emploi, formation ; revenus, dont bénéfices d'allocations.

Pour les séquences de reprise d'études à la date d'enquête : but (obtenir un diplôme, préparer un concours public), rôle du service public de l'emploi dans la reprise, diplôme ou type de concours préparé.

La constitution de la base de sondage

Il n'existe pas de base d'élèves centralisée couvrant l'ensemble des formations initiales dispensées en France métropolitaine. Il faut donc la constituer spécifiquement pour l'enquête, à partir de différentes sources, dans le cadre d'une collecte *ad hoc* (ce traitement a été déclaré auprès de la CNIL⁴). La base ainsi constituée présente un défaut de couverture dû aux établissements qui n'ont pas fourni de fichiers d'élèves lors de la constitution de la base de sondage.

La base centrale des établissements (BCE⁵), gérée par la DEPP au sein du ministère en charge de l'Éducation nationale, sert de référence pour définir la liste des établissements dispensant de la formation initiale en France métropolitaine.

Selon les cas, les individus obtenus sont des inscrits au cours de l'année scolaire 2006-2007 ; des inscrits non réinscrits l'année d'après ou des diplômés (c'est notamment le cas pour les écoles d'ingénieurs ou de commerce ; la concordance avec les sortants est toutefois élevée dans ces établissements, le taux d'échec ou d'abandon en cours d'étude étant très faible).

Les données récupérées sont souvent des personnes inscrites en 2006-2007 dans l'établissement et non réinscrites en 2007-2008 dans le même établissement. Elles peuvent néanmoins s'être réinscrites ensuite ailleurs et sont alors hors du champ de l'enquête. La base comporte aussi des doublons : les jeunes inscrits dans plusieurs établissements ou dans plusieurs filières. Il n'est possible de traiter que partiellement ces deux aspects lors de la constitution de la base de sondage. Aussi, lors de la réalisation de l'enquête, le questionnaire commence par s'assurer que l'enquêté entre bien dans le champ de l'enquête, notamment qu'il n'a pas poursuivi ses études au cours de l'année scolaire 2007-2008.

⁴ Déclaration n°1286802 sur la « constitution de la base nominative d'individus inscrits en formation initiale en 2007 » (révisé du 17 avril 2008).

⁵ La BCE est le répertoire national des établissements assurant une activité de formation initiale générale, technique ou professionnelle, de la maternelle à l'enseignement supérieur, qu'ils soient publics ou privés, sous tutelle ou non du ministère de l'éducation nationale et de la recherche. La BCE concerne également les structures d'administration du système éducatif public ainsi que certaines parties d'établissements qui ont besoin d'être identifiées pour la gestion du système éducatif. Elle a pour rôle d'alimenter toutes les applications informatiques nationales de gestion administrative, financière, statistique ou documentaire du ministère de l'éducation nationale et de la recherche. Elle est mise à jour à partir des bases rectorales d'établissements, en temps réel. (Source : <http://www.infocentre.education.fr>. 2010)

Figure 6. Nature des informations collectées

	Collectés auprès des établissements, bases nominatives		Collectés auprès de la DEPP, bases individuelles non nominatives	
	2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008
Rectorats	inscrits	inscrits		
Universités	sortants		sortants	inscrits
CFA	sortants	inscrits	inscrits	
IUFM (1 ^{ière} et 2 ^{ème} année)	inscrits		inscrits	inscrits
DRJS - Sports	diplômés sortants			
Ecoles de la Fonction publique + ENS + DGA	diplômés sortants fonctionnaires sortants			
Ecoles du domaine Santé social	diplômés sortants			
Ecoles de commerce	diplômés sortants			
Ecoles d'ingénieurs	diplômés sortants			
Ecoles de formation agricole	diplômés sortants			
IEP	diplômés sortants			
Ecoles dans les secteurs services /industriel	diplômés sortants			
Lycées agricoles, culture, cantres et facs privées + centres de formation pedag. privés	sortants			

Figure 7. Détail de la réception des fichiers par type d'établissement (hors bases collectées via les rectorats)

	Génération 2004			Génération 2007		
	Nombre total d'établissements *	Nombre de fichiers d'établissements reçus	%	Nombre total d'établissements *	Nombre de fichiers d'établissements reçus	%
DGAFP – supplément				26	10	38
CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS	979	720	74	988	777	79
CENTRES DE FORMATION PEDAGOGIQUE PRIVES	33	21	64	32	18	56
CENTRES OU FACULTES PRIVÉS	12	5	42	12	6	50
ECOLES ADMINISTRATION PUBLIQUE	6	3	5	6	5	83
ECOLES ARCHITECTURES ET ARTISTIQUES	337	160	47	332	158	48
ECOLES DANS LE SECTEUR DU SERVICE	117	42	36	132	47	36
ECOLES DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL	23	9	39	22	12	55
ECOLES DE COMMERCE ET DE GESTION	260	133	51	280	125	45
ECOLES DE FORMATION AGRICOLE	16	12	75	15	14	93
ECOLES DE FORMATION DE LA SANTE	624	329	53	585	336	57
ECOLES DE FORMATION SOCIALES	126	77	61	125	75	60
ECOLES DE LA DGA	5	2	4	3	1	33
ECOLES INGENIEURS	213	144	68	201	126	63
ECOLES NORMALES SUPERIEURES	5	3	6	5	4	80
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AGRICOLE	852	612	72	866	670	77
INSTITUTS ETUDES POLITIQUES	11	7	64	11	8	73
INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE FORMATION DES MAITRES	26	24	92	26	19	73
Total	3645	2303	63	3667	2411	64

Source : base Access des deux collectes

* adresses exploitables ou non

Le géocodage de la base de sondage

Les adresses de résidence des jeunes mentionnées dans les fichiers collectés ont été géocodées pour l'ensemble de la base de sondage. Parmi les extensions d'échantillon, Pôle Emploi souhaitait en effet une extension d'échantillon des sortants résidant en zone urbaine sensible. Cette demande s'inscrit par ailleurs dans la suite d'un partenariat engagé par le Céreq avec le secrétariat général du comité interministériel des villes sur d'autres enquêtes, afin de développer les analyses sur les conditions d'accès à l'emploi des jeunes, selon qu'ils ont passé ou non par un quartier concerné par la politique de la ville. Parmi les variables de résultat, la variable utilisée pour le tirage distingue trois situations : individu résidant « en ZUS », individu ne résidant pas « en ZUS », individus non géocodés. Dans la base de sondage, 13% des individus n'ont pu être géocodés.

Le plan de sondage

Tout comme pour les précédentes enquêtes « Génération », l'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » s'appuie sur un échantillonnage aléatoire. Par opposition à la méthode des quotas, si le plan de sondage est adapté et la collecte bien réalisée, le tirage d'un échantillon aléatoire permet d'obtenir des estimateurs d'Horvitz-Thompson des totaux de variables d'intérêt qui coïncident avec les vrais totaux de ces mêmes variables. Pour garantir cet aléa, le prestataire de collecte doit notamment appliquer un plan de relance similaire pour tous les individus à enquêter en cas d'absence de succès. En pratique, l'impossibilité de prolonger la collecte et de redimensionner le plateau de collecte a conduit, comme lors des éditions précédentes, à ne pas aller jusqu'au bout du nombre maximum de relance téléphonique sur une partie de l'échantillon. Une analyse des caractéristiques des personnes répondantes selon la facilité qu'il y a eu à les joindre a donc été réalisée pour s'assurer que cette relance asymétrique n'avait pas introduit de biais significatif.

Le plan de sondage de l'enquête est un tirage aléatoire à un seul degré avec probabilité inégale. Cette probabilité est calculée de façon itérative : un taux de sondage initial permet d'abord de simuler un échantillon répondant aux seuls besoins du Céreq. Des surpondérations sont ensuite estimées de façon à répondre aux besoins des différentes extensions d'échantillon. Une fois ces calculs réalisés, les poids de sondage finaux calculés permettent de procéder au tirage en une seule étape. Ce tirage a été réalisé avec l'aide de la macro procédure CUBE développée par l'INSEE.

La définition du plan de sondage a nécessité de résoudre trois défis :

- dimensionner l'échantillon au plus juste afin de ne réaliser ni trop, ni trop peu de questionnaires, en faisant des hypothèses sur les taux de succès qui tiennent compte à la fois de la probabilité de joindre la personne recherchée, de la probabilité qu'elle accepte de répondre et de la probabilité qu'elle soit bien dans le champ de l'enquête ;
- tenir compte d'une clé de passage entre les niveaux de sortie, connus dans la base de sondage, et le plus haut diplôme attendu, inconnu avant l'enquête mais qui constitue la catégorisation cible pour la publication des résultats de base ;
- répartir l'échantillon entre les nombreuses extensions, point particulièrement crucial dans l'enquête 2010 puisque ces extensions constituent l'essentiel de l'échantillon.

Pour faire face à un éventuel taux de réponse insuffisant, un échantillon de « réserve », injectable en cours d'enquête en cas de besoin, a également été constitué.

En pratique, l'échantillon et la réserve ont été calibrés en faisant des hypothèses de taux de succès sur la base de l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ». Il a été tenu compte de la forte amélioration de la qualité de la base de sondage en ce qui concerne la disponibilité de numéros de téléphone : 75 % des individus présents dans la base de sondage ont au moins un numéro de téléphone contre 27% pour la base de sondage de la « génération 2004 ». Les taux de succès retenus comme hypothèse ont donc été calculés sur la base des taux observés dans l'enquête 2007 en croisant la strate de sortie (STRATE07) avec une variable indiquant la présence ou non d'un numéro de téléphone dans la base de sondage.

Pour les individus issus des fichiers des rectorats, aucune référence n'existait puisque les numéros de téléphone n'étaient pas transmis auparavant. Le taux de succès anticipé est donc estimé sur la base du taux observé dans l'enquête 2007 pour les jeunes pour lesquels un numéro de téléphone avait été retrouvé sur la base du nom et de l'adresse du jeune dans la phase d'enrichissement de l'échantillon en numéros de téléphone (recherches dites « phase A »).

Pour passer du plus haut diplôme au niveau de sortie, une clef de passage a été estimée là encore à partir des résultats de l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».

Concernant le sous-échantillon des « 5000 », concerné notamment par le module « stage », la difficulté du tirage consistait à tirer un échantillon « équilibré » sur le plus haut diplôme dans un échantillon global lui-même très déséquilibré par rapport à cette variable du fait des nombreuses extensions d'échantillon ciblées. Un coefficient de tirage a donc été calculé pour moduler le taux de tirage au sein de l'échantillon global en fonction de la strate de sortie (STRATE07).

La collecte

L'enquête s'effectuant par téléphone, la capacité à disposer de coordonnées téléphoniques fiables est essentielle. Dans 25% des cas, les coordonnées téléphoniques n'étaient pas disponibles dans les fichiers transmis par les établissements de formation. Les autres pouvaient avoir changé de numéro de téléphone, notamment en cas de déménagement au cours des trois années qui séparent la sortie de formation de la période d'enquête. Une phase d'enrichissement de l'échantillon en coordonnées téléphoniques a donc été réalisée en amont de la collecte.

La collecte de l'enquête s'est déroulée par téléphone du 6 avril au 10 juillet 2010. Environ 70% de la réserve a dû être mobilisé en complément de l'échantillon principal, soit environ 48 000 individus.

Au total, près de 49 000 personnes ont pu être jointes et ont accepté de répondre à l'enquête. Parmi elles, près de 20 000, soit 41%, se sont avérées hors champ. Le nombre total de répondants s'élève à près de 29 000.

Le calcul de la pondération finale (PONDEF)

La pondération finale est obtenue en appliquant la formule suivante :

$$Pondef = coeff1 \times pds_ini \times coeff4 \times coeff5 \times coeff6$$

Avec : coeff1 = correction du taux de couverture « individus » de la base de sondage
pds_ini = poids de tirage (inverse de la probabilité de l'individu d'être tiré)
coeff4 = correction du taux d'envoi en enquête
coeff5 = correction de la non réponse
coeff6 = correction lié au calage sur marge

La correction du taux de couverture

La correction du taux de couverture (coeff1) vise à corriger les défauts d'exhaustivité de la base de sondage, qui résultent de la non réponse de certains établissements à la phase de collecte des fichiers d'inscrits. Le taux de couverture est calculé dans la mesure du possible par rapport aux effectifs attendus et non à partir du seul taux de réponse des établissements. Pour cela, diverses sources externes ont été mobilisées, variables selon les strates de sortie : le système d'information SISE pour les sortants de l'université ; l'enquête annuelle SIFA⁶ sur les apprentis, pour les sortants de CFA ; le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), pour les sortants des formations de la Santé et du Social ; les publications de la DEPP, pour les écoles de commerce et d'ingénieurs ; la base Reflet du Céreq, pour les sortants de l'enseignement secondaire agricole ; etc. Pour les champs pour lesquels aucune référence statistique fiable n'a été trouvée, le coefficient de correction appliqué au niveau individuel correspond au taux de couverture moyen estimé au

⁶ SIFA : Système d'Information sur la Formation des Apprentis

niveau des établissements, c'est-à-dire le taux de réponse des établissements à la collecte.

La correction du taux d'envoi en enquête

La correction du taux d'envoi en enquête consiste à tenir compte du fait que la probabilité pour une personne échantillonnée d'être effectivement envoyée sur le plateau d'enquête n'est pas égale à 1. L'échantillon principal et les réserves débloqués comportaient 192 000 individus. Parmi eux, 25 500 n'ont pas été envoyés en enquête, soit un peu plus de 13%. L'enquête étant téléphonique, il s'agit des personnes pour lesquelles aucune coordonnée téléphonique n'était disponible dans les fichiers transmis par les établissements et pour lesquels la phase d'enrichissement n'a abouti à aucun numéro ou, du fait du relâchement des critères, à trop de numéros.

Différents modèles logistiques ont été testés pour modéliser cette probabilité de ne pas être envoyé en enquête. Les variables testées devaient être disponibles dans la base de sondage. Elles pouvaient renvoyer au type d'établissement, certains disposant d'un système d'information plus complet que d'autres. Elles pouvaient aussi être en lien avec la difficulté à retrouver la personne dans les annuaires téléphoniques, sur la base du nom, du prénom et du lieu de résidence à la date de fin d'études. Parmi les variables testées : la strate de sortie (strate07), la spécialité de formation (industrielle, tertiaire ou autre), le fait que la formation était par apprentissage ou non, la région de l'établissement, le fait de résider en ZUS l'année de la sortie, le sexe, la disponibilité d'une adresse dans la base de sondage, la présence d'un code postal dans la base de sondage, la présence d'un nom de jeune fille dans la base de sondage.

En fonction des caractéristiques des personnes, le modèle finalement retenu a permis d'attribuer à chacun une probabilité d'être envoyé en enquête. Le coefficient de correction appliquée aux personnes effectivement envoyées en enquête est égal à l'inverse de cette probabilité.

La correction de la non réponse

La correction de la non réponse consiste à tenir compte des différences de probabilité d'aboutir à un répondant pour une personne envoyée en enquête, en fonction de ses caractéristiques. Elle tient compte de la probabilité d'aboutir à une personne, que celle-ci soit la personne recherchée, qu'elle accepte de répondre et qu'elle soit bien dans le champ de l'enquête (en particulier, qu'elle n'ait pas poursuivi ses études en 2007-2008).

166 000 individus ont été envoyés en enquête. Parmi eux, 48 500 ont pu être joints, ont confirmé leur identité et ont accepté de répondre, soit 29%. Pour les autres, aucun numéro n'a pu aboutir, soit faute de réponse au téléphone, soit en raison d'un refus de la personne ou d'un tiers, soit parce que le numéro de téléphone n'était pas celui de la personne cible. Parmi ces 48 500 répondants, 19 500 (40%) se sont avérés « hors champs » lors de la phase de vérification en début de questionnaire, la plupart du temps, parce qu'ils ont poursuivi leurs études au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Des modèles logistiques ont été testés pour modéliser la probabilité de répondre. Les variables testées sont d'abord celles qui portent sur le numéro de téléphone. S'agit-il d'un numéro de téléphone portable ou non, puisque celui-ci permet plus facilement de joindre la personne ? Quelle est l'origine du numéro de téléphone : fichier des établissements, première phase d'enrichissement en numéro de téléphone ou autres phases, qui aboutissent à davantage d'homonymes ? La personne est-elle passée d'abord par le plateau de pré-qualification, où sont envoyés les numéros considérés comme les moins fiables pour réaliser une première sélection ? Les autres variables testées sont liées, comme pour la probabilité d'envoi en enquête, à la probabilité différente de réponse : strate de sortie (strate07), spécialité de formation (industrielle, tertiaire ou autre), formation par apprentissage ou non, région de l'établissement, résidence en ZUS l'année de la sortie du système éducatif, sexe.

Pour ces modélisations, une hiérarchisation des numéros de téléphone utilisés a été nécessaire car plusieurs numéros de téléphones ont pu être utilisés successivement pour tenter de joindre une personne échantillonnée donnée. Les informations retenues pour caractériser le numéro de téléphone ne sont pas systématiquement celles relatives au dernier numéro de téléphone utilisé dans le temps. En particulier, le numéro de téléphone ayant permis d'aboutir à une réponse prime sur les autres.

Plutôt que de réaliser un modèle unique pour l'ensemble de l'échantillon, le choix fait a été d'en réaliser un par région ayant financé une extension d'échantillon, un pour l'Île-de-France et un pour les autres régions.

En fonction des caractéristiques des personnes, les modèles retenus permettent de prédire une probabilité de répondre sachant qu'on a été envoyé en enquête. Le coefficient de correction appliqué aux personnes effectivement envoyées est égal à l'inverse de cette probabilité.

Le calage sur marge

La pondération avant calage sur marge conduit à estimer à 796 000, le nombre de sortants du système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007, dont 11% de jeunes sortis sans aucun diplôme, 19% de jeunes ayant un CEP ou un BEP comme plus haut diplôme, 27% ayant un baccalauréat comme plus haut diplôme et 43%, un diplôme du supérieur.

Ces résultats sont légèrement différents de ceux observés dans l'enquête Emploi, qui servent de référence dans les publications du ministère de l'éducation nationale. En particulier, le nombre de sortants est surestimé, notamment au niveau du baccalauréat et de l'enseignement supérieur long. *A contrario*, le nombre de jeunes sortis sans diplôme est sous-estimé. C'est pourquoi, un calage sur marges a été effectué de façon à retrouver des effectifs totaux de sortants et une répartition par plus haut diplôme conformes aux publications de la DEPP. Il a été effectué à l'aide de la macro CALMAR, de l'INSEE. La figure 8 présente les marges utilisées, estimées en compilant les enquêtes trimestrielles de trois années successives, 2006 à 2008.

Figure 8. Les marges de calage

	Répartition utilisée pour le calage		Répartition déduite de la pondération avant calage de l'enquête 2010
	de l'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 »	de l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 »	
Sans qualification (niveau VI et Vbis)	8	6,6	4,27
Sans diplôme mais qualifié (non diplômés de niveau V et IV)	10	10,1	6,61
CAP – BEP et équivalent (diplômés de niveau V)	17	17,3	18,85
BAC et équivalent (diplômés de niveau IV)	23	24	27,04
Supérieur court (diplômés de niveau III)	16	18,6	14,52
Supérieur long (diplômés de niveau II et I)	26	23,4	28,70
Ensemble	100	100	100
Effectifs totaux	739 000		796 432
	Insee, Enquêtes emploi 2006, 2007, 2008, (DEPP, L'Etat de l'Ecole, nov. 2010)	Insee Enquêtes emploi 2003, 2004, 2005, (DEPP, L'Etat de l'Ecole, nov. 2010)	Cereq, enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », pondération avant le calage sur marge

A l'issue du calage sur marge, le poids final associé à certains individus est très élevé, ce qui peut conduire à leur donner une influence très importante dans certaines analyses, par niveau du plus haut diplôme par exemple. Une telle situation n'est pas satisfaisante parce qu'elle peut conduire à des résultats peu robustes. Les poids les plus élevés se concentrent essentiellement sur les sortants non diplômés, puis dans une moindre mesure dans les sortants de CAP ou BEP, de BTS ou DUT. Les domaines et régions de l'échantillon concernées par des extensions sont épargnés par cette difficulté.

147 personnes avaient un premier poids final après calage supérieur ou égal à 400⁷, dont 46 sans qualification (soit 10,2% des répondants non qualifiés) et 33 non diplômés qualifiés (3,4%). Le traitement des poids très élevés a été effectué en lissant un peu les pondérations des individus concernés par rapport à des individus proches : personnes sorties du même établissement et de la même strate de tirage⁸ quand c'était possible ; la même strate agrégée⁹ et région, sinon. Cette correction des pondérations conduit à modifier légèrement la répartition par grand niveau, notamment en diminuant le nombre de sans qualification. Un nouveau calage sur marge a donc ensuite été de nouveau effectué. Les poids ont ensuite été arrondis pour faciliter les exploitations statistiques : les différentes procédures des logiciels statistiques ne traitent pas toujours de la même façon les pondérations avec décimales, ce qui peut conduire à des résultats différents d'un traitement à l'autre.

A l'issue de ces opérations, le poids de quatre jeunes ayant un diplôme d'école de commerce de niveau bac+5 comme plus haut diplôme a également été borné pour assurer la robustesse des résultats sur ce niveau de diplôme pour la variable principale : SITDE, situation d'activité à la date d'enquête.

Figure 9. Distribution des différentes pondérations successives et de leurs composantes

Coefficient	Min	5%	10%	25%	Médiane	75%	90%	95%	Max
Poids initial	1	1	1	1,21	2,18	6,91	18,83	29,06	111,70
Correction du taux de couverture	1	1	1	1	1,08	1,41	2,05	2,23	7,69
Correction du taux d'envoi en enquête	1	1,02	1,03	1,04	1,06	1,13	1,25	1,32	6,70
Correction de la non réponse	1,34	2,02	2,17	2,47	3,05	3,87	4,90	5,91	37,91
Correction du calage sur marge	0,79	0,79	0,79	0,79	0,84	1,02	1,02	1,4	1,74
1er poids final	1,57	2,68	3,26	5,24	9,96	24,93	68,57	127,86	2093,92
Poids corrigé non calé	1,60	2,75	3,34	5,41	10,35	25,69	71,11	135,06	400
Correction du calage sur marge	0,98	0,98	0,98	0,98	0,98	1,00	1,00	1,00	1,19
Poids corrigé calé et arrondi	1	3	3	5	10	25	70	134	476

Champ : 24 579 répondants entrant dans le champ Céreq.

⁷ Ce seuil a été fixé arbitrairement en partant de la distribution des poids observés dans l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 » et en tenant compte de la taille plus réduite de l'échantillon, donc d'un poids de tirage plus élevé.

⁸ variablestrate07

⁹ variables strateg

Les tables finales sur le champ « Céreq »

A l'issue des différents traitements, les fichiers de résultats de l'enquête « Génération 2007 » se répartissent en trois tables.

L'utilisation de la variable de pondération finale (PONDEF) permet de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble du champ Céreq.

Nom	L'observation dans la table est :	Contenu
Table « Individu »	Le répondant (24 879 observations, dont 24 579 avec PONDEF > 0)	Ensemble des réponses de l'enquêté, y compris le calendrier professionnel et le calendrier du mode de cohabitation. Ne sont pas décrites les parties descriptives des séquences d'emploi et de non emploi. Informations issues de la base de sondage. Pondérations
Table « Séquences en entreprise »	La période d'emploi dans l'entreprise (53 020 observations)	Périodes d'emploi mentionnées dans le calendrier professionnel et variables descriptives de ces périodes. Un identifiant (IDENT) permet d'associer les périodes au répondant concerné de la table « Individu ».
Table « Séquences de non emploi »	La période de non emploi (30 885 observations)	Périodes de non emploi décrites dans le calendrier professionnel et variables descriptives de ces périodes. Un identifiant (IDENT) permet d'associer les périodes au répondant concerné de la table « Individu ».

Dans la table « Séquences en entreprises » :

- pour les périodes d'emploi des personnes n'en ayant eu qu'une (GROUPE=1), la situation à l'embauche et la situation à la date d'enquête sont décrites (notamment en terme de type de contrat, de salaire, de profession) ;
- pour les périodes d'emploi achevées avant la date d'enquête (GROUPE=2), seule la situation d'embauche est décrite ;
- pour les périodes d'emploi en cours à la date d'enquête (GROUPE=3), seule la situation à la date d'enquête est renseignée.

Pour chaque table, des labels et des formats ont été créés.

La table complémentaire liée au module « Stages »

Les réponses au module « Stages », posées au sous-échantillon des « 5000 », figurent dans une table distincte dont l'unité d'observation est le stage. Certains sont décrits succinctement, à partir des informations collectés dans le tableau de recensement des stages d'un mois ou plus fait au cours de l'ensemble de la scolarité. D'autres sont décrits de façon plus détaillées (cf. *supra*, « zoom sur le module stage »). Quelques variables associées figurent dans la table « individu » pour permettre de sélectionner les individus concernés par le module et récupérer leurs caractéristiques.

L'utilisation de la variable de pondération spécifique (POND_STAGE) permet de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble du champ Céreq.

Table « module Stage »	Le stage (4 162 observations)	
------------------------	----------------------------------	--

Comment lire le dictionnaire des codes ?

Pour chaque variable :

«Nom Variable»	«Description générale»	«Type donnée»« Longueur»
		«Format»

Champ : « Individus répondant à la question »

Question(s) : « Question posée au moment du questionnement »

«Modalités»

Remarque (s) : (éventuelle)

Quelques précisions :

Variables dichotomisées : créées à partir d'une question à choix multiples

Par exemple, les variables suivantes ont été créées à partir de RA8_09 :

RA8 = question à choix multiples avec 10 modalités

RA8_01 = codée oui (1) si la 1ère modalité en RA8 est cochée, (0) si non.

RA8_02 = codée oui (1) si la 2ème modalité en RA8 est cochée, (0) si non.

RA8_03 = codée oui (1) si la 3ème modalité en RA8 est cochée, (0) si non.

...

RA8_10 = codée oui (1) si la 10ème modalité en RA8 est cochée, (0) si non.

Comment utiliser les identifiants ?

Les identifiants utilisés dans les tables sont IDENT pour la table individu et la table des stages.

Ce sont IDENT et NSEQ pour les bases séquences en entreprise et non emploi.

EXEMPLE :

Base individus

IDENT	Variable1	Variable2
001		
002		
003		
...		

Base séquences entreprise

IDENT	NSEQ	Variable11	Variable12
001	1		
001	3		
002	2		
002	3		
...			

Base séquences non emploi

IDENT	NSEQ	Variable21	Variable22
001	2		
002	1		
003	1		
003	2		
...			

Dans l'exemple ci-dessus, l'individu 001 a d'abord connu :

- une période d'emploi (NSEQ=1) puis
- une seconde séquence de non emploi et enfin
- une dernière séquence d'emploi décrite dans la base séquences en entreprise.

Comment sélectionner son champ d'études ?

Dans la table « individu » :

Pour sélectionner des personnes **selon le plus haut diplôme obtenu**, la variable PHD49 (avec les différents formats associés) doit être privilégiée.

Les personnes **sortant d'une formation par apprentissage** peuvent être sélectionnées avec la variable CFA (CFA=1). L'enquête permet seulement de savoir si la formation suivie au cours de l'année 2006-2007 l'était par voie d'apprentissage ou non. Si le plus haut diplôme ne correspondant pas au diplôme obtenu à la fin de l'année scolaire 2006-2007, il n'est donc pas possible de savoir s'il a été obtenu par la voie de l'apprentissage.

Les personnes **sortant du Supérieur**, y compris les personnes échouant à l'Université, peuvent être sélectionnées avec la variable SUPER (SUPER=1).

Les personnes concernées par le **module « thèse »** peuvent être sélectionnées avec les variables MODTH et Q7B (MODTH=1 et Q7B=1).

Les personnes relevant du **sous-échantillon des « 5000 »** (module « Stage » et « recours aux intermédiaires du marché du travail ») peuvent être sélectionnées avec la variable QEXT (QEXT=1). Ce sous-échantillon et les modules associés doivent être exploités avec la variable de pondération POND_5000.

Pour sélectionner des personnes relevant d'une **région à extension d'échantillon**, la variable REGETAB doit être utilisée (région de l'établissement de sortie).

Par ailleurs, la **situation d'activité** des personnes à la date d'enquête est donnée par la variable SITDE.

Dans la table « séquences d'emploi » :

Les périodes correspondant à **l'emploi à la date d'enquête** peuvent être sélectionnées à partir de la variable ACTU (ACTU=1). Dans les publications standards du Céreq, les informations sur les caractéristiques du premier emploi (statut, salaire, profession) à la date d'enquête sont celles du début de la période (nom de variables suffixé par « _EMB »).

Le **statut d'emploi** à la date d'enquête est déterminé par la variable STAT_FIN. Dans ses résultats, le Céreq utilise souvent à la notion d'emplois à durée indéterminée, ou « EDI », comprenant à la fois les CDI et les emplois de fonctionnaires (modalité = 03, 04, 25). Plus généralement, les informations sur les caractéristiques de l'emploi (statut, salaire, profession) à la date d'enquête sont celles de la fin de période (nom de variables suffixé par « _FIN »).

Les périodes correspondant au **premier emploi** peuvent être sélectionnées à partir de la variable GROUPE (GROUPE=1 ou 2).

1. Variables issues de la base de sondage

CLASSE	Code de la classe de sortie	Alph3
		§CLASSE

010 = Mention complémentaire niveau BAC ou CAP/BEP
 020 = FCL (formation complémentaire d'initiative locale) - Nouveau
 100 = Doctorat - année hospital-univ. - D.E. / CES / DES / DESC en santé
 110 = Magistère
 111 = Master
 120 = DEA (Diplôme d'Études Approfondies)
 130 = DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) - du niveau bac + 5
 170 = Diplôme d'ingénieur
 198 = Divers niveau bac + 5 ou +
 199 = Diplôme école de commerce niveau bac + 5
 200 = Licence - Licence (IUP) - DECF - du niveau bac + 3 - Diplôme IEP
 201 = Maîtrise - Maîtrise (IUP) - MSBM - D PRBM - DCEM - MSG - du niveau bac + 4 - DES CF - Diplôme inst. comm. nancy
 220 = MST (Maîtrise de Sciences et Techniques) - MIAGE
 230 = Diplôme d'ingénieur Maître
 242 = DNSEP (diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique)
 296 = Inscrit en 1ère année IUFM - préparation CAPES / CAPET / agreg en université
 298 = Divers niveau bac + 3 / 4
 299 = Diplôme d'école de commerce de niveau bac + 3/4
 320 = BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
 321 = Diplôme des Métiers des Arts (DMA)
 329 = Post-BTS
 340 = Diplôme National d'Art et de Technologie
 342 = Diplôme National d'Art Plastique
 350 = DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
 352 = DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales) - DPECF - PCEM - DTA - niveau bac + 2
 355 = DEUP – DEUST
 360 = Diplôme de niveau Bac + 2
 363 = CSA (Certificat de Spécialisation Agricole)
 389 = Diplôme d'école de la santé / social - niveau Bac +2
 398 = Divers niveau Bac + 2
 400 = Bac Professionnel (première - terminale pro.)
 401 = BMA (Brevet des Métiers d'Art)
 420 = Brevet de Technicien (Première - Terminale BT)
 430 = Bac Technologique (Première - Terminale Tech.)
 439 = Post Bac Techno
 450 = Brevet Professionnel
 460 = Diplôme de niveau Bac
 470 = Bac Général (Seconde - Première - Terminale Gen.)
 488 = Diplôme de la jeunesse et sport de niveau bac
 489 = Diplôme d'école de la santé et du social de niveau bac
 498 = Divers Niveau Bac
 500 = CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
 509 = Post-CAP
 510 = Brevet d'Études Professionnelles (Seconde - Terminale Bep)
 560 = Diplôme de niveau CAP BEP
 588 = Diplôme de la jeunesse et sport de niveau CAP
 589 = Diplôme de la santé - niveau CAP
 600 = 5ème à 3ème - CPA – CLIPPA
 601 = CIPPA
 603 = SEGPA (6ème à 3ème)
 604 = SEGPA-CAP en 2 ans

CLASS	Classe de sortie	Alph80

Remarque (s): Intitulé de la variable CLASSE.

MODTH	Extension « Thèse » : repérage des personnes du champ (sortant niveau thèse, hors santé)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s): cette variable permet de repérer les personnes concernées par l'extension de questionnaire de la DGESIP..

AGRI	Sortant d'un lycée agricole	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

CFA	Formation dispensée par voie d'apprentissage	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

CAPBE	Sortant d'un CAP/BEP (année terminale ou pas)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ANTER	Année terminale	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

SUPER	Sortant du supérieur	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s): dont niveau IV+

INFG3	Classe de sortie inférieure ou égale à la troisième	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

EFP	Extension DGAFP : type d'école de la fonction publique	Alph1
		\$EFP

Champ : jeune sortant d'une école de la fonction publique

1 = jeune sortant d'une école de la fonction publique exclusivement de fonctionnaire (élève fonctionnaire)

2 = jeune sortant d'une école de la fonction publique mixte (élève fonctionnaire ou non fonctionnaire)

Remarque (s) : cette variable permet de repérer les personnes concernées par l'extension d'échantillon de la DGAFP.

QEXT	Concerné par les modules intermédiaires du marché du travail et stage (sous-échantillon des « 5000 »)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : cette variable permet de repérer les personnes concernées par l'extension de questionnaire de la DGAFP et de Pôle Emploi.

ZUS	Appartenance à une ZUS (zone urbaine sensible)	Alph1
		\$ZUS

1 = Oui

2 = Non

3 = Non géocodée

Remarque (s) : relatif à l'adresse du jeune lors de sa sortie du système éducatif.

CGDD	Extension CGDD : repérage du champ de l'extension Développement durable	Alph1
		\$OUINON

Champ : sortant d'une formation environnementale

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : Variable destinée à l'extension d'échantillon du Commissariat général au développement durable.

STCGDD	Extension CGDD : Niveau de sortie des sortants de formation environnementale	Alph2
		\$STCGDD

Champ : sortant d'une formation environnementale

01 = CAP et BEP

02 = Lycée

03 = Bac+1 à Bac+2

04 = L3, Maîtrise

05 = Bac+5 et plus

Remarque (s) : Variable destinée à l'extension d'échantillon du Commissariat général au développement durable.

DEPP	Extension DEPP : Niveau de diplôme pour l'extension de la DEPP	Alph2
		\$DEPP

Champ : champ de l'extension DEPP

- 01 = CAP/BEP électricité électronique
- 02 = CAP/BEP comptabilité bureautique gestion
- 03 = CAP/BEP commerce vente
- 04 = Bac professionnel électricité électronique
- 05 = Bac professionnel techno. comptabilité bureautique
- 06 = Bac professionnel commerce vente
- 07 = DUT/BTS électricité électronique
- 08 = DUT/BTS comptabilité bureautique gestion
- 09 = "DUT/BTS commerce vente"

Remarque (s): Variable destinée à l'extension d'échantillon de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

BACPRO	Extension DEPP : Bac professionnel en 3 ans	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

Remarque (s): Variable destinée à l'extension d'échantillon de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

SPORT	Extension Sport : Type de sortant sur le champ du sport et de l'animation	Alph1
		\$SPORT

Champ : appartient au champ de l'extension sport

- 1 = BEES 1er degré
- 2 = BPJEPS Animation
- 3 = BPJEPS Sport
- 4 = Autres diplômes (BAPAAT, BEATEP, DEFA,...)

Remarque (s): Variable destinée à l'extension d'échantillon du ministère de la Jeunesse et des sports

IMP39	Classe de sortie agrégée	Alph1
		\$IMP39_F

- 1 = 1ère et 2ème année de DEUG
- 2 = 1ère et 2ème année de DUT
- 3 = 1ère et 2ème année de BTS
- 4 = Autres

IMPSP	Libellé de spécialité de la classe de sortie	Alph80

SPE	Spécialité	Alph11

ERA	Niveau agrégé de diplôme	Alph1
		\$ERA_F

1 = Inférieur à Bac + 2
2 = Ecole
3 = Université (hors école)

DIPLO	Diplôme préparé	Alph80

Champ : classe terminale

DIPL	Code de diplôme de sortie	Alph80

Remarque (s) : Source codification manuelle ou donnée par les établissements.

DIPLOM06	Diplôme universitaire préparé (Université : source fichier de couplage SISE)	Alph7

IUFMI	Inscrit en IUFM en 2006-2007	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

REGETAB	Région de l'établissement de formation	Alph2
		\$REGION

11 = ILE DE FRANCE
21 = CHAMPAGNE-ARDENNES
22 = PICARDIE
23 = HAUTE-NORMANDIE
24 = CENTRE
25 = BASSE-NORMANDIE
26 = BOURGOGNE
31 = NORD-PAS DE CALAIS
41 = LORRAINE
42 = ALSACE
43 = FRANCHE-COMTE

52 = PAYS DE LA LOIRE
53 = BRETAGNE
54 = POITOU-CHARENTES
72 = AQUITAINE
73 = MIDI-PYRENEES
74 = LIMOUSIN
82 = RHONE-ALPES
83 = AUVERGNE
91 = LANGUEDOC-ROUSS.
93 = PACA
94 = CORSE

DEPETAB	Département de l'établissement de formation	Alph2
		\$DEPART

01 = Ain	07 = Ardèche	14 = Calvados
02 = Aisne	08 = Ardennes	15 = Cantal
03 = Allier	09 = Ariège	16 = Charente
04 = Alpes de Hte Provence	10 = Aube	17 = Charente Maritime
05 = Hautes Alpes	11 = Aude	18 = Cher
06 = Alpes Maritimes	12 = Aveyron	19 = Corrèze
	13 = Bouches du Rhône	2A = Corse du Sud

2B = Haute Corse	45 = Loiret	71 = Saône et Loire
20 = Corse (sans précision)	46 = Lot	72 = Sarthe
21 = Côte d'Or	47 = Lot et Garonne	73 = Savoie
22 = Côtes d'Armor	48 = Lozère	74 = Haute Savoie
23 = Creuse	49 = Maine et Loire	75 = Paris
24 = Dordogne	50 = Manche	76 = Seine Maritime
25 = Doubs	51 = Mame	77 = Seine et Mame
26 = Drôme	52 = Haute Mame	78 = Yvelines
27 = Eure	53 = Mayenne	79 = Deux Sèvres
28 = Eure et Loir	54 = Meurthe et Moselle	80 = Somme
29 = Finistère	55 = Meuse	81 = Tarn
30 = Gard	56 = Morbihan	82 = Tarn et Garonne
31 = Haute Garonne	57 = Moselle	83 = Var
32 = Gers	58 = Nièvre	84 = Vauduse
33 = Gironde	59 = Nord	85 = Vendée
34 = Hérault	60 = Oise	86 = Vienne
35 = Ille et Vilaine	61 = Orne	87 = Haute Vienne
36 = Indre	62 = Pas de Calais	88 = Vosges
37 = Indre et Loire	63 = Puy de Dôme	89 = Yonne
38 = Isère	64 = Pyrénées Atlantiques	90 = Territoire de Belfort
39 = Jura	65 = Hautes Pyrénées	91 = Essonne
40 = Landes	66 = Pyrénées Orientales	92 = Hauts de Seine
41 = Loir et Cher	67 = Bas Rhin	93 = Seine St Denis
42 = Loire	68 = Haut Rhin	94 = Val de Mame
43 = Haute Loire	69 = Rhône	95 = Val d'Oise
44 = Loire Atlantique	70 = Haute Saône	

STRATEG	Strates de formation (regroupées)	Alph3
		STRATEG

A10 = A10-163-164 BAC PROFESSIONNEL	R01 = R01 -4e Aménagée/techno
A20 = A20-165 BTA (LYCÉE AGRICOLE)	R02 = R02-3e
A30 = A30-166-170 BAC TECHNO	R03 = R03-3e techno/insertion/cpa..
A40 = A40-167-168 CAPA BPA BEPA	R05 = R05-SEGPA (6e-3e)
A50 = A50-162 BTS (LYCÉE AGRICOLE)	R11 = R11-SEGPA (CAP)
C1G = C1G-Apprenti niveau 1 et 2 spe générale	R12 = R12-CAP Non Term-Indust
C1I = C1I-Apprenti niveau 1 et 2 spe indus	R13 = R13-CAP Non Term-Tertia
C1T = C1T-Apprenti niveau 1 et 2 spe tertiaire	R14 = R14-CAP Term-Indust
C2G = C2G-Apprenti niveau 3 spe générale	R15 = R15-CAP Term-Tertia
C2I = C2I-Apprenti niveau 3 spe indus	R16 = R16-BEP Term-Indust
C2T = C2T-Apprenti niveau 3 spe tertiaire	R17 = R17-BEP Term-Tertia
C3G = C3G-Apprenti niveau bac pro spe générale	R18 = R18-BEP Non Term-Indust
C3I = C3I-Apprenti niveau bac pro spe indus	R19 = R19-BEP Non Term-Tertia
C3T = C3T-Apprenti niveau bac pro spe tertiaire	R20 = R20-2de /1e S L ES
C4G = C4G-Apprenti autre niveau 4 spe générale	R21 = R21-Term S L ES
C4I = C4I-Apprenti autre niveau 4 spe indus	R22 = R22-1e STI STL BT AdapT-Ind
C4T = C4T-Apprenti autre niveau 4 spe tertiaire	R23 = R23-1e STT SMS BT AdapT-Tert
C5G = C5G-Apprenti CAP spe générale	R24 = R24-Term STI STL BT AdapT-Ind
C5I = C5I-Apprenti CAP spe indus	R25 = R25-Term STT SMS BT AdapT-Tert
C5T = C5T-Apprenti CAP spe tertiaire	R26 = R26-Bac pro Non Term-Indust
C6G = C6G-Apprenti BEP autre niv 5 spe générale	R27 = R27-Bac pro Non Term-Tertia
C6I = C6I-Apprenti BEP autre niv 5 spe indus	R28 = R28-Bac pro Term-Indust
C6T = C6T-Apprenti BEP autre niv 5 spe tertiaire	R29 = R29-Bac pro Term-Tertia
G00 = G00-Apprenti du sup	R30 = R30-BTS Term-Indust
I10 = I10-IUFM sortants 1ere année	R31 = R31-BTS Term-Tertia
I20 = I20-IUFM passage en 2ème IUFM	R32 = R32-BTS Non Term-Indust
J01 = J01-Sortants Brevets Etat	R33 = R33-BTS Non Term-Tertia
J02 = J02-Sortants BPJEPS	R34 = R34-DECF DECF...
J03 = J03-Sortants BAPAAE	R99 = R99-Inconnu
J04 = J04-Sortants BEATEP	U11 = U11-L1-IUT Indust
R00 = R00-Hors Champ (5e 4e)	U12 = U12-L1-IUT Tertiaire

U13 = U13-L1-Sces Fond Appl
 U14 = U14-L1-Droit-Sces Po
 U15 = U15-L1 -Eco-Gestion
 U16 = U16-L1-Lettres-Arts
 U17 = U17-L1-Sces Hum\$Soc
 U18 = U18-L1-Santé
 U21 = U21-L2-IUT Indust
 U22 = U22-L2-IUT Tertiaire
 U23 = U23-L2-Sces Fond Appl
 U24 = U24-L2-Droit-Sces Po
 U25 = U25-L2-Eco-Gestion
 U26 = U26-L2-Lettres-Arts
 U27 = U27-L2-Sces Hum\$Soc
 U28 = U28-L2-Santé
 U31 = U31-L3-IUT Indust
 U32 = U32-L3-IUT Tertiaire
 U33 = U33-L3-Sces Fond Appl
 U34 = U34-L3-Droit-Sces Po
 U35 = U35-L3-Eco-Gestion
 U36 = U36-L3-Lettres-Arts
 U37 = U37-L3-Sces Hum\$Soc
 U38 = U38-L3-Santé
 U41 = U41-M1-IUT Indust
 U42 = U42-M1-IUT Tertiaire
 U43 = U43-M1-Sces Fond Appl
 U44 = U44-M1-Droit-Sces Po
 U45 = U45-M1 -Eco-Gestion
 U46 = U46-M1 -Lettres-Arts
 U47 = U47-M1-Sces Hum\$Soc
 U48 = U48-M1-Santé
 U51 = U51-M2-IUT Indust
 U52 = U52-M2-IUT Tertiaire
 U53 = U53-M2-Sces Fond Appl

U54 = U54-M2-Droit-Sces Po
 U55 = U55-M2-Eco-Gestion
 U56 = U56-M2-Lettres-Arts
 U57 = U57-M2-Sces Hum\$Soc
 U58 = U58-M2-Santé
 U60 = U60-D-CFRE
 U61 = U61-D-IUT Indust
 U62 = U62-D-IUT Tertiaire
 U63 = U63-D-Sces Fond Appl
 U64 = U64-D-Droit-Sces Po
 U65 = U65-D-Eco-Gestion
 U66 = U66-D-Lettres-Arts
 U67 = U67-D-Sces Hum\$Soc
 U68 = U68-D-Santé
 U69 = U69-Ingénieurs Univ
 Z01 = Z01-Diplômés écoles artistiques
 Z02 = Z02-Ecoles de commerce
 Z03 = Z03-Diplômés autres écoles - service
 Z04 = Z04-Diplômés autres écoles - industriel
 Z05 = Z05-Diplômés écoles agricoles (vétérinaires)
 Z06 = Z06-Sortants privés universitaires niv 1
 Z07 = Z07-Sortants privés universitaires niv 2
 Z08 = Z08-Sortants privés universitaires niv 3
 Z09 = Z09-Sortants centre privé d'enseignement
 Z10 = Z10-Ecoles d'ingénieur
 Z11 = Z11-Ecoles d'administrations publiques + ENS
 Z12 = Z12-IEP
 Z13 = Z13-Ecoles DGA
 s10 = s10-Diplôme d'infirmier
 s20 = s20-Diplôme d'aide-soignant
 s30 = s30-Autres diplômes de santé
 s40 = s40-Diplômes d'assistant de services sociaux et Educ Soc
 s50 = s50-Autres diplômes social + Kiné

Remarque (s): Construite à partir de strate.

STRATE	Strates de formation	Alph3
		\$STRATE
001 = ECOLES D'INGÉNIEURS : DIPLÔMES DE L'ÉCOLE	019 = SORTANTS DE DEUG 1ÈRE ANNÉE LETTRES	
002 = ECOLES D'INGÉNIEURS : AUTRES DIPLÔMES NIVEAU 1	020 = SORTANTS DE DEUG 1ÈRE ANNÉE SCIENCES HUMAINES	
003 = DIPLÔMÉS ÉCOLES DE COMMERCE RECONNUES DIPLÔME VISÉ	021 = SORTANTS DE DEUG 1ÈRE ANNÉE SCIENCES	
004 = DIPLÔMÉS ÉCOLES DE COMMERCE RECONNUES DIPLÔME NON VISÉ	022 = SORTANTS DE DEUG 1ÈRE ANNÉE STAPS	
005 = DIPLÔMÉS ÉCOLES DE COMMERCE NON RECONNUES ET ÉCOLES DE FORMATION À LA VENTE	023 = SORTANTS DE DEUG 1ÈRE ANNÉE SANTE	
006 = SORTANTS D'IUT 2ÈME ANNÉE SECONDAIRE	024 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE DROIT	
007 = SORTANTS D'IUT 2ÈME ANNÉE TERTIAIRE	025 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE ECO AES	
008 = SORTANTS D'IUT 1ÈRE ANNÉE SECONDAIRE	026 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE LETTRES	
009 = SORTANTS D'IUT 1ÈRE ANNÉE TERTIAIRE	027 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE SCIENCES HUMAINES	
010 = SORTANTS DE DEUG 2ÈME ANNÉE DROIT	028 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE SCIENCES	
011 = SORTANTS DE DEUG 2ÈME ANNÉE ECO AES	029 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE STAPS	
012 = SORTANTS DE DEUG 2ÈME ANNÉE LETTRES	030 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE SANTE	
013 = SORTANTS DE DEUG 2ÈME ANNÉE SCIENCES HUMAINES	031 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE DROIT	
014 = SORTANTS DE DEUG 2ÈME ANNÉE SCIENCES	032 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE ECO AES	
015 = SORTANTS DE DEUG 2ÈME ANNÉE STAPS	033 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE LETTRES	
016 = SORTANTS DE DEUG 2ÈME ANNÉE SANTE	034 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE SCIENCES HUMAINES	
017 = SORTANTS DE DEUG 1ÈRE ANNÉE DROIT	035 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE SCIENCES	
018 = SORTANTS DE DEUG 1ÈRE ANNÉE ECO AES	036 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE STAPS	
	037 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE SANTE	
	038 = SORTANTS DE THESES DROIT	
	039 = SORTANTS DE THESES ECO AES	

040 = SORTANTS DE THESES LETTRES
041 = SORTANTS DE THESES SCIENCES HUMAINES
042 = SORTANTS DE THESES SCIENCES
043 = SORTANTS DE THESES STAPS
044 = SORTANTS DE THESES SANTE
045 = DIPLÔMES D'INFIRMIER
046 = DIPLÔMES DE MASSEUR-KINESITHÉRAPEUTE
047 = DIPLÔMES DE PÉDICURE-PODOLOGUE
048 = DIPLÔMES DE MANIPULATEUR D'ÉLECTRO-RADIOLOGIE
049 = DIPLÔMES D'ERGOTHÉRAPEUTE
050 = DIPLÔMES DE PSYCHOMOTRICIEN
051 = DIPLÔMES DE SAGE-FEMME
052 = DIPLÔMES DE PUÉRICULTRICE
053 = DIPLÔMES D'AIDE-SOIGNANTS
054 = DIPLÔMES D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
055 = DIPLÔMES DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
056 = DIPLÔMES D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
057 = DIPLÔMES D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
058 = DIPLÔMES D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
059 = DIPLÔMES DE MONITEUR ÉDUCATEUR
060 = DIPLÔMES D'ÉCOLES ARTISTIQUES & ARCHITECTURES
064 = INSCRITS EN 1ÈRE ANNÉE D'UFM : SORTANTS
065 = INSCRITS EN 1ÈRE ANNÉE D'UFM : PASSAGE EN 2ÈME ANNÉE.
066 = INSCRITS EN 1ÈRE ANNÉE D'UFM : REDOUBLANTS
067 = INSCRITS EN 1ÈRE ANNÉE D'UFM : INCONNUS
068 = DIPLÔMES D'AUTRES ÉCOLES DE FORMATIONS DE SERVICES
069 = DIPLÔMES D'AUTRES ÉCOLES DE FORMATIONS INDUSTRIELLES
070 = DIPLÔMES D'ÉCOLES AGRICOLES (VÉTÉRINAIRES)
071 = SORTANTS D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS UNIVERSITAIRES NIVEAU 1
072 = SORTANTS D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS UNIVERSITAIRES NIVEAU 2
073 = SORTANTS D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS UNIVERSITAIRES NIVEAU 3
074 = SORTANTS D'UN CENTRE PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT
075 = SORTANTS 6ÈME
076 = SORTANTS 5ÈME
077 = SORTANTS 4ÈME (DISPOSITIF AMÉNAGÉ)
078 = SORTANTS 4ÈME
079 = SORTANTS 3ÈME
080 = SORTANTS 3ÈME D'INSERTION
081 = SORTANTS 4ÈME TECHNOLOGIQUE
082 = SORTANTS 3ÈME TECHNOLOGIQUE
083 = SORTANTS CPA
084 = SORTANTS CLIPPA
085 = SORTANTS CIPPA
086 = SORTANTS MOREA
087 = SORTANTS SEGPA (6ÈME À 3ÈME)
088 = SORTANTS SEGPA-CAP EN 2 ANS
089 = SORTANTS CAP EN 1 AN
090 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE CAP EN 3 ANS
091 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE CAP EN 3 ANS
092 = SORTANTS 3ÈME ANNÉE DE CAP EN 3 ANS
093 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE CAP EN 2 ANS
094 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE CAP EN 2 ANS
095 = SORTANTS BEP EN 1 AN
096 = SORTANTS SECONDE PROFESSIONNELLE
097 = SORTANTS TERMINALE BEP
098 = SORTANTS MC NIVEAU V
099 = SORTANTS SECONDE
100 = SORTANTS PREMIÈRE L ES S
101 = SORTANTS PREMIÈRE STT STI STL SMS AUTRES
102 = SORTANTS PREMIÈRE BT
103 = SORTANTS PREMIÈRE ADAPTATION AU BAC TECHNO
104 = SORTANTS PREMIÈRE ADAPTATION AU BT
105 = SORTANTS TERMINALE BT
106 = SORTANTS TERMINALE STI
107 = SORTANTS TERMINALE STT
108 = SORTANTS TERMINALE STL
109 = SORTANTS TERMINALE SMS
110 = SORTANTS AUTRES TERMINALES TECHNO
111 = SORTANTS TERMINALE L ES S
112 = SORTANTS BAC PRO EN 1 AN
113 = SORTANTS PREMIÈRE PROFESSIONNELLES
114 = SORTANTS TERMINALE PROFESSIONNELLE
115 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE BAC PRO EN 3 ANS
116 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE BAC PRO EN 3 ANS
117 = SORTANTS 3ÈME ANNÉE DE BAC PRO EN 3 ANS
118 = SORTANTS MC DE NIVEAU IV
119 = SORTANTS BMA EN 1 AN
120 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE BMA EN 2 ANS
121 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE BMA EN 2 ANS
122 = SORTANTS BTS EN 1 AN
123 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE STS EN 2 ANS
124 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE STS EN 2 ANS
125 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE STS EN 3 ANS
126 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE STS EN 3 ANS
127 = SORTANTS 3ÈME ANNÉE DE STS EN 3 ANS
128 = SORTANTS CLASSE DE MISE À NIVEAU POUR BTS
129 = SORTANTS DPECF
130 = SORTANTS DCSF
131 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE DMA EN 2 ANS
132 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE DMA EN 2 ANS
133 = SORTANTS 1ÈRE ANNÉE DE DSAA
134 = SORTANTS 2ÈME ANNÉE DE DSAA
135 = SORTANTS DNTS
136 = SORTANTS DECF
137 = SORTANTS FORMATION COMPLÉMENTAIRE POST CAP
138 = SORTANTS FORMATION COMPLÉMENTAIRE POST BEP
139 = SORTANTS FORMATION COMPLÉMENTAIRE POST BAC TECHNO
140 = SORTANTS FORMATION COMPLÉMENTAIRE POST BAC PRO
141 = SORTANTS FORMATION COMPLÉMENTAIRE POST BTS
142 = SORTANTS CPGE 1ÈRE ANNÉE
143 = SORTANTS CPGE 2ÈME ANNÉE
144 = SORTANTS DIPLÔME D'INGÉNIEUR (CFA)
145 = SORTANTS AUTRES DIPLÔMES NIVEAU 1 (CFA)
148 = SORTANTS BTS AGRICOLE (CFA)
149 = SORTANTS DUT (CFA)
150 = SORTANTS AUTRES DIPLÔMES NIVEAU 3 (CFA)
151 = SORTANTS BAC PRO (CFA)
152 = SORTANTS BAC PRO AGRICOLE (CFA)
153 = SORTANTS AUTRES DIPLÔMES NIVEAU 4 (CFA)
154 = SORTANTS BREVET PRO (CFA)
155 = SORTANTS BREVET PRO AGRICOLE (CFA)
156 = SORTANTS CAP (CFA)
157 = SORTANTS CAP AGRICOLE (CFA)
158 = SORTANTS BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (CFA)

159 = SORTANTS BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLE (CFA)
 160 = SORTANTS AUTRES DIPLÔMES NIVEAU 5 (CFA)
 161 = SORTANTS MENTION COMPLÉMENTAIRE (CFA)
 162 = BTS (LYCÉE AGRICOLE)
 163 = BAC PROFESSIONNEL (ÉN) (LYCÉE AGRICOLE)
 164 = BAC PROFESSIONNEL (AGRICOLE) (LYCÉE AGRICOLE)
 165 = BTA (LYCÉE AGRICOLE)
 166 = BAC TECHNO AGRICOLE (LYCÉE AGRICOLE)
 167 = CAPA - BPA (LYCÉE AGRICOLE)
 168 = BEPA (LYCÉE AGRICOLE)
 169 = BAC S (LYCÉE AGRICOLE)
 170 = BAC TECHNO (ÉN) (LYCÉE AGRICOLE)
 171 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE PLURI LETTRES LANGUES SCIENCES HUMAINES
 172 = SORTANTS DE 3ÈME CYCLE PLURI LETTRES LANGUES

SCIENCES HUMAINES
 173 = SORTANTS DE 1ER CYCLE PLURI SCIENCES
 174 = SORTANTS DE 2ÈME CYCLE PLURI SCIENCES
 175 = ECOLES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
 176 = ECOLES NORMALES SUPERIEURES
 177 = IEP
 178 = ECOLES DE LA DGA
 179 = DIPLOMES JEUNESSE ET SPORT
 180 = CIFRE
 181 = SECONDAIRE : FCL
 182 = ALLOCATAIRES DE RECHERCHE
 184 = LICENCE PROFESSIONNELLE
 185 = SORTANTS 1ER CYCLE PLURI LETTRES LANGUES SCIENCES HUMAINES
 186 = SORTANTS 3EME CYCLE PLURISCIENCES
 187 = CHAMP DGAFP

STRATE07	Strates de formation utilisées pour le tirage de l'échantillon et pour les traitements aval de l'enquête 2010	Alph2
		\$STRATE07_F

01 = Collège
 02 = CAP/BEP (ttes années) scolaire industriel
 03 = CAP/BEP (ttes années) scolaire tertiaire
 04 = CAP/BEP (ttes années) apprentissage industriel
 05 = CAP/BEP (ttes années) apprentissage tertiaire
 06 = Lycée (2nde à BAC) apprentissage
 07 = Lycée (2nde à BAC) pro/techno industriel
 08 = Lycée (2nde à BAC) pro/techno tertiaire
 09 = Lycée (2nde à BAC) généraux
 10 = BAC+1 à BAC+5 apprentissage
 11 = BAC+1 BTS-DUT
 12 = BAC+1 Université
 13 = BAC+2 BTS
 14 = BAC+2 DUT

15 = BAC+2 Université
 16 = DRJS
 17 = SOCIAL
 18 = SANTE
 19 = IUFM
 20 = Licences Professionnelles hors licences IUP
 21 = Licences Université
 22 = M1-MST-MSG-Maitrise IUP
 23 = Ecoles diverses tous niveaux
 24 = Ecoles de commerce tous niveaux
 25 = Ecoles d'ingénieurs
 26 = DESS + master pro
 27 = DEA + master recherche + divers de grés 6 hors docteurs
 28 = Doctorat

2. Table des individus

2.1 Identifiant et pondération

IDENT	Identifiant Céreq de l'individu	Alph8
--------------	---------------------------------	-------

PONDEF	Pondération nationale définitive	Num8
---------------	----------------------------------	------

Remarque (s) : elle concerne 24 579 individus y compris les étudiants étrangers et hors individus post-initiaux ou élèves fonctionnaires.

Cette variable de pondération est notamment à blanc pour 300 élèves fonctionnaires ne faisant pas partie du champ Céreq mais repérés après la publication des premiers résultats.

PONDEF_BREF	Pondération nationale provisoire utilisée pour la publication des 1ers résultats	Num8
--------------------	--	------

Remarque (s) : elle concerne 24 879 individus. Pondération utilisée pour le Bref de 1ers résultat : « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », Mazari, Meyer, Rouaud, Ryk et Winnicki, Cereq, Bref, n°283, 2011.

Cette pondération a été modifiée par la suite, suite au travail de recodification des diplômes et à la mise hors champ de 300 élèves fonctionnaires.

POND_5000	Pondération spécifique du sous-échantillon des 5 000	Num8
------------------	--	------

Cette pondération s'applique aux 4 699 individus concernés par l'extension de questionnaire sur les stages (dit sous-échantillon des « 5000 »). Elle sert à exploiter le module stage.

POND_PE	Pondération spécifique intermédiaire du marché du travail	Num8
----------------	---	------

Cette pondération s'applique aux 6 825 individus concernés par le module intermédiaires du marché du travail (échantillon des « 5000 ainsi que les non diplômés et les individus habitant en ZUS en 2007). Elle sert à exploiter le module intermédiaire du marché du travail.

PDS_INIT	Poids initiaux (poids de tirage)	Num8
-----------------	----------------------------------	------

Remarque (s) : réservé pour des études méthodologiques.

Attention : pour l'exploitation des données, utiliser la variable PONDEF.

CHAMP	Indicatrice Champ Céreq	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : seuls les individus pour lesquels champ= 1 ont un poids (pondef ≠ vide)

POSTINIT	Individu Post initial	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variables concernant uniquement sur les extensions « Santé » et « Sport », les post-initiaux étant hors champ du Céreq. Cette variable permet de repérer les personnes concernées par les modules « post initiaux ».

2.2 Identification de l'enquêté et délimitation du champ

Q1	Sexe de l'enquêté directement codé par l'enquêteur	Alph1
		\$Q1_F

Question : L'enquêté est

1 = Un homme
2 = Une femme

Remarque (s) : cette question est directement codée par l'enquêteur

Q2	Année de naissance de l'enquêté	Alph2

Q4	Validation de l'établissement de sortie	Alph1
		\$OUINON

Champ : DEST ≠ SPO, THE

Question : En 2006-2007 vous étiez bien inscrit(e) à (au) <établissement de sortie> ?

1 = Oui
2 = Non

Q5	Validation de la classe de sortie	Alph1
		\$OUINON

Champ : DEST ≠ SPO, THE et CLASS ≠ NULL

Question : En 2006-2007, vous étiez bien inscrite <dasse>?

1 = Oui
2 = Non

Q5B	Validation de la spécialité de sortie	Alph1
		\$OUINON

Champ : DEST ≠ SPO, THE et CLASS ≠ NULL et IMPSP ≠ NULL

Question : En <spécialité de sortie> ?

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : Validation des informations importées sur la spécialité.

Q6	Classe de sortie en clair	Alph60

Champ : DEST ≠ SPO, THE et (CLASS = NULL ou Q5 = 2)

Question : Dans quelle classe étiez-vous inscrit en 2006-2007 ?

Q6B	Classe de sortie en clair	Alph3
		\$SPE

Champ : DEST ≠ SPO, THE et (CLASS = NULL ou Q5 = 2 ou Q5B = 2)

Question : Dans quelle spécialité étiez-vous inscrit en 2006-2007 ?

Remarque (s) : Menu des spécialités. La liste des modalités est consultable en annexe.

Q7A	Elève fonctionnaire en 2006-2007	Alph1
		\$OUINON

Champ : DEST ≠ THE, SPO et EFP = 1

Question : En 2006-2007, étiez-vous élève fonctionnaire ?

1 = Oui

2 = Non

Q7	Classe terminale ou non	Alph1
		\$OUINON

Champ : DEST ≠ THE, SPO et (CFA = 1 ou AGRI = 1)

Question : Étiez-vous inscrit en dernière année de <classe terminale> en 2006-2007 ?

1 = Oui

2 = Non

Q7B	Obtention du diplôme	Alph1
		\$OUINON

Champ : ANTER = 1 ou EFP = 2 ou (EFP=1 et Q7A=2)

Question : Avez-vous obtenu, un(e) <diplôme de la classe terminale> en 2006-2007 ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q8B	Réussite au concours d'entrée IUFM 2ème année	Alph1
		\$OUINON

Champ : IUFMI = 1

Question : Avez-vous réussi en 2007 le concours d'entrée en 2ème année d'IUFM?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q9	Poursuite ou arrêt des études	Alph1
		\$Q9_F

Champ : Q8B ≠ 1

Question : A la rentrée scolaire suivante, c'est-à-dire en 2007-2008 :

- 1 = Vous avez poursuivi vos études (même en redoublant)
- 2 = Vous avez arrêté vos études

Q9A	Poursuite en alternance en 2007-2008	Alph1
		\$Q9A_F

Champ : Q8B ≠ 1 et non élève fonctionnaire

Question : Etiez-vous, en 2007-2008, en

- 1 = Contrat d'apprentissage
- 2 = Contrat de qualification ou de professionnalisation (en entreprise)
- 3 = Ni l'un ni l'autre

Q9B	Inscription en 1ère année d'IUFM	Alph1
		\$OUINON

Champ : Q9A = 3 et SUPER = 1 et IUFMI = 2

Question : Vous êtes-vous inscrit en 1ère année d'IUFM en 2007-2008 ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q13B	Poursuite d'études en tant qu'élève fonctionnaire	Alph1
		\$OUINON

Champ : Q8B ≠ 1 et Q9A ≠ 1,2 et Q9 ≠ 2 et Q9B ≠ 1

Question : En 2007-2008, avez-vous poursuivi vos études en tant qu'élève-fonctionnaire (y compris en 2ème année d'IUFM) ?

I.E : Si oui, relancer "vous avez donc passé un concours de la fonction publique"

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q13C	Poursuite d'études en cours du soir ou par correspondance	Alph1
		\$OUINON

Champ : Q13B = 2

Question : En 2007-2008, avez-vous poursuivi vos études en cours du soir ou par correspondance ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q14	Emploi en parallèle des études	Alph1
		\$OUINON

Champ : Q13C = 1

Question : Occupiez-vous un emploi parallèlement ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q16	Interruption des études avant 2006-2007	Alph1
		\$OUINON

Question : Et avant l'année scolaire 2006-2007, avez-vous déjà interrompu vos études ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q16B	Durée d'interruption des études	Alph1
		\$Q16B_F

Champ : Q16 = 1

Question : Vous les avez interrompues pendant :

- 1 = Une année ou plus
- 2 = Ou moins d'un an

Q17A	Interruption des études pour raison de santé	Alph1
		\$OUINON

Champ : Q16B = 1

Question : Cette interruption était-elle due à des problèmes de santé ?

- 1 = Oui
2 = Non

Q20	Date de fin de formation	Alph1
		\$Q20_F

Question : Quand avez-vous terminé cette formation de <formation terminale> ?

- | | |
|-------------------------|---|
| 09 = Avant Octobre 2006 | 18 = Juin 2007 |
| 10 = Octobre 2006 | 19 = Juillet 2007 |
| 11 = Novembre 2006 | 20 = Août 2007 |
| 12 = Décembre 2006 | 21 = Septembre 2007 |
| 13 = Janvier 2007 | 22 = Octobre 2007 |
| 14 = Février 2007 | 23 = Novembre 2007 |
| 15 = Mars 2007 | 24 = Décembre 2007 |
| 16 = Avril 2007 | 25 = N'est pas allé en cours (ne pas citer) |
| 17 = Mai 2007 | 26 = Après Décembre 2007 |

2.3 Parcours scolaire

2.3.1 Détail du parcours scolaire

DEP6EME	Département de résidence en 6ème	Alph2
		\$DEPART

Champ : Q31 ≠ 07

- | | | |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| 01 = Ain | 2A = Corse du Sud | 37 = Indre et Loire |
| 02 = Aisne | 2B = Haute Corse | 38 = Isère |
| 03 = Allier | 20 = Corse (sans précision) | 39 = Jura |
| 04 = Alpes de Hte Provence | 21 = Côte d'Or | 40 = Landes |
| 05 = Hautes Alpes | 22 = Côtes d'Armor | 41 = Loire et Cher |
| 06 = Alpes Maritimes | 23 = Creuse | 42 = Loire |
| 07 = Ardèche | 24 = Dordogne | 43 = Haute Loire |
| 08 = Ardennes | 25 = Doubs | 44 = Loire Atlantique |
| 09 = Ariège | 26 = Drôme | 45 = Loiret |
| 10 = Aube | 27 = Eure | 46 = Lot |
| 11 = Aude | 28 = Eure et Loir | 47 = Lot et Garonne |
| 12 = Aveyron | 29 = Finistère | 48 = Lozère |
| 13 = Bouches du Rhône | 30 = Gard | 49 = Maine et Loire |
| 14 = Calvados | 31 = Haute Garonne | 50 = Manche |
| 15 = Cantal | 32 = Gers | 51 = Mame |
| 16 = Charente | 33 = Gironde | 52 = Haute Mame |
| 17 = Charente Maritime | 34 = Hérault | 53 = Mayenne |
| 18 = Cher | 35 = Ille et Vilaine | 54 = Meurthe et Moselle |
| 19 = Corrèze | 36 = Indre | 55 = Meuse |

56 = Morbihan
 57 = Moselle
 58 = Nièvre
 59 = Nord
 60 = Oise
 61 = Orne
 62 = Pas de Calais
 63 = Puy de Dôme
 64 = Pyrénées Atlantiques
 65 = Hautes Pyrénées
 66 = Pyrénées Orientales
 67 = Bas Rhin
 68 = Haut Rhin
 69 = Rhône

70 = Haute Saône
 71 = Saône et Loire
 72 = Sarthe
 73 = Savoie
 74 = Haute Savoie
 75 = Paris
 76 = Seine Maritime
 77 = Seine et Marne
 78 = Yvelines
 79 = Deux Sèvres
 80 = Somme
 81 = Tarn
 82 = Tarn et Garonne
 83 = Var

84 = Vaud use
 85 = Vendée
 86 = Vienne
 87 = Haute Vienne
 88 = Vosges
 89 = Yonne
 90 = Territoire de Belfort
 91 = Essonne
 92 = Hauts de Seine
 93 = Seine St Denis
 94 = Val de Marne
 95 = Val d'Oise
 DO = DOM
 ET = Etranger

REG6EME	Région de résidence en 6ème	Alph2
		\$REGION

Champ : Q31 ≠ 07

Remarque(s) : modalités de REGETAB + modalité : 99 = Etranger

POL6EME	Caractérisation de la commune de résidence en 6 ^{ème} (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph1
		\$POL

Champ : Q31 ≠ 07

0 = DOM
 1 = Pôle urbain
 2 = Commune monopolarisée
 3 = Commune multipolarisée
 4 = Espace à dominante rurale
 9 = Etranger
 * = Indéterminé

Remarque(s) : plus d'informations sur les nomenclatures de regroupement de communes sur le site web de l'INSEE :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm

ZE6EME	Zone d'emploi de la commune de résidence en 6 ^{ème} (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph4
		\$ZE

Champ : Q31 ≠ 07

*** = Indéterminé	2413 = Saint-Amand-Montrond	4113 = Thionville
9999 = Etranger	2414 = Aubigny	4121 = Lunéville
DOM = DOM	2421 = Chartres	4122 = Nancy
1131 = Paris	2422 = Dreux	4123 = Toul
1132 = Nanterre	2423 = Châteaudun	4130 = Metz
1133 = Boulogne-Billancourt	2424 = Nogent-le-Rotrou	4141 = Bassin-Houiller
1134 = Vitry-sur-Seine	2431 = Châteaoux	4142 = Sarreguemines
1135 = Créteil	2432 = Argenton-sur-Creuse	4150 = Sarrebourg
1136 = Montreuil	2433 = Issoudun	4160 = Meuse-du-Nord
1137 = Saint-Denis	2434 = Châtre	4171 = Bar-le-Duc
1138 = Cergy	2441 = Tours	4172 = Commercy
1139 = Poissy	2442 = Amboise	4180 = Vosges-de-l'Ouest
1140 = Mureaux	2443 = Loches	4191 = Épinal
1141 = Mantes-la-Jolie	2444 = Chinon	4192 = Remiremont-Gérardmer
1142 = Versailles	2451 = Blois	4193 = Saint-Dié
1143 = Orsay	2452 = Vendôme	4271 = Wissembourg
1144 = Orly	2453 = Romorantin	4276 = Strasbourg
1145 = Dourdan	2461 = Orléans	4284 = Guebwiller
1146 = Étampes	2462 = Montargis	4285 = Thann-Cernay
1147 = Évry	2463 = Pithiviers	4286 = Mulhouse
1148 = Melun	2464 = Gien	4287 = Saint-Louis
1149 = Fontainebleau	2501 = Caen-Bayeux	4288 = Altkirch
1150 = Nemours	2502 = Lisieux	4291 = Haguenau-Niederbronn
1151 = Montreuil-Fault-Yonne	2503 = Vire	4292 = Sarverne-Sarre-Union
1152 = Provins	2504 = Cherbourg	4293 = Molsheim-Schirmeck
1153 = Coulommiers	2505 = Saint-Lô	4294 = Colmar-Neuf-Brisach
1154 = Lagny-sur-Marne	2506 = Avranches-Granville	4295 = Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines
1155 = Meaux	2507 = Coutances	4301 = Vesoul
1156 = Roissy-en-France	2508 = Flers	4302 = Lure-Luxeuil
2101 = Vallée-de-la-Meuse	2509 = Alençon-Argentan	4303 = Belfort
2102 = Reims	2510 = Mortagne-au-Perche-L'Aigle	4304 = Gray
2103 = Châlons-en-Champagne	2610 = Mâcon	4305 = Montbéliard
2104 = Épernay	2612 = Dijon	4306 = Dole
2105 = Mame-Moyenne	2613 = Auxerre	4307 = Besançon
2106 = Sud-Ouest-Champenois	2615 = Nevers	4308 = Morteau
2107 = Troyes	2641 = Chalon-sur-Saône	4309 = Revmont
2108 = Haute-Vallée-de-la-Mame	2643 = Châtillon-sur-Seine	4310 = Pontarlier
2202 = Amiens	2644 = Sens	4311 = Lons-le-Saunier
2205 = Chateau-Thierry	2651 = Montbard	4312 = Champagnole
2206 = Sud-Oise	2652 = Avallon	4313 = Saint-Claude
2207 = Soissons	2654 = Cosne-sur-Loire	5201 = Nantes
2208 = Beauvais	2656 = Autun	5202 = Saint-Nazaire
2209 = Compiègne	2660 = Joigny	5203 = Châteaubriant
2210 = Santerre-Oise	2662 = Decize	5204 = Angers
2211 = Abbeville-Ponthieu	2664 = Creusot	5205 = Choletais
2212 = Vimeu	2666 = Beaune	5206 = Saumur-Bauge
2219 = Santerre-Somme	2672 = Montceau-les-Mines	5207 = Segréen-Sud-Mayenne
2231 = Saint-Quentin	2680 = Digoïn	5208 = La Val
2232 = Chauxy-Tergnier-La Fère	2695 = Louhans	5209 = Mayenne-Nord-et-Est
2241 = Thiérache	3110 = Roubaix-Tourcoing	5210 = Mans
2242 = Laonnois	3111 = Lille	5211 = Sarthe-Nord
2307 = Pays-de-Bray	3112 = Dunkerque	5212 = Sarthe-Sud
2308 = Vallée-de-la-Bresle	3113 = Flandre-Lys	5213 = Roche-sur-Yon
2311 = Fécamp	3114 = Douaisis	5214 = Vendée-Est
2313 = Pont-Audemer	3115 = Valdennois	5215 = Vendée-Sud
2314 = Bernay	3116 = Cambresis	5216 = Vendée-Ouest
2316 = Vemeuil-sur-Avre	3117 = Sambre-Avesnois	5320 = Dinan
2317 = Vemon	3121 = Artois-Ternois	5321 = Guingamp
2318 = Gisors	3122 = Lens-Hénin	5323 = Lannion
2321 = Rouen	3123 = Béthune-Bruay	5324 = Saint-Brieuc
2322 = Dieppe	3124 = Saint-Omer	5330 = Brest
2323 = Havre	3125 = Calais	5331 = Morlaix
2324 = Lillebonne	3126 = Boulonnais	5332 = Quimper
2325 = Évreux	3127 = Berck-Montreuil	5333 = Carhaix
2411 = Bourges	4111 = Longwy	5340 = Fougères
2412 = Vierzon	4112 = Briey	5341 = Rennes

5342 = Saint-Malo	7308 = Saint-Gaudens	8343 = Montluçon
5343 = Vitré	7309 = Figeac-Dezaveville	8351 = Moulins
5344 = Redon	7310 = Cahors	8352 = Dompierre-sur-Besbre
5350 = Auray	7311 = Millau	8362 = Puy-en-Velay
5351 = Ploërmel	7312 = Nord-de-Lot	8372 = Yssingaux
5352 = Vannes	7313 = Lourdes	8381 = Thiers
5353 = Lorient	7316 = Villefranche-de-Rouergue	8382 = Ambert
5354 = Pontivy-Loudéac	7317 = Lannemezan	8391 = Vichy
5401 = Nord-Poitou	7318 = Saint-Girons	8392 = Saint-Pourcain-sur-Sioule
5402 = Châtellerauld	7319 = La Velanet	9101 = Carcassonne
5403 = Montmorillon	7320 = Foix-Pamiers	9102 = Narbonne
5404 = Haute-Charente	7401 = Bellac	9103 = Alès-La-Grand-Combe
5405 = Angoulême	7402 = Limoges	9104 = Bagnols-sur-Cèze
5406 = Sud-Charentes	7403 = Rochechouart	9105 = Ganges-Le Vigan
5407 = Cognac	7404 = Aubusson	9106 = Nîmes
5408 = Saintonge-Intérieure	7405 = Guéret	9107 = Béziers-Saint-Pons
5409 = Saintonge-Maritime	7406 = Brive	9108 = Montpellier
5410 = Rochelle	7407 = Tulle	9109 = Sète
5411 = Sud-Deux-Sèvres	7408 = Ussel	9110 = Lozère
5412 = Nord-Deux-Sèvres	8201 = Roanne	9111 = Perpignan
5413 = Poitiers	8202 = Beaujolais-Val-de-Saône	9311 = Manosque
7201 = Nord-Est-de-la-Dordogne	8203 = Bourg-en-Bresse	9312 = Digne
7202 = Périgueux	8204 = Oyonnax	9321 = Briançon
7203 = Terrasson	8205 = Genevois-Français	9322 = Gap
7204 = Sarlat-la-Canéda	8206 = Chablais	9331 = Cannes-Antibes
7205 = Bergerac	8207 = Vallée-de-l'Arve	9332 = Menton
7206 = Dax	8208 = Annecy	9333 = Nice
7207 = Marmande-Casteljaloux	8209 = Belley	9341 = Arles
7210 = Agen	8210 = Ambérieu	9342 = Aix-en-Provence
7211 = Laçq-Orthez	8211 = Lyon	9344 = Étang-de-Berre
7212 = Oloron-Mauléon	8212 = Loire-centre	9346 = Châteaurenard
7213 = Pau	8213 = Saint-Étienne	9347 = Fos-sur-Mer
7214 = Libourne-Montpon-Sainte-Foyla-Grande	8214 = Vienne-Roussillon	8224 = Crest-Die
7215 = Langon-Bazas-La Réole	8215 = Bourgoin-La Tour-du-Pin	9348 = Salon-de-Provence
7216 = Villeneuve-sur-Lot-Fumel	8216 = Chambéry	9349 = Marseille-Aubagne
7271 = Bordeaux-Médoc	8217 = Tarentaise	9351 = Toulon
7272 = Bordeaux-Archonnais	8218 = Maurienne	9352 = Fréjus-Saint-Raphaël
7273 = Bordeaux-Entre-Deux-Mers	8219 = Voiron	9353 = Draguignan
7274 = Bordeaux-Cubzaçais	8220 = Annony	9354 = Brignoles
7275 = Bordeaux-Zone-Centrale	8221 = Drôme-Ardèche-Nord	9361 = Orange
7281 = Mont-de-Marsan-Haute-Lande	8222 = Romans-Saint-Marcellin	9362 = Capentras
7282 = Mont-de-Marsan-Est-des-Landes	8223 = Grenoble	9363 = Apt
7291 = Sud-des-Landes	8225 = Drôme-Ardèche-Centre	9364 = Avignon
7292 = Bayonne-Pyrénées	8226 = Aubenas	9403 = Calvi-Île-Rousse
7301 = Toulouse	8227 = Drôme-Ardèche-Sud	9411 = Ajaccio
7302 = Montauban	8311 = Aurillac	9412 = Bastia
7303 = Albi-Carmaux	8313 = Mauriac	9414 = Corte
7304 = Tarbes	8314 = Saint-Flour	9415 = Ghisonaccia-Aléria
7305 = Rodez	8324 = Clermont-Ferrand	9416 = Porto-Vecchio
7306 = Castres-Mazamet	8325 = Gannat	9417 = Sartène-Propriano
7307 = Auch	8331 = Issoire	
	8333 = Brioude	

Q31	Age de l'enquête en classe de 6ème	Alph2
		\$Q31_F

Question : Quel âge aviez-vous à la rentrée en 6ème ?

- 01 = L'âge « normal » (11 ans)
- 02 = Un an d'avance (10 ans)
- 03 = Deux ans d'avance (9 ans)
- 04 = Un an de retard (12 ans)
- 05 = Deux ans de retard (13 ans)
- 06 = 14 ans et plus
- 07 = N'a pas suivi de 6ème (ou à l'étranger)

Q34	Orientation après la 3ème	Alph1
		\$Q34_F

Champ : INFG3 = 2

Question : Quelle classe avez-vous suivie après la 3ème ?

- 1 = Une seconde générale ou technologique
- 2 = Une 1ère année de BEP (BEPA) en apprentissage
- 3 = Une 1ère année de BEP (BEPA) voie scolaire ou une 2nd professionnelle
- 4 = Une 1ère année de CAP (CAPA) en apprentissage
- 5 = Une 1ère année de CAP (CAPA) voie scolaire ou une 2nd professionnelle
- 6 = Autre
- 7 = N'a pas suivi de classe de 3ème

Q35	Bac obtenu (données déclaratives)	Alph1
		\$Q35_F

Champ : SUPER=1 et Q34 ≠ 7

Question : Avez-vous obtenu (le dernier si plusieurs) :

- 1 = Un bac général
- 2 = Un bac technologique
- 3 = Un bac professionnel
- 9 = N'a pas obtenu de bac

Q35NEW	Baccalauréat obtenu enrichi infos SISE	Alph1
		\$Q35_F

Champ : SUPER=1 et Q34 ≠ 7

Question : Avez-vous obtenu (le dernier si plusieurs) :

- 1 = Un bac général
- 2 = Un bac technologique
- 3 = Un bac professionnel
- 9 = N'a pas obtenu de bac

Remarque(s) : Créée à partir de Q35 et SISE pour l'université (réponse unique et seulement sur les bacs). Les sortants de l'université (strates U11 à U69) ne passaient pas cette question car l'information existait par ailleurs, en 4 modalités (réponse unique) : Bac général, Bac techno, Bac pro et Dispensé. Ces derniers ont été regroupés avec les bacs généraux.

Q36	Série baccalauréat général données brutes	Alph1
		\$Q36_F

Champ : Q35 = 1

Question : Dans quelle série ? (le dernier si plusieurs)

- 1 = L (Littéraire)
- 2 = ES (Economique et social)
- 3 = S (Scientifique)
- 4 = A l'étranger
- 9 = Autre (O_Q36)

Q36NEW	Série baccalauréat général enrichi infos SISE	Alph1
		\$Q36_F

Champ : Q35 = 1

Question : Dans quelle série ? (le dernier si plusieurs)

- 1 = L (Littéraire)
- 2 = ES (Economique et social)
- 3 = S (Scientifique)
- 4 = A l'étranger
- 9 = Autre (O_Q36)

Remarque (s) : Créée à partir de Q36 et SISE pour l'université (réponse unique et seulement sur les bacs). Les sortants de l'université (strates U11 à U69) ne passaient pas cette question car l'information existait par ailleurs, en 4 modalités (réponse unique) : Bac L, Bac ES, Bac S et autre.

Q36B	Série baccalauréat technologique données brutes	Alph1
		\$Q36B_F

Champ : Q35 = 2

Question : Dans quelle série ? (le dernier si plusieurs)

- 1 = STT (Sciences et techniques du tertiaire)
- 2 = STI (Sciences et techniques industrielles)
- 3 = STL (Sciences et techniques de laboratoire)
- 4 = SMS (Sciences et techniques médico-sociales)
- 5 = STAE, STPA (Agronomie)
- 6 = Hôtellerie
- 7 = Autre (O_Q36B)

Q36BNEW	Série baccalauréat technologique enrichi infos SISE	Alph1
		\$Q36B_F

Champ : Q35 = 2

Question : Dans quelle série ? (le dernier si plusieurs)

- 1 = STT (Sciences et techniques du tertiaire)
- 2 = STI (Sciences et techniques industrielles)
- 3 = STL (Sciences et techniques de laboratoire)
- 4 = SMS (Sciences et techniques médico-sociales)
- 5 = STAE, STPA (Agronomie)
- 6 = Hôtellerie
- 7 = Autre (O_Q36B)

Remarque(s) : Créée à partir de Q36 et SISE pour l'université (réponse unique et seulement sur les bacs). Les sortants de l'université (strates U11 à U69) ne passaient pas cette question car l'information existait par ailleurs, en 4 modalités (réponse unique) : Bac STT, Bac STI, Bac STL, Bac SMS, Bac STAE, STPA, Bac Hôtellerie et autre.

Q37	Spécialité baccalauréat professionnel données brutes	Alph8
		\$BACPRO

Champ : Q35 = 3

Question : Dans quelle spécialité ?

Remarque(s) : Menu Bac Pro. La liste des modalités est spécifiée en annexe. Pour les sortants de l'université (strates U11 à U69) qui ne passaient pas cette question, Sise. Mais 3 modalités uniquement sont alors disponibles : bptert (tertiaire) bpindus (industriel) bpagri (agricole).

Q37NEW	Spécialité baccalauréat professionnel enrichi infos SISE	Alph8
		\$BACPRO

Champ : Q35 = 3

Question : Dans quelle spécialité ?

Remarque(s) : Créée à partir de Q37 et SISE pour l'université (réponse unique et seulement sur les bacs). Les sortants de l'université (strates U11 à U69) ne passaient pas cette question car l'information existait par ailleurs, en 4 modalités (réponse unique) : Bac STT, Bac STI, Bac STL, Bac SMS, Bac STAE, STPA, Bac Hôtellerie et autre.

Q38C	Commune de résidence au bac	Alph1
		\$Q38C_F

Champ : SUPER = 1 et Q34 ≠ 7

Question : Habitez-vous toujours à <commune de 6ème> lorsque vous avez passé le bac ? (le dernier si plusieurs)

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = « N'a pas passé le bac (ou à l'étranger) »

DEPBAC	Département de résidence au bac	Alph2
		\$DEPART

Champ : SUPER = 1

Remarque(s) : modalités de DEP6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de DEP6EME.

REGBAC	Région de résidence au bac	Alph2
		\$REGION

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de REGETAB. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de REG6EME.

POLBAC	Caractérisation de la commune de résidence au bac (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph1
		\$POL

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de POL6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de POL6EME.

ZEBAC	Zone d'emploi de la commune de résidence au bac (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph4
		\$ZE

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de ZE6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de ZE6EME.

SEC_UNI	Université : Secteur SISE de formation	Alph2
		\$SEC_UNI

- | | |
|---|--|
| 01 = MATHÉMATIQUES | 27 = HISTOIRE |
| 02 = PHYSIQUE | 28 = GÉOGRAPHIE |
| 03 = CHIMIE | 29 = AMÉNAGEMENT |
| 04 = MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET SCIENCES
SOCIALES(MASS) | 30 = ARCHÉOLOGIE, ETHNO., PRÉHISTOIRE, ANTHROPOLOGIE |
| 05 = SCIENCES DE L'UNIVERS, DE LA TERRE, DE L'ESPACE | 31 = SCIENCES RELIGIEUSES |
| 06 = SCIENCES DE LA VIE, BIOLOGIE, SANTÉ | 32 = PSYCHOLOGIE, SCIENCES COGNITIVES |
| 07 = MÉDECINE | 33 = SOCIOLOGIE, DÉMOGRAPHIE |
| 08 = ODONTOLOGIE | 34 = SCIENCES DE L'ÉDUCATION |
| 09 = PHARMACIE | 35 = SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION |
| 10 = STAPS | 36 = SCIENCES JURIDIQUES |
| 11 = MÉCANIQUE, GENIE MÉCANIQUE, INGÉNIERIE MÉCANIQUE | 37 = SCIENCES POLITIQUES |
| 12 = GENIE CIVIL | 38 = SCIENCES ÉCONOMIQUES |
| 13 = GENIE DES PROCÉDES, MATÉRIAUX | 39 = SCIENCES DE GESTION |
| 14 = INFORMATIQUE | 40 = ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (AES) |
| 15 = ÉLECTRONIQUE, GENIE ÉLECTRIQUE, EEA | 41 = FORMATION GÉNÉRALE AUX MÉTIERS DE L'INGÉNIEUR |
| 16 = SCIENCES ET TECHNOLOGIE INDUSTRIELLES | 42 = MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE |
| 17 = SCIENCES DU LANGAGE - LINGUISTIQUE | 43 = PHYSIQUE ET CHIMIE |
| 18 = LANGUES ET LITTÉRATURES ANCIENNES | 61 = PLURI DROIT - SCIENCES POLITIQUES |
| 19 = LANGUES ET LITTÉRATURES FRANÇAISES | 62 = PLURI SCIENCES ÉCONOMIQUES - GESTION |
| 20 = LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE | 64 = PLURI LETTRES - SCIENCES DU LANGAGE - ARTS |
| 21 = ARTS | 65 = PLURI LANGUES |
| 22 = FRANÇAIS, LANGUE ÉTRANGÈRE | 66 = PLURI SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES |
| 23 = LANGUES ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES | 67 = PLURI LETTRES - LANGUES – SCIENCES HUMAINES |
| 24 = LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES | 68 = PLURI SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLICATIONS |
| 25 = CULTURES ET LANGUES RÉGIONALES | 69 = PLURI SCIENCES DE LA VIE, DE LA SANTÉ, DE LA TERRE ET DE
L'UNIVERS |
| 26 = PHILOSOPHIE, ÉPISTEMOLOGIE | 70 = PLURI SCIENCES |

Q39	Orientation après la terminale	Alph1
		\$Q39_F

Champ : SUPER= 1 et Q34 ≠ 7

Question : Qu'avez-vous fait immédiatement après la terminale ?

- | | |
|---|---|
| 1 = Un DEUG (ou L1, DEUST, capacité en droit) | 6 = Une école de commerce (recrutant au niveau bac) |
| 2 = Un IUT (DUT) | 7 = Une école de formation sanitaire et sociale (infirmière, assistante sociale, kiné...) |
| 3 = Un BTS | 8 = Médecine, pharmacie (PCEM) |
| 4 = Une classe préparatoire aux grandes écoles | 9 = Autre |
| 5 = Une école d'ingénieur (recrutant au niveau bac) | |

Q39A1	Possède un diplôme supérieur ou équivalent au diplôme de sortie	Alph1
		\$OUINON

Champ : Q7B = 1

Question : Quand vous avez arrêté vos études en 2007, possédiez-vous un diplôme supérieur ou équivalent à votre <diplôme de sortie> ?

- 1 = Oui
2 = Non

Q39AJ	Plus haut diplôme obtenu avant 2007	Alph3
		\$DIPLO

Question :

- Si Q39A1=1 : Quel est cet autre diplôme ?
Si S7B=2, blanc : En 2007, quel était votre plus haut diplôme ?
Si IUFMI=1 : Quel était votre plus haut diplôme avant l'entrée en IUFM ?

Remarque (s) : Menu des diplômes. La liste des modalités est consultable en annexe.

Q39AJ2	Plus haut diplôme déclaré avant 2007	Alph2
		\$PARSCOL

Question :

- Si Q39A1=1 : Quel est cet autre diplôme ?
Si S7B=2, blanc : En 2007, quel était votre plus haut diplôme ?
Si IUFMI=1 : Quel était votre plus haut diplôme avant l'entrée en IUFM ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------------|
| 1 = Doctorat | 18 = Autre bac+2 santé-social |
| 2 = Ecole d'ingénieur | 19 = DUT |
| 3 = Ecole de commerce bac+5 | 20 = BTS |
| 4 = Master professionnel | 21 = DEUST |
| 5 = Magistère | 22 = DEUG |
| 6 = DRT | 23 = Autre bac+2 |
| 7 = DESS | 24 = Autre niveau 4 (bees...) |
| 8 = Master recherche | 25,30 = Bac général |
| 9 = DEA | 26,31 = Bac techno |
| 10 = Autre bac+5 | 27,32 = Brevet de technicien |
| 11 = MST-MSG | 28,33 = Bac professionnelle |
| 12 = Maîtrise | 29,34 = Brevet professionnel |
| 13 = Ecole de commerce Bac+4 | 35 = Mention complémentaire au BEP |
| 14 = Autre bac+4 | 36 = Mention complémentaire au CAP |
| 15 = Licence professionnelle | 37 = BEP |
| 16 = Licence | 38 = CAP |
| 17 = Autre bac+3 | 39 = Autre niveau 5 |

Remarque (s) : Diplôme déclaré dans Q39AJ recodé.

Q39AK	Libellé en clair du « Plus haut diplôme obtenu avant 2007 »	Alph80

Question :

Si Q39A1=1 : Quel est cet autre diplôme ?

Si S7B=2, blanc : En 2007, quel était votre plus haut diplôme ?

Si IUFMI=1 : Quel était votre plus haut diplôme avant l'entrée en IUFM ?

Q39E	Spécialité du plus haut diplôme obtenu avant 2007	Alph3
		\$SPE

Champ : Q39AJ ≠ NULL

Question : Dans quelle spécialité ?

Remarque(s) : Menu des spécialités. La liste des modalités est consultable en annexe.

Q39AU	Libellé en clair de la spécialité (en Q39E)	Alph80

Question :

Si Q39A1=1 : Quel est cet autre diplôme ?

Si S7B=2, blanc : En 2007, quel était votre plus haut diplôme ?

Si IUFMI=1 : Quel était votre plus haut diplôme avant l'entrée en IUFM ?

Q40	Autres diplômes obtenus après 2007	Alph1
		\$Q40_F

Question : Et après 2007, avez-vous obtenu des diplômes ?

1 = Oui, un seul

2 = Oui, plusieurs

3 = Non

Q41	Plus haut diplôme obtenu après 2007	Alph3
		\$DIPLO

Champ : Q40=1,2

Question :

Si Q40=1 : Quel est ce diplôme (obtenu après 2007) ?

Si Q40=2 : Quel est le diplôme le plus élevé, obtenu après 2007 ?

Remarque(s) : Menu des diplômes. La liste des modalités est consultable en annexe.

Q42	Spécialité du plus haut diplôme obtenu après 2007	Alph3
		\$SPE

Champ : Q40=1,2

Question : Dans quelle spécialité ?

Remarque(s) : Menu des spécialités. La liste des modalités est consultable en annexe.

Q43	Préparation du diplôme	Alph1
		\$Q43_F

Champ : Q40 = 1,2

Question : Comment avez-vous préparé ce diplôme ?

- 1 = En formation en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation)
- 2 = En formation continue (y compris cours du soir)
- 3 = En formation scolaire (reprise d'études à temps plein dans un établissement scolaire ou universitaire)
- 4 = Autre (précisez en clair)
- 5 = En formation autonome/candidat libre/domicile (Modalité ajoutée)
- 6 = En formation par correspondance/distance (Modalité ajoutée)
- 7 = En formation ponctuelle (formation de courte durée) (Modalité ajoutée)
- 8 = En formation d'insertion (Pôle emploi/AFPA/Mission locale...) (Modalité ajoutée)
- 9 = En formation militaire (armée, pompiers, gendarmes) (Modalité ajoutée)

Q40B	Avez-vous cherché à obtenir des diplômes après 2007	Alph1
		\$Q40_F

Champ : Q40 = 3

Question : Avez-vous cherché à obtenir des diplômes après 2007?

- 1 = Oui, un seul
- 2 = Oui, plusieurs
- 3 = Non

Q41B	Quel est le plus haut diplôme avez-vous cherché à obtenir après 2007 ?	Aplh3
		\$DIPLO

Champ : Q40B=1,2

Question :

Si Q40B=1 : Quel diplôme avez-vous cherché à obtenir après 2007 ?

Si Q40B=2 : Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez cherché à obtenir après 2007?

Remarque (s) : Menu des diplômes. La liste des modalités est consultable en annexe.

Q42B	Spécialité du diplôme (en Q41B)	Alph3
		\$SPE

Champ : Q40b = 1,2

Question : Dans quelle spécialité ?

Remarque (s) : Menu des spécialités. La liste des modalités est consultable en annexe.

2.3.2 Niveau de diplôme

NIVEAU	Niveau de formation de la classe de sortie	Alph2
		\$NIVEAU

- 1 = Niveau I
- 2 = Niveau II
- 3 = Niveau III
- 4 = Niveau IV secondaire
- 4+ = Niveau IV Sup
- 5 = Niveau V
- 5b = Niveau V Bis
- 6 = Niveau VI

Remarque(s) : Niveau de formation de la classe de sortie. Pour les sortants FCIL, attribution du niveau du plus haut diplôme du parcours scolaire - Auxiliaire de puériculture en niveau V - Santé-social en niveau III si diplômés, sinon IV+.

NIVSOR9	Niveau de sortie en 9 postes	Alph1
		\$NIVSOR9_F

- 1 = Non diplômé
- 2 = CAP-BEP-MC
- 3 = Bac
- 4 = Deug
- 5 = BTS-DUT-Santé-social
- 6 = Licence L3
- 7 = Maîtrise M1, MST...
- 8 = DEA-DESS-Master-M2
- 9 = Doctorat

PHD49	Plus haut diplôme initial en 49 postes	Alph2
		\$PHD49_F
		\$PHDQEEF_F
		\$PHDIPREG_F

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 01 = Non diplômé 02 = BEP tertiaire 03 = CAP tertiaire 04 = Autre niveau 5 tertiaire 05 = BEP industriel 06 = CAP industriel 07 = Autre niveau 5 industriel 08 = Bac techno tertiaire 09 = Bac pro tertiaire 10 = Brevet pro tertiaire 11 = Brevet de technicien tertiaire 12 = Autre niveau 4 13 = Bac techno industriel 14 = Bac pro industriel 15 = Brevet pro industriel 16 = Brevet de technicien industriel 17 = Bac général 18 = Autre bac+2 santé social 19 = DUT tertiaire 20 = BTS tertiaire 21 = DUT industriel 22 = BTS industriel 23 = DEUST 24 = DEUG tertiaire 25 = DEUG industriel | <ul style="list-style-type: none"> 26 = Autre bac+2 27 = Licence professionnelle 28 = LSH gestion droit 29 = Autre bac+3 LSH gestion droit 30 = L3 Maths, sciences, techniques, santé, STAPS 31 = Autre bac+3 Maths, sciences, techniques, santé, STAPS 32 = MST-MSG 33 = Maîtrise 34 = Autre Bac+4 35 = Magistère LSH gestion droit 36 = DESS LSH gestion droit 37 = Master recherche LSH gestion droit 38 = DEA LSH gestion droit 39 = Autre bac+5 LSH gestion droit 40 = Master pro LSH gestion droit 41 = Magistère Maths sciences... 42 = DESS Maths sciences... 43 = Master recherche Maths sciences, techniques, santé, STAPS 44 = DEA Maths sciences, techniques, santé, STAPS 45 = Autre bac+5 Maths sciences, techniques, santé, STAPS 46 = Master pro Maths sciences, techniques, santé, STAPS 47 = Ecoles de commerce bac+5 48 = Ecoles d'ingénieur 49 = Docteurs |
|--|---|

Remarque (s) : Plus haut diplôme obtenu en formation initiale, calculé à partir de la strate fine de sortie (STRATEGN), de l'obtention du diplôme (Q7B), et prenant en compte le parcours scolaire (Q34D à Q39I).

Cette variable est à blanc pour 300 élèves fonctionnaires ne faisant pas partie du champ Céreq mais repérés après la publication du Bref..

PHD49_BREF	Plus haut diplôme initial en 49 postes (utilisée pour le BREF)	Alph2
		\$PHD49_F \$PHDQEEF_F \$PHDIPREG_F

Remarque (s) : modalités de phd49. Cette variable a été utilisée pour le Bref de 1ers résultats. Elle a été modifiée par la suite, suite au travail de recodification des diplômes.

NSFPHD	Spécialité du plus haut diplôme, en NSF	Alph3
		\$NSF

- 100 = Formations générales
- 110 = Spécialités pluriscientifiques
- 111 = Physique-chimie
- 112 = Chimie-Biologie, biochimie
- 113 = Sciences naturelles (biologie-géologie)
- 114 = Mathématiques
- 115 = Physique
- 116 = Chimie
- 117 = Sciences de la terre
- 118 = Sciences de la vie
- 120 = Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit
- 121 = Géographie
- 122 = Economie
- 123 = Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)
- 124 = Psychologie
- 125 = Linguistique
- 126 = Histoire
- 127 = Philosophie, éthique et théologie
- 128 = Droit, sciences politiques
- 130 = Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes
- 131 = Français, littérature et civilisation française
- 132 = Arts plastiques
- 133 = Musique, arts du spectacle
- 134 = Autres disciplines artistiques et spéc. artist. plurivalentes
- 135 = Langues et civilisations anciennes
- 136 = Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
- 200 = Technologies industrielles fondamentales (génie industriel, et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle)
- 201 = Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle)
- 210 = Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
- 211 = Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière)
- 212 = Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux y.c. vétérinaire
- 213 = Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
- 214 = Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)
- 220 = Spécialités pluritechnologiques des transformations
- 221 = Agro-alimentaire, alimentation, cuisine
- 222 = Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)
- 223 = Métallurgie (y. c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)
- 224 = Matériaux de construction, verre, céramique
- 225 = Plasturgie, matériaux composites
- 226 = Papier, carton
- 227 = Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités ; froid, climatisation, chauffage)
- 230 = Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois

- 231 = Mines et carrières, génie civil, topographie
 232 = Bâtiment : construction et couverture
 233 = Bâtiment : finitions
 234 = Travail du bois et de l'ameublement
 240 = Spécialités pluritechnologiques matériaux souples
 241 = Textile
 242 = Habillement (y. c. mode, couture)
 243 = Cuir et peaux
 250 = Spécialités pluritechnologiques mécaniques-électricité (y. c. maintenance mécano-électrique)
 251 = Mécanique générale et de précision, usinage
 252 = Moteurs et mécanique auto
 253 = Mécanique aéronautique et spatiale
 254 = Structures métalliques (y. c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)
 255 = Électricité, électronique (non c. automatismes, productique)
 300 = Spécialités polyvalentes des services
 310 = Spécialités polyvalentes des échanges et de la gestion (y. c. administration générale des entreprises et des collectivités)
 311 = Transport, manutention, magasinage
 312 = Commerce, vente
 313 = Finances, banque, assurances
 314 = Comptabilité, gestion
 315 = Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
 320 = Spécialités polyvalentes de la communication
 321 = Journalisme et communication (y. c. comm. graphique et publicité)
 322 = Techniques de l'imprimerie et de l'édition
 323 = Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
 324 = Secrétariat, bureautique
 325 = Documentation, bibliothèques, administration des données
 326 = Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données
 330 = Spécialités polyvalentes sanitaires et sociales
 331 = Santé
 332 = Travail social
 333 = Enseignement, formation
 334 = Accueil, hôtellerie, tourisme
 335 = Animation culturelle, sportive et de loisirs
 336 = Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes
 340 = Spécialités polyvalentes des services à la collectivité
 341 = Aménagement du territoire, développement, urbanisme
 342 = Protection et développement du patrimoine
 343 = Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
 344 = Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y. c. hygiène et sécurité)
 345 = Application des droits et statuts des personnes
 346 = Spécialités militaires
 410 = Spécialités concernant plusieurs capacités
 411 = Pratiques sportives (y. c. arts martiaux)
 412 = Développement des capacités mentales et apprentissages de base
 413 = Développement des capacités comportementales et relationnelles
 414 = Développement des capacités individuelles d'organisation
 415 = Développement des capacités d'orientation, d'insertion, ou de réinsertion sociales et professionnelles
 421 = Jeux et activités spécifiques de loisirs
 422 = Économie et activités domestiques
 423 = Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel

NSFSOR	Spécialité de la classe de sortie, en NSF	Alph3
		\$NSF

Remarque (s) : La liste des modalités est consultable dans le paragraphe sur NSFPHD.

DIPSOR	Diplôme de sortie	Alph2
		\$DIPSOR_F

Diplôme de sortie, obtenu en 2007. Cette variable est calculée à partir des informations transmises par les établissements, et de la question sur l'obtention du diplôme (Q7B). Elle est à blanc pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme de sortie.

01 = Doctorat	18 = Autre Bac+2 santé-social
02 = Ecole d'ingénieur	19 = DUT
03 = Ecole de commerce bac+5	20 = BTS
04 = Master professionnel	21 = DEUST
05 = Magistère	22 = DEUG
06 = DRT	23 = Autre bac+2
07 = DESS	24 = Autre niveau 4 (bees,...)
08 = Master recherche	25 = Bac général
09 = DEA	26 = Bac technologique
10 = Autre bac+5	27 = Brevet de technicien
11 = MST-MSG	28 = Bac professionnel (y compris MC)
12 = Maîtrise	29 = Brevet professionnel
14 = Autre bac+4	37 = BEP
15 = Licence professionnelle	38 = CAP
16 = Licence	39 = Autre niveau 5
17 = Autre bac+3	

Précisions :

- le code 39 regroupe les diplômes d'aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, bapaat...
- le code 24 regroupe les diplômes bees, beatep, moniteur-éducateur
- le code 18 regroupe les diplômes d'infirmier, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social, masseur-kinésithérapeute, conseiller en économie sociale et familiale, psychomotricien, pédicure-podologue, ergothérapeute, puéricultrice, sage-femme, orthophoniste, manipulateur d'électro-radiologie, orthoptiste.

La spécialité de DIPSOR est celle de la classe de sortie, c'est-à-dire la variable NSFSOR, codée en NSF.

DIPSOR49	Diplôme de sortie en 49 postes	Alph2
		\$PHD49_F

Remarque(s) : modalités de phd49.

2.4 Caractéristiques individuelles et environnement familial

CA0	Commune de résidence	Alph1
		\$QUINON

Champ : jeunes ayant déjà déclaré une commune de résidence (6ème ou bac).

Question : Habite toujours dans la commune de fin d'études à la date d'interrogation en 2010

- 1 = Oui
- 2 = Non

CA1	Lieu de naissance	Alph1
		\$CA1_F

Question : Ou êtes-vous né(e)?

- 1 = en France (y compris DOM-TOM)
- 2 = à l'étranger
- 3 = NVPD

DEPINTER	Département de résidence à la date d'enquête	Alph2
		\$DEPART

Remarque (s) : modalités de DEP6EME. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, le département est, le cas échéant, DEP6EME ou DEP6AC.

REGINTER	Région de résidence à la date d'enquête	Alph2
		\$REGION

Remarque (s) : modalités de REGETAB. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, la région est, le cas échéant, REG6EME ou REG6AC.

POLINTER	Caractérisation de la commune de résidence à la date d'enquête en 2010 (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph1
		\$POL

Remarque (s) : modalités de POL6EME. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, il s'agit, le cas échéant, de POL6EME ou POL6AC.

ZEINTER	Zone d'emploi de la commune de résidence à la date d'enquête (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph4
		\$ZE

Remarque (s) : modalités de ZE6EME. Lorsque l'individu n'a pas déménagé, il s'agit, le cas échéant, de ZE6EME ou ZEBAC.

LIEUNPER	Pays de naissance du père	Alph2
		\$PAYS

- 00 = France (y compris DOM-TOM)
- 01 = Europe du Sud : ANDORRE, CHYPRE, ESPAGNE, GRECE, ITALIE, MALTE, MONACO, PORTUGAL
- 02 = Yougoslavie : BOSNIE HERZEGOVINE, CROATIE, KOSOVO, MACEDOINE, MONTENEGRO, SERBIE, SLOVENIE
- 03 = Europe Centrale et du Nord : ALLEMAGNE, AUTRICHE, LUXEMBOURG, SUISSE, DANEMARK, FINLANDE, NORVEGE, SUEDE
- 04 = Europe de l'Ouest : ANGLETERRE, BELGIQUE, ECOSSE, IRLANDE, PAYS-BAS, ROYAUME-UNI
- 05 = Europe de l'Est : ALBANIE, ARMENIE, AZERBAIDJAN, BIELORUSSIE, BULGARIE, ESTONIE, GEORGIE, HONGRIE, LETTONIE, LITUANIE, POLOGNE, REPUBLIQUE TCHEQUE, ROUMANIE, RUSSIE, SLOVAQUIE, TCHECOSLOVAQUIE, UKRAINE
- 06 = Turquie ou Moyen-Orient : AFGHANISTAN, ARABIE SAOUDITE, IRAK, IRAN, ISRAEL, JORDANIE, KAZAKHSTAN, KIRGHIZISTAN, KURDISTAN, LIBAN, OUZBEKISTAN, PALESTINE, SYRIE, TURKMENISTAN, TURQUIE, YEMEN
- 07 = Maghreb : ALGERIE, MAROC, TUNISIE
- 08 = Autre Afrique : AFRIQUE, AFRIQUE EQUATORIALE, AFRIQUE DU SUD, ANGOLA, BENIN, BERGUENT AFRIQUE, BURKINA FASO, BURUNDI, CAMEROUN, CAP VERT, COMORES, CONGO, COTE D'IVOIRE, DJIBOUTI, EGYPTE, ETHIOPIE, KENYA, GABON, GAMBIE, GHANA, GUINEE, GUINEE BISSAU, ILE MAURICE, LIBERIA, MADAGASCAR, MALAWI, MALI, MAURITANIE, MOZAMBIQUE, NIGER, NIGERIA, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, RWANDA, SAO TOME-ET-PRINCIPE, SENEGAL, SEYCHELLES, SOUDAN, TANZANIE, TCHAD, TOGO, ZAIRE, ZIMBABWE
- 09 = Asie, Océanie : AUSTRALIE, BANGLADESH, CAMBODGE, CHINE, COREE, COREE DU SUD, HONG KONG, INDE, INDOCHINE, INDONESIE, JAPON, LAOS, MARSHALL, ILES, NEPAL, MALAISIE, NOUVELLE ZELANDE, PAKISTAN, PHILIPPINES, SRI LANKA, TAIWAN, THAILANDE, VANUATU, VIETNAM
- 10 = Amérique : ARGENTINE, BAHAMAS, BOLIVIE, BRESIL, CANADA, CHILI, COLOMBIE, EQUATEUR, ETATS-UNIS, GUATEMALA, HAITI, HONDURAS, MEXIQUE, PANAMA, PARAGUAY, PEROU, SURINAM, TRINITE-ET-TOBAGO, URUGUAY, VENEZUELA
- 11 = NVPD

LIEUNMER	Pays de naissance de la mère	Alph2
		\$PAYS

Remarque (s) : modalités de LIEUNPER.

CA9	Situation du père à la fin des études	Alph1
		\$CA9_F

Question : A la fin de vos études à la <date de fin d'études>, quelle était la situation de votre père ?

- 1 = Il était en emploi
- 2 = Il ne travaillait pas
- 3 = Décédé (ne pas citer)
- 4 = NVPD (ne pas citer)

CA9C	Position professionnelle du père à la date de fin d'études	Alph1
		\$CA9C_F

Champ : CA9 ≠ 3

Question : Votre père était-il :

- 1 = Ouvrier
- 2 = Employé
- 3 = Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 4 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur
- 5 = Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 6 = Agriculteur
- 7 = NSP (ne pas citer)
- 8 = N'a jamais travaillé (ne pas citer)

2.5 Calendrier et variables calculées

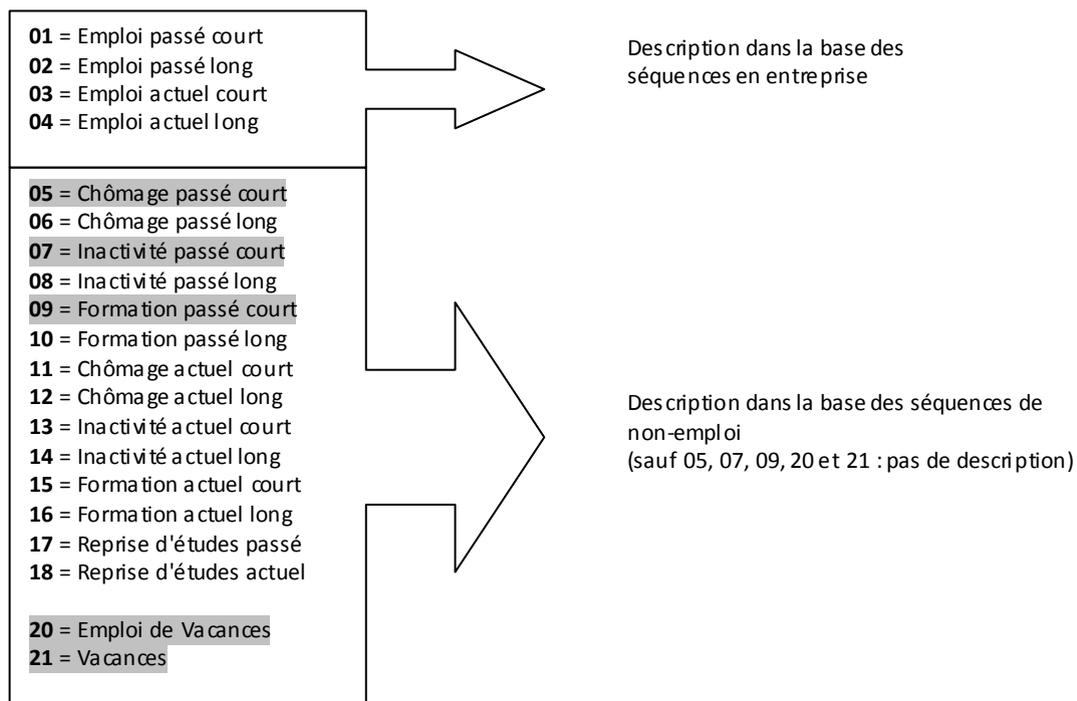
MOISX	Calendrier Professionnel mensuel	Alph4

Le calendrier professionnel décrit la situation de l'enquêté, mois après mois, entre sa date de fin de formation et sa date d'interrogation.

Le MOIS1 correspond à novembre 2006. Le dernier mois est le MOIS45 : il correspond à juillet 2010.

Les variables MOISX sont à valeur manquante jusqu'à la date de fin de formation (Q20) incluse et tirées à l'identique du mois d'interrogation au mois 45. Chaque mois du calendrier est codé sur 4 positions :

- les 2 premières positions renseignent, mois par mois, sur la situation de l'individu. Ces deux positions correspondent à la variable CAL présente dans les bases séquence en entreprise et séquence de non emploi.



- les 2 dernières positions des variables MOISX renvoient le numéro de la séquence correspondante. Ces deux positions reprennent le contenu de la variable NSEQ présente dans les bases séquence en entreprise et séquence de non emploi.

HABDE	Situation d'habitat à la date d'enquête	Alph2
		\$HABDE_F

01 = Vit chez ses parents
02 = Vit en couple
03 = Vit seul

DUROBS	Nombre de mois renseignés dans le calendrier professionnel	Num8

Remarque (s): $DUROBS = IF - ID + 1$.

NSTOT	Nombre de séquences total	Num8

SITDE	Situation de l'enquêté à la date de l'enquête	Alph4
		\$SITDE_F

1 = Emploi
2 = Chômage
3 = Inactivité
4 = Formation
5 = Reprise d'études

MOISINT	Mois d'interrogation	Alph2
		\$MOISINT

04 = Avril 2010
05 = Mai 2010
06 = Juin 2010
07 = Juillet 2010

Les variables qui suivent ont été calculées sur la période comprise entre DEBUT et FIN.

NMEMP	Nombre de mois passés en emploi (hors jobs de vacances)	Num8

NMJVAC	Nombre de mois passés sur des jobs de vacances	Num8

NMCHO	Nombre de mois passés au chômage	Num8

NMINA	Nombre de mois passés en inactivité	Num8

NMFOR	Nombre de mois passés en formation	Num8

NMETU	Nombre de mois passés en reprise d'études	Num8

NMVAC	Nombre de mois passés en vacances	Num8

NSEMP	Nombre de séquences en emploi	Num8

NSCHO	Nombre de séquences de chômage	Num8

NSINA	Nombre de séquences d'inactivité	Num8

NSFOR	Nombre de séquences de formation	Num8

NSETU	Nombre de séquences de reprise d'études	Num8

NSJVAC	Nombre de séquences de jobs de vacances	Num8

NSVAC	Nombre de séquences de vacances	Num8

TAPE	Temps d'accès au premier emploi en nombre de mois	Num8

Remarque(s) : Calculé depuis ID. La variable est à blanc pour les individus n'ayant jamais accédé à un premier emploi.

AGE07	Age de l'individu en 2007 (à la sortie du système éducatif)	Num3

Remarque (s) : AGE07 = 2007 - (1900 + Q2).

TRAJPRO	Trajectoire professionnelle	Alph17
		\$TRAJPRO

Chaque position fait référence à une séquence et est renseignée par une lettre correspondant à la situation décrite par l'individu.

E = Emploi
C = Recherche d'emploi
I = Inactivité
F = Formation
R = Reprise d'études
V = Jobs de vacances
D = Vacances

TYPOTRAJ10	Typologie 2010 des trajectoires d'entrée dans la vie active	Alph1
		\$TYPOTRAJ10F

1 = Accès rapide et durable à l'emploi
2 = Accès différé à l'emploi après une période de chômage
3 = Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation
4 = Décrochage de l'emploi
5 = Chômage persistant ou récurrent
6 = Inactivité durable
7 = Episode de formation ou reprises d'étude après passage sur le marché du travail
8 = Reprise d'étude ou formation de longue durée

Remarque (s) : La variable résulte de la réalisation d'une typologie des trajectoires construite statistiquement à partir des situations mensuelles d'activité (emploi, chômage, inactivité et formations ou reprises d'études). Cette typologie, réalisée en 2010, n'est pas directement comparable avec celle construite avec l'enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».

2.6 Extensions de questionnement

2.6.1 Module Thèses

Champ : DEST = THE ou (Q7B=1 et MODTH=1)

TH1	Date d'Inscription en thèse	Alph2
		\$MOIS_F

Question : Quand vous êtes-vous inscrit en thèse pour la 1ère fois ? (Mois)

01 = Janvier	07 = Juillet
02 = Février	08 = Août
03 = Mars	09 = Septembre
04 = Avril	10 = Octobre
05 = Mai	11 = Novembre
06 = Juin	12 = Décembre

TH2	Date d'inscription en thèse	Alph2
		\$TH2_F

Question : Quand vous êtes-vous inscrit en thèse pour la 1ère fois ? (Année)

- 02 = 2002 ou avant
- 03 = 2003
- 04 = 2004
- 05 = 2005
- 06 = 2006

TH3	Projet professionnel	Alph1
		\$TH3_F

Question : Votre projet professionnel au moment de la soutenance de thèse était de :

- 1 = Travailler à l'Université ou dans la recherche publique
- 2 = Travailler dans la recherche en entreprise
- 3 = Travailler dans le privé mais pas dans le domaine de la recherche
- 4 = Autre
- 5 = Devenir enseignant (Modalité ajoutée)
- 6 = Ne sais pas, pas de projet (Modalité ajoutée)
- 7 = Travailler dans le public (sans notion de recherche) (Modalité ajoutée)
- 8 = Travailler dans la recherche (publique ou privée) (Modalité ajoutée)

TH4	Rémunérations obtenues pendant la thèse	Alph2
		\$TH4_F

Question : Avez-vous bénéficié d'une des rémunérations suivantes pendant votre thèse ?

- 01 = Allocation de recherche du ministère de l'Education et de la Recherche (Oui/Non)
- 02 = Poste de moniteur (Oui/Non)
- 03 = Poste d'ATER (Oui/Non)
- 04 = Convention CIFRE (Oui/Non)
- 05 = Autre contrat géré par une entreprise (Oui/Non)
- 06 = Bourse d'un organisme public (y compris BDI) (Oui/Non)
- 07 = Allocation provenant d'un autre ministère (Oui/Non)
- 08 = Contrat de recherche géré par un organisme public ou une association (Oui/Non)
- 09 = Soutien d'une collectivité locale (Oui/Non)
- 10 = Vacances d'enseignant dans le supérieur (Oui/Non)
- 11 = Salaire d'enseignant dans le secondaire ou le primaire (Oui/Non)
- 12 = Bourse européenne (Oui/Non)
- 13 = Autre financement, précisez Oui/Non
- 14 = Rien de tout cela (Oui/Non)
- 15 = Financement personnel ou familial (Modalité ajoutée)
- 16 = Assistant hospitalier (Modalité ajoutée)
- 17 = Bourse internationale (Modalité ajoutée)

TH4_01	Avez-vous bénéficié d'une allocation de recherche du ministère de l'Education et de la Recherche pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

TH4_02	Avez-vous bénéficié d'un poste de moniteur pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_03	Avez-vous bénéficié d'un poste d'ATER pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_04	Avez-vous bénéficié d'une convention CFRE pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_05	Avez-vous bénéficié d'un autre contrat géré par une entreprise pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_06	Avez-vous bénéficié d'une bourse d'un organisme public (y compris BDI) pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_07	Avez-vous bénéficié d'une allocation provenant d'un autre ministère pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_08	Avez-vous bénéficié d'un contrat de recherche géré par un organisme public ou une association pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_09	Avez-vous bénéficié d'un soutien d'une collectivité locale pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_10	Avez-vous bénéficié de vacances d'enseignant dans le supérieur pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_11	Avez-vous bénéficié de salaire d'enseignant dans le secondaire ou le primaire pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_12	Avez-vous bénéficié d'une bourse européenne pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_13	Avez-vous bénéficié d'un autre financement pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH4_14	Vous n'avez bénéficié d'aucune de ces rémunérations pendant votre thèse ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

TH5	Lieu de réalisation des recherches	Alph1
		\$TH5_F

Question : Où avez-vous principalement effectué vos recherches ?

1 = Dans une université
2 = Dans une école d'ingénieur
3 = Dans un autre organisme public
4 = Dans une entreprise
5 = Chez vous

TH6	Laboratoire de recherche	Alph1
		\$TH6_F

Question : Quel est le label du laboratoire avec lequel vous avez effectué votre thèse ?

1 = Université hors CNRS
2 = CNRS ou CNRS/Université
3 = INSERM
4 = INRA
5 = CEA
6 = Autre, précisez
7 = Sans objet ou ne sait pas
8 = Laboratoire d'école d'ingénieur (Modalité ajoutée)
9 = INRIA (Modalité ajoutée)

TH7	Publications	Alph1
		\$OUINON

Question : Avant la soutenance de votre thèse, avez-vous déjà publié dans des revues scientifiques à comité de lecture ?

- 1 = Oui
2 = Non

TH9	Publications	Alph1
		\$TH9_F

Champ : TH7 = 1

Question : Combien de publications dans ce type de revue ?

- 1 = 1
2 = 2
3 = 3
4 = 4
5 = 5 et plus

TH10	Stages post-doctorat	Alph1
		\$OUINON

Question : Nous allons à présent parler de votre situation après votre thèse. Avez-vous fait un ou plusieurs stages post-doctorat ?

- 1 = Oui
2 = Non

TH11	Financement su 1 ^{er} stage post-doctorat	Alph1
		\$TH11_F

Champ : TH10 = 1

Question : Quel était le mode de financement du premier stage post-doctorat ?

- 1 = Une bourse d'un organisme public français
2 = Une bourse d'un organisme international ou d'un pays étranger
3 = Une bourse d'une entreprise privée française
4 = Une bourse d'une entreprise étrangère
5 = Autre (précisez en clair)
6 = CDD/Vacataire (Modalité ajoutée)
7 = ATER (Modalité ajoutée)
8 = Projet ou contrat de recherche (privé, public ou les 2) (Modalité ajoutée)

TH12	Dépôt d'un dossier de qualification au CNU	Alph1
		\$OUINON

Question : Après l'obtention de votre doctorat, avez-vous déposé un dossier de qualification au CNU (Conseil National des Universités) ?

- 1 = Oui
2 = Non

TH13	Qualification au CNU	Alph1
		\$QUINON

Question : Avez-vous été qualifié ?

1 = Oui
2 = Non

2.6.2 Module pour les post initiaux de l'extension d'échantillon « Sport »

Champ : DEST = SPO

ST1	Post-initiaux Sport : Interruption des études	Alph4

Question : En quelle année avez-vous interrompu vos études pour la 1ère fois ?

DEPST2	Post-initiaux Sport : Département de résidence à la date de 1ère sortie	Alph2
		\$DEPART

REGST2	Post-initiaux Sport : Région de résidence à la date de 1ère sortie	Alph2
		\$REGION

Remarque(s) : modalités de REGETAB + modalité : 99 = Etranger

POLST2	Post-initiaux Sport : Caractérisation de la commune de résidence à la date de 1ère sortie	Alph1
		\$POL

0 = DOM
1 = Pôle urbain
2 = Commune monopolarisée
3 = Commune multipolarisée
4 = Espace à dominante rurale
9 = Etranger
* = Indéterminé

Remarque(s) : plus d'informations sur les nomenclatures de regroupement de communes sur le site web de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm

ZEST2	Post-initiaux Sport : Zone d'emploi de la commune de résidence à la date de 1ère sortie (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph4
		\$ZE

ST2B	Obtention du diplôme	Alph1
		\$ST2B_F

Question : Comment avez-vous obtenu votre diplôme ?

- 1 = En contrôle continu des connaissances
- 2 = En formation modulaire
- 3 = Suite à un examen "sec"
- 4 = En VAE

ST3	Obtention du diplôme	Alph2
		\$MOIS_F

Question : Quand avez-vous démarré votre formation ayant conduit à ce diplôme (mois)?

- | | |
|--------------|----------------|
| 01 = Janvier | 07 = Juillet |
| 02 = Février | 08 = Août |
| 03 = Mars | 09 = Septembre |
| 04 = Avril | 10 = Octobre |
| 05 = Mai | 11 = Novembre |
| 06 = Juin | 12 = Décembre |

ST4	Obtention du diplôme	Alph4
		\$ST4_F

Question : Quand avez-vous démarré votre formation ayant conduit au diplôme (année)?

- 2002 = 2002
- 2003 = 2003
- 2004 = 2004
- 2005 = 2005
- 2006 = 2006
- 2007 = 2007

DEPST22	Post-initiaux Sport : Département de résidence lors de l'obtention du diplôme	Alph2
		\$DEPART

REGST22	Post-initiaux Sport : Région de résidence lors de l'obtention du diplôme	Alph2
		\$REGION

Remarque(s) : modalités de REGETAB + modalité : 99 = Etranger

POLST22	Post-initiaux Sport : Pôle de résidence lors de l'obtention du diplôme (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph1
		\$POL

Remarque(s) : modalités de POLST2

Plus d'informations sur les nomenclatures de regroupement de communes sur le site web de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/nomdefmet/nomenclatures/nomenclatures.htm>

ZEST22	Post-initiaux Sport : Zone d'emploi de la commune de résidence lors de l'obtention du diplôme	Alph4
		\$ZE

ST11	Post-initiaux Sport : Travail dans le domaine du sport ou de l'animation	Alph1
		\$OUINON

Question : Entre <st1> et <st3> <st4>, avez-vous travaillé dans le domaine du sport ou de l'animation ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

ST12	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$ST12_F

Question : Quelle était votre situation principale l'année précédant votre entrée en formation ?

- 1 = En emploi (salaarié ou à votre compte)
- 2 = En recherche d'emploi
- 3 = En formation ou en études
- 4 = En activité bénévole
- 5 = Autre situation

ST13	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$OUINON

Champ : ST12 = 1,4

Question : Etait-ce dans le domaine du sport ou de l'animation ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

ST14	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$ST14_F

Champ : ST12 =2

Question : Etait-ce ?

- 1 = En études secondaires
- 2 = En études supérieures
- 3 = En formation autre

ST15	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$ST15_F

Champ : ST12 =1

Question : Etiez-vous ?

- 1 = Travailleur indépendant (ou profession libérale)
- 2 = Salarié
- 3 = Autre (ne pas citer)

ST16	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$ST16_F

Champ : ST12 =1

Question : Votre employeur était-il :

- 1 = Une collectivité territoriale
- 2 = Une administration ou un organisme public d'état
- 3 = Un hôpital public
- 4 = Une association (loi 1901)
- 5 = Entreprise privée
- 6 = Un autre type d'employeur

ST17	Situation avant entrée en formation	Alph20

Question : Quelle était votre profession avant l'entrée en formation ?

ST18	Objectif de la formation	Alph1
		\$ST18_F

Champ : ST12 =1

Question : En reprenant votre formation de <diplo>, votre objectif principal était de :

- 1 = Obtenir une qualification professionnelle reconnue
- 2 = Changer de fonction SANS promotion
- 3 = Obtenir une promotion
- 4 = Trouver un autre emploi
- 5 = Vous mettre à votre compte
- 6 = Elargir vos compétences
- 7 = Autre

ST19	Objectif de la formation	Alph1
		\$ST19_F

Champ : ST12 =1

Question : En reprenant votre formation de <diplo>, votre objectif principal était de :

- 1 = Obtenir une qualification professionnelle reconnue
- 4 = Trouver un autre emploi
- 5 = Vous mettre à votre compte
- 6 = Elargir vos compétences
- 7 = Autre

ST20	Financement de la formation	Alph1
		\$ST20_F

Question : Qui a financé principalement cette formation ?

- 1 = Un FONGECF
- 2 = Votre employeur
- 3 = Les ASSEDIC, l'ANPE ou Pôle Emploi
- 4 = La Région, le Département ou la Commune
- 5 = Vous-même ou votre famille
- 6 = Autre
- 7 = Ne sait pas (ne pas citer)

ST21	Lieu de la formation	Alph1
		\$OUINON

Question : Habitez-vous toujours à <commune> lorsque vous avez obtenu votre diplôme ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

ST23	Niveau du plus haut diplôme	Alph1
		\$ST23_F

Question : En dehors de votre diplôme de <diplo>, votre plus haut diplôme est-il de niveau :

- 1 = Bac + 3 et plus
- 2 = Bac + 2
- 3 = Bac (ou équivalent)
- 4 = BEP, CAP (ou équivalent)
- 5 = Aucun ou niveau inférieur au CAP - BEP

ST24	Obtention du bac	Alph1
		\$ST24_F

Champ : ST23 = 1,2,3

Question : Avez-vous obtenu (le dernier si plusieurs) :

- 1 = Un bac général
- 2 = Un bac technologique
- 3 = Un bac professionnel
- 9 = N'a pas obtenu de bac

ST24A	Obtention du bac	Alph1
		\$ST24A_F

Champ : ST24 = 1

Question : Dans quelle série ? (le dernier si plusieurs)

- 1 = L (Littéraire)
- 2 = ES (Economique et social)
- 3 = S (Scientifique)
- 9 = Autre

ST24B	Obtention du bac	Alph1
		\$ST24B_F

Champ : ST24 = 2

Question : Dans quelle série (le dernier si plusieurs)

- 1 = STT (Sciences et techniques du tertiaire)
- 2 = STI (Sciences et techniques industrielles)
- 3 = STL (Sciences et techniques de laboratoire)
- 4 = SMS (Sciences et techniques médico-sociales)
- 5 = STAE, STPA (Agronomie)
- 6 = Hôtellerie
- 7 = Autre

ST24C	Obtention du bac	Alph8
		\$BACPRO

Champ : ST24 = 3

Question : Une spécialité ?

ST25	Post-initiaux Sport : Autre diplôme du sport ou de l'animation	Alph1
		\$ST25_F

Question : Possédez-vous un autre diplôme dans le champ du sport ou de l'animation ?

- 1 = Oui, un seul autre
- 2 = Oui, plusieurs autres
- 3 = Non
- 4 = Autre

ST261	Post-initiaux Sport : Autre diplôme du sport ou de l'animation	Alph2
		\$ST261_F

Champ : ST25 = 1

Question : Lequel ?

- | | |
|---|---|
| 1 = Un BEES (brevet d'état d'éducateur sportif) | 8 = Un diplôme STAPS |
| 2 = Un BP JEPS sport | 9 = Un diplôme fédéral ou délivré par un dub |
| 3 = Le BEATEP | 10 = Le BAFA, BAFD ou Base |
| 4 = Un BP JEPS animation | 11 = Autre, précisez |
| 5 = Le BAPAAT | 12 = Un brevet de secourisme (Modalité ajoutée) |
| 6 = Le DEFA | 13 = Un diplôme équestre (Modalité ajoutée) |
| 7 = Le DEDPAD | 14 = Le CAP/BEP Petite enfance (Modalité ajoutée) |

ST26	Post-initiaux Sport : Autre diplôme du sport ou de l'animation	Alph2
		\$ST261_F

Champ : ST25 = 2

Question : Lesquels ? (Plusieurs réponses possibles)

Remarque(s) : modalités de ST261.

ST26T_01	Post-initiaux Sport : vous possédez un BEES (brevet d'état d'éducateur sportif) ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

ST26T_02	Post-initiaux Sport : vous possédez un BP JEPS sport ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

ST26T_03	Post-initiaux Sport : vous possédez le BEATEP ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_04	Post-initiaux Sport : vous possédez un BP JEPS animation ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_05	Post-initiaux Sport : vous possédez le BAPAAT ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_06	Post-initiaux Sport : vous possédez le DEFA ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_07	Post-initiaux Sport : vous possédez le DEDPAD ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_08	Post-initiaux Sport : vous possédez un diplôme STAPS ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_09	Post-initiaux Sport : vous possédez un diplôme fédéral ou délivré par un club ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_10	Post-initiaux Sport : vous possédez le BAFA, BAFD ou Base ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_11	Post-initiaux Sport : vous possédez un autre diplôme ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_12	Post-initiaux Sport : vous possédez un brevet de secourisme ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_13	Post-initiaux Sport : vous possédez un diplôme équestre ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

ST26T_14	Post-initiaux Sport : vous possédez un CAP/BEP Petite enfance ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

2.6.3 Module pour les post initiaux de l'extension d'échantillon « Santé/Social »

Champ : DEST = SOC

SP1	Post-initiaux Santé/Social : Interruption des études	Alph4

Question : En quelle année avez-vous interrompu vos études pour la 1ère fois ?

DEPSP2	Post-initiaux Santé/Social : Département de résidence à la date de 1ère sortie	Alph2
		\$DEPART

REGSP2	Post-initiaux Santé/Social : Région de résidence à la date de 1ère sortie	Alph2
		\$REGION

Remarque (s) : modalités de REGETAB + modalité : 99 = Etranger

POLSP2	Post-initiaux Santé/Social : Caractérisation de la commune de résidence à la date de 1ère sortie (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph1
		\$POL

0 = DOM
1 = Pôle urbain
2 = Commune monopolarisée
3 = Commune multipolarisée
4 = Espace à dominante rurale
9 = Etranger
* = Indeterminé

Remarque(s) : plus d'informations sur les nomenclatures de regroupement de communes sur le site web de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm

ZESP2	Post-initiaux Santé/Social : Zone d'emploi de la commune de résidence à la date de 1ère sortie (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph4
		\$ZE

SP3	Obtention du diplôme	Alph2
		\$MOIS_F

Question : Quand avez-vous démarré votre formation ayant conduit à ce diplôme ? (Mois)

01 = Janvier	07 = Juillet
02 = Février	08 = Août
03 = Mars	09 = Septembre
04 = Avril	10 = Octobre
05 = Mai	11 = Novembre
06 = Juin	12 = Décembre

SP4	Obtention du diplôme	Alph4
		\$SP4_F

Question : Quand avez-vous démarré votre formation ayant conduit à ce diplôme ? (Année)

2002 = 2002
2003 = 2003
2004 = 2004
2005 = 2005
2006 = 2006
2007 = 2007

DEPSP22	Post-initiaux Santé/Social : Département de résidence lors de l'obtention du diplôme	Alph2
		\$DEPART

REGSP22	Post-initiaux Santé/Social : Région de résidence lors de l'obtention du diplôme	Alph2
		\$REGION

Remarque(s) : modalités de REGETAB + modalité : 99 = Etranger

ZESP22	Post-initiaux Santé/Social : Zone d'emploi de la commune de résidence lors de l'obtention du diplôme (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph4
		\$ZE

SP5	Temps passé en activité	Alph1
		\$SP5_F

Question : Entre <sp1> et <sp3> <sp4>, combien de temps avez-vous passé en emploi ? (En mois/En année)

1 = Nombre de mois
2 = Nombre d'années

SP6	Temps passé en activité (Durée)	Alph5

Question : Durée

SP7	Temps passé en recherche d'emploi	Alph1
		\$SP5_F

Question : Entre <sp1> et <sp3> <sp4>, combien de temps avez-vous passé en recherche d'emploi ? (En mois/En année)

1 = Nombre de mois
2 = Nombre d'années

SP8	Temps passé en recherche d'emploi (Durée)	Alph5

Question : Durée

SP9	Temps passé en formation	Alph1
		\$SP5_F

Question : Entre <sp1> et <sp3> <sp4>, combien de temps avez-vous passé en formation ? (En mois/En année)

1 = Nombre de mois
2 = Nombre d'années

SP10	Temps passé en formation (Durée)	Alph5

Question : Durée

SP11	Travail dans le domaine de la santé, du social ou du médico-social	Alph1
		\$OUINON

Champ : SP6 = 0

Question : Au cours de cette période, avez-vous travaillé dans le domaine de la santé, du social ou du médico-social ?

1 = Oui
2 = Non

SP12	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$SP12_F

Question : Quelle était votre situation principale l'année précédant votre entrée en formation ?

- 1 = En emploi
- 2 = En recherche d'emploi
- 3 = En formation ou en études
- 4 = Autre situation

SP13	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$QUINON

Champ : SP12 = 1,3

Question : Etait-ce dans le domaine de la santé, du social ou du médico-social ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

SP14	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$SP14_F

Champ : SP12 = 3

Question : Etait-ce ?

- 1 = En études secondaires
- 2 = En études supérieures
- 3 = En formation autre

SP15	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$SP15_F

Champ : SP12 =1

Question : Etiez-vous ?

- 1 = Travailleur indépendant (ou profession libérale)
- 2 = Salarié
- 3 = Autre (ne pas citer)

SP16	Situation avant entrée en formation	Alph1
		\$SP16_F

Champ : SP12 =1

Question : Votre employeur était-il :

- 1 = Une collectivité territoriale
- 2 = Une administration ou un organisme public d'état
- 3 = Un hôpital public
- 4 = Une association (loi 1901)
- 5 = Entreprise privée
- 6 = Un autre type d'employeur
- 7 = Un particulier (Modalité ajoutée)

SP17	Situation avant entrée en formation	Alph20

Question : Quelle était votre profession avant l'entrée en formation ?

SP18	Objectif de la formation	Alph1
		\$SP18_F

Champ : SP12 =1

Question : En suivant votre formation de <diplo>, votre objectif principal était de :

- 01 = Changer de fonction SANS promotion
- 02 = Obtenir une promotion
- 03 = Trouver un autre emploi
- 04 = Vous mettre à votre compte
- 05 = Etre mieux reconnu dans votre métier
- 06 = Garder votre emploi
- 07 = Autre
- 08 = Désir/choix personnel (Modalité ajoutée)
- 09 = Meilleure situation professionnelle (Modalité ajoutée)
- 10 = Obtenir une qualification reconnue (Modalité ajoutée)

SP19	Objectif de la formation	Alph1
		\$SP19_F

Champ : SP12 =1

Question : En suivant votre formation de <diplo>, votre objectif principal était de :

- 1 = Obtenir une qualification reconnue
- 2 = Vous mettre à votre compte
- 3 = Trouver un emploi
- 4 = Changer de métier
- 5 = Autre
- 6 = Désir personnel (Modalité ajoutée)

SP20	Financement de la formation	Alph1
		\$SP20_F

Question : Qui a financé principalement cette formation ?

- 1 = Un FONGECIF
- 2 = Votre employeur
- 3 = Les ASSEDIC, l'ANPE ou Pôle Emploi
- 4 = La Région, le Département ou la Commune
- 5 = Vous-même ou votre famille
- 6 = Autre
- 7 = Ne sait pas (ne pas citer)

SP21	Lieu de la formation	Alph1
		\$OUINON

Question : Habitez-vous toujours à <commune> lorsque vous avez obtenu votre diplôme ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

SP23	Niveau du plus haut diplôme	Alph1
		\$SP23_F

Question : En dehors de votre diplôme de <diplo>, votre plus haut diplôme est-il de niveau :

- 1 = Bac + 3 et plus
- 2 = Bac + 2
- 3 = Bac (ou équivalent)
- 4 = BEP, CAP (ou équivalent)
- 5 = Aucun ou niveau inférieur au CAP - BEP

SP24	Obtention du bac	Alph1
		\$SP24_F

Champ : SP23 = 1,2,3

Question : Quel baccalauréat avez-vous obtenu ?

- 01 = L ou A (littéraire)
- 02 = ES ou B (Economique et social)
- 03 = S ou C, D, E (Scientifique)
- 04 = STT ou G (Sciences et techniques du tertiaire)
- 05 = STI ou F (Sciences et techniques industrielles)
- 06 = STL ou F7 (Sciences et techniques de laboratoire)
- 07 = SMS ou F8 (Sciences médico-sociales)
- 08 = STAE (Agronomie)
- 09 = Un bac professionnel
- 10 = Autre
- 11 = Pas de bac, niveau bac, autre diplôme homologué de même niveau ou équivalence bac
- 12 = Brevet de technicien ou professionnel
- 13 = Validation des acquis

2.6.4 Module Recours aux intermédiaires du marché du travail

Cette extension de questionnaire de pôle Emploi concerne le sous-échantillon des « 5000 » (pondération POND_5000), ainsi que les jeunes repérés comme résidant en ZUS l'année de la sortie ou au non diplômés (pondération PONDEF).

PE1	Contact avec l'ANPE/Pôle emploi	Alph1
		\$QUINON

Champ : ZUS=1 ou QEXT=1 ou PHDIP=01

Question : Depuis 2007, avez-vous eu au moins un entretien avec un conseiller de l'ANPE ou de Pôle emploi ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

PE2	Contact avec l'ANPE/Pôle emploi	Alph1
		\$PE2_F

Champ : PE1 = 1

Question : Combien d'entretiens ?

- 1 = Un seul
- 2 = Entre 2 et 5
- 3 = Entre 6 et 10
- 4 = Plus de 10

PE3	Contact avec l'ANPE/Pôle emploi	Alph1
		\$PE3_F

Champ : PE1 = 1

Question : Globalement, estimez-vous que <œt> <œs> entretien(s) que vous avez eu(s) avec l'ANPE ou Pôle emploi <a> <ont> été :

- 1 = Très utile(s)
- 2 = Plutôt utile(s)
- 3 = Plutôt inutile(s)
- 4 = Inutile(s)
- 5 = (ne pas citer) NSP/NVPD

ML1	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1
		\$OUINON

Question : Depuis 2007, avez-vous eu au moins un entretien avec un conseiller d'une mission locale ou d'une PAIO ? (face à face ou téléphonique)

- 1 = Oui
- 2 = Non

ML2	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1
		\$ML2_F

Champ : ML1 = 1

Question : Combien d'entretiens ?

- 1 = Un seul
- 2 = Entre 2 et 5
- 3 = Entre 6 et 10
- 4 = Plus de 10

ML3	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1
		\$ML3_F

Champ : ML1 = 1 et (ZUS=1 ou QEXT=1 ou PHDIP=01)

Question : Globalement, estimez-vous que <œt> <œs> entretien(s) que vous avez eu(s) avec une mission locale ou une PAIO <a><ont> été :

- 1 = Très utile(s)
- 2 = Plutôt utile(s)
- 3 = Plutôt inutile(s)
- 4 = Inutile(s)
- 5 = (ne pas citer) NSP/NVPD

2.6.5 Module Stage

MODUL_STA	Repérage de personnes concernées par le module stage	Alph1
		\$MODULSTA

- 1 = Hors échantillon des 5 000 (QEXT=2)
- 2 = Dans l'échantillon des 5 000 et non concerné par le module stage (QEXT=1 et CFA=2 et Q7A=2)
- 3 = Concerné par le module stage et a effectué au moins un stage (FP1=1)
- 4 = Concerné par le module stage et n'a pas effectué de stage (FP1=2)

Remarque (s): variable construite à partir de FP1 et FP2S

NB_STAGES	Nombre total de stages effectués	Num

Champ : tous les individus du sous-échantillon des « 5 000 » ayant effectué au moins un stage (MODUL_STA= 3)

Remarque(s) :

Somme du nombre de stages déclarés par année pour les sortants de formation santé/social

Nombre de stages déclarés pour les autres

Variable à utiliser avec la variable POND_5000

3. Table des séquences en entreprise

Champ : CAL=01, 02, 03, 04, 20

3.1 Attributs de la séquence entreprise

IDENT	Identifiant INDIVIDU	Alph8
--------------	----------------------	-------

NSEQ	Numéro de la séquence	Num2
-------------	-----------------------	------

Remarque (s) : Correspond aux positions 3 et 4 des modalités des variables MOISX (dans la table des individus).

Exemple pour un emploi salarié : si NSEQ = 3, cette séquence entreprise correspond à la 3ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence a débuté en janvier 2009 et s'est terminée en juin 2009, les variables MOIS27 à MOIS32 seront codées 0103 (01 signifiant séquence courte en entreprise du passé).

INTERIM	Séquence d'intérim	Alph1 \$OUINON
----------------	--------------------	-------------------

Champ : CAL ne 20

Question : La séquence d'emploi s'est-elle déroulée en intérim ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

GROUPE	Caractéristique de la séquence	Alph2 \$GROUPE
---------------	--------------------------------	-------------------

La variable GROUPE est très importante pour le pilotage du CATI. En effet, le questionnaire de la Génération 2007 est un questionnaire allégé, pour lequel on ne possède pas l'information l'ensemble des séquences d'emploi ne sont pas décrite. elle détermine quelles informations seront décrites pour la séquence d'emploi.

- 1 = une seule séquence d'emploi
- 2 = première séquence d'emploi, terminée à la date d'enquête
- 3 = séquence d'emploi en cours à la date d'enquête, différente de la première séquence.

Remarques : la variable GROUPE n'est pas renseignée pour toutes les autres séquences d'emploi telles que job de vacance, deuxième séquence d'emploi (et suivantes) terminées à la date d'enquête.

Si GROUPE=1, la situation à l'embauche et la situation actuelle seront décrites. Si GROUPE=2, seule la situation d'embauche est décrite. Si GROUPE=3, seule la situation actuelle est renseignée. Enfin, si GROUPE est à blanc, la séquence d'emploi correspondante n'est pas du tout décrite.

RETOU	Retour dans l'entreprise	Alph2
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : cette variable indique les retours dans une entreprise où l'enquêté a déjà travaillé depuis sa sortie du système éducatif, lors d'une séquence antérieure. Pour CAL = 20, RETOU = 2. Attention, cette variable n'est pas reliée entre les 2 interrogations.

CAL	Déclaration du calendrier	Alph2
		\$CAL

01 = Emplois courts du passé
02 = Emplois longs du passé
03 = Emplois courts actuels
04 = Emplois longs actuels
20 = Emplois de vacances

ACTU	Séquence actuelle	Alph1
		\$ACTU

0 = Séquence en entreprise du passé
1 = Séquence en entreprise à la date de l'enquête

Remarque (s) : Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de la séquence à la date de l'enquête

DEBUT	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2006
2 = Décembre 2006
...
44 = Juin 2010
45 = Juillet 2010

FIN	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2006
2 = Décembre 2006
...
44 = Juin 2010
45 = Juillet 2010

DUREE	Durée de la séquence en nombre de mois	Alph2

Remarque (s) : $DUREE = FIN - DEBUT + 1$

TYPESEQ	Nature de la séquence d'emploi déterminant le niveau de questionnement	Alph3
		\$TYPESEQ

int = Séquence d'intérim plusieurs missions dans des entreprises différentes

asc = A son compte

afa = Aide familial

sco = Salarié séquence courte (jusqu'à 12 mois dans le passé et jusqu'à 6 mois pour la situation actuelle)

slo = Salarié séquence longue (supérieure à 12 mois dans le passé et supérieure à 6 mois pour la situation actuelle)

vac = Séquence d'emploi de vacances ne donnant lieu à aucune description

Remarque (s) : pour TYPESEQ = int,

- s'il s'agit de la première séquence de travail du calendrier, la première mission est décrite
- s'il s'agit de la séquence actuelle, la mission décrite est celle à la date d'enquête
- dans tous les autres cas, la mission décrite est plus longue.

INTER	Intérimaire plusieurs missions dans plusieurs entreprises	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : variable issue du calendrier.

3.2 L'employeur

Champ : TYPESEQ ≠ vac

DEPART	Département de l'entreprise	Alph2
		\$DEPART

Remarque (s) : La commune de l'entreprise est déclarée par l'enquête puis saisie dans le menu déroulant des communes et codes communes par l'enquêteur. L'enquêteur valide ensuite avec l'enquête la commune et le département et coche le code commune correspondant. C'est à partir de ce code que sont calculées les variables DEPART, REG, POL et ZE. Les modalités sont les mêmes que DEP6EME.

REG	Région de l'entreprise	Alph2
		\$REGION

Remarque (s) : modalités de REGETAB.

POL	Caractérisation de la commune de l'entreprise (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph1
		\$POL

Remarque (s) : modalités de POL6EME.

ZE	Zone d'emploi de la commune de l'entreprise (selon le zonage disponible à la date d'enquête)	Alph4
		\$ZE

Remarque(s) : modalités de ZE6EME.

NATENTR	Nature de l'entreprise	Alph2
		\$NATENTR

Champ : GROUPE = 1,2,3

- 11 = Education nationale
- 12 = Armée
- 13 = Autre Etat
- 21 = Collectivités territoriales
- 22 = Hôpitaux
- 23 = Divers secteurs publics
- 30 = Sécurité sociale
- 40 = Entreprise publique nationalisée
- 50 = Secteur privé
- 60 = Indéterminé

EP11	Caractéristiques de l'entreprise	Alph1
		\$OUINON

Champ : NATENTR = 50 ou 60 et GROUPE = 1,2,3

Question :

Si séquence du passé : Cette entreprise avait-elle plusieurs établissements ?

Si séquence actuelle : Cette entreprise a-t-elle plusieurs établissements ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

EP12	Caractéristiques de l'entreprise	Alph1
		\$EP12_F

Champ : NATENTR = 50 ou 60 et GROUPE = 1,2,3

Question :

Si séquence du passé : Combien de salariés travaillaient dans cette entreprise / établissement ?

Si séquence actuelle : Combien de salariés travaillent dans cette entreprise / établissement ?

- 1 = aucun salarié
- 2 = 1 à 2
- 3 = 3 à 9
- 4 = 10 à 19
- 5 = 20 à 49
- 6 = 50 à 199
- 7 = 200 à 499
- 8 = 500 et plus
- 9 = NSP (Ne pas citer)

NES	Activité économique de l'entreprise codée en NES	Alph3
		\$NES \$NES16_F \$NES8_F \$NES4_F

Champ : GROUPE = 1,2,3

A00 = Agriculture, sylviculture, pêche	J20 = Commerce de gros, intermédiaires
B00 = Industries agricoles et alimentaires	J31 = Grande distribution à dominante alimentaire
C11 = Industrie de l'habillement et des fourrures	J32 = Autres magasins alimentation
C12 = Industrie du cuir et de la chaussure	J33 = Autres commerces de détail, réparations
C20 = Edition, imprimerie, reproduction	K03 = Transports routiers de marchandises
C31 = Industrie pharmaceutique	K10 = Autres transports, auxiliaires des transports
C32 = Industrie de la parfumerie et entretien	K05 = Transports aériens, espace
C41 = Fabrication de meubles	L01 = Banques, caisses d'épargne, société de crédit
C42 = Fabrication de bijoux, instruments de musique	L02 = Assurances
C43 = Fabrication d'articles de sport, de jeux, industries diverses	L03 = Auxiliaires financiers et d'assurances
C44 = Fabrication d'appareils domestiques	M09 = Activités immobilières
C45 = Fabrication d'appareils de réception	N10 = Postes et télécommunications
C46 = Fabrication de matériel optique, photo, horlogerie	N21 = Conseil et assistance informatique
D00 = Industrie automobile	N22 = Services juridiques, comptables, conseil en gestion, communication
E10 = Construction navale, aéronautique, ferroviaire, moto	N23 = Administration d'entreprise
E20 = Chaudronnerie, métallurgie pour la construction	N24 = Publicité, études de marché, sondages
E29 = Fabrication de machines et équipements - dont a mes	N25 = Architecture, ingénierie, contrôle
E31 = Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	N30 = Nettoyage
E32 = Fabrication moteurs, génératrices, transformateurs électriques	N31 = Location sans opérateur
E33 = Fabrication d'appareils d'émissions et de transmission	N32 = Sélection et fourniture de personnel
E39 = Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie, matériel de mesure-contrôle	N33 = Services divers fournis principalement aux entreprises
F10 = Industries des produits minéraux	N34 = Assainissement, voirie, gestion des déchets
F20 = Industrie textile	N35 = Sécurité, gardiennage
F31 = Industries du bois	N40 = Recherche et développement
F39 = Fabrication papier, carton, articles dérivés	P10 = Hôtels et restaurants
F45 = Caoutchouc	P20 = Activités récréatives, culturelles et sportives
F46 = Plasturgie	P31 = Services personnels
F49 = Chimie, para-chimie, fibres artificielles et synthétiques	P32 = Services domestiques
F50 = Métallurgie et transformation des métaux - dont récupération	Q10 = Education
F61 = Fabrication de matériel électrique	Q21 = Santé
F62 = Fabrication de composants électroniques	Q22 = Action sociale
G99 = Energie	R10 = Administration publique
H00 = Construction	R20 = Activités associatives et extra-territoriales
J10 = Commerce et réparation automobile	Z99 = Indéterminé

Remarque (s) : Codification à partir de NOM1, EP4 à EP10. Méthode automatique et manuelle.

3.3 Descriptif de l'emploi

EP1	Type d'emploi	Alph1
		\$EP1_F

Champ : GROUPE = 1,2,3

Question :

Si séquence du passé : Nous allons maintenant parler de l'entreprise <nom de l'entreprise> à <commune de l'entreprise> où vous avez travaillé entre <DEBUT> et <FIN>. Dans cette entreprise :

Si séquence actuelle : Nous allons maintenant parler de l'entreprise <nom de l'entreprise> à <commune de l'entreprise> où vous travaillez depuis <DEBUT>. Dans cette entreprise :

- 1 = Vous étiez salarié
- 2 = Vous étiez à votre compte
- 3 = Vous aidiez un membre de votre famille

EP2	Durée de la mission d'intérim	Alph1
		\$EP2_F

Champ : TYPESEQ = int_et GROUPE = 1,2,3

Question :

Si ACTU_09=0 : Nous allons maintenant parler de la mission d'intérim que vous avez effectuée dans l'entreprise <nom de l'entreprise> à partir de <DEBUT>. Combien de temps a duré cette mission ?

Si ACTU_09=1 : Nous allons maintenant parler de la mission d'intérim que vous effectuez actuellement dans l'entreprise <nom de l'entreprise>. Depuis quand cette mission a-t-elle commencé ?

- 1 = Nombre de jours
- 2 = Nombre de mois

EPJ	Durée de la mission d'intérim	Alph2

Champ : TYPESEQ = int_et GROUPE = 1,2,3

Question : Durée de la mission d'intérim (jours)

EPM	Durée de la mission d'intérim	Alph2

Champ : TYPESEQ = int_et GROUPE = 1,2,3

Question : Durée de la mission d'intérim (mois)

EP15	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par :	Alph1
		\$EP15_F

Champ : SUPER = 2 et RETOU = 2 et TYPESEQ = slo, sco et GROUPE = 1,2

Question : Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par :

- 1 = Par l'ANPE/Pôle Emploi (oui/non)
- 2 = Par une mission locale, une PAIO (oui/non)
- 3 = Par votre établissement de formation (oui/non)
- 4 = Par quelqu'un de votre famille (oui/non)
- 5 = Par une autre de vos relations (oui/non)
- 6 = Par une petite annonce (presse, internet) (oui/non)
- 7 = (NE PAS QTER) Par une candidature spontanée (oui/non)
- 8 = (NE PAS QTER) Par l'intérim (oui/non)
- 9 = Autres (oui/non)

EP15A	Comment aviez-vous su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?	Alph1
		\$EP15A_F

Champ : SUPER = 1 et TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

Question : Comment aviez-vous su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?

- 1 = Par l'ANPE/Pôle Emploi (oui/non)
- 2 = Par une mission locale, une PAIO (oui/non)
- 3 = Par L'APEC
- 4 = Par votre établissement de formation (oui/non)
- 5 = Par quelqu'un de votre famille (oui/non)
- 6 = Par une autre de vos relations (oui/non)
- 7 = Par une petite annonce (presse, internet) (oui/non)
- 8 = (NE PAS QTER) Par une candidature spontanée (oui/non)
- 9 = (NE PAS QTER) Par l'intérim (oui/non)
- 0 = Autres (oui/non)

EP15T_01	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par l'ANPE/Pôle Emploi	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_02	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par une mission locale, une PAIO	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_03	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par L'APEC	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_04	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par votre établissement de formation	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_05	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par quelqu'un de votre famille	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_06	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par une autre de vos relations	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_07	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par une petite annonce (presse, internet)	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_08	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise Par une candidature spontanée	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

- 1 = Oui
- 2 = Non

EP15T_09	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par l'intérim	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

1 = Oui
2 = Non

EP15T_10	Vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise par un autre moyen	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ ≠ RETOU et GROUPE = 1,2

1 = Oui
2 = Non

STAT_EMB	Contrat de travail lors de l'entrée dans cette séquence entreprise	Alph2
		\$STATUT

Champ : GROUPE = 1,2

Question : Sur quel contrat de travail avez-vous été embauché en...?

01 = Indépendant (à son compte)	13 = Stagiaire
02 = Aide familial	14 = Pas de contrat
03 = Fonctionnaire	16 = Autres
04 = CDI	18 = CIE
05 = CDD	20 = ATER
06 = Apprentissage	21 = Post-doctorat
07 = Intérim	22 = Vacataire
08 = Contrat de professionnalisation	23 = Contrat étranger
10 = CAE, CES, CEC	24 = Bourse
11 = Autre contrat aidé	25 = CNE
12 = Saisonnier	26 = Intermittents du spectacle

EP25	Changement de contrat de travail au cours de la séquence entreprise	Alph1
		\$OUINON

Champ : GROUPE = 1

Question : Aujourd'hui, avez-vous toujours le même contrat de travail ?

1 = Oui
2 = Non

STAT_FIN	Dernier contrat de travail dans cette séquence entreprise	Alph2
		\$STATUT

Champ : GROUPE = 1,3

Question : Nature du dernier contrat dans l'entreprise

Remarque(s) : modalités de STAT_EMB.

EMPL_EMB	Intitulé en clair de la profession à l'embauche	Alph200
-----------------	---	---------

Champ : GROUPE = 1,2

Remarque (s) : construite à partir du menu déroulant des professions et des informations complémentaires récupérées lorsque la profession déclarée est imprécise.

EP39	Changement de profession dans l'entreprise	Alph1 \$QUINON
-------------	--	-------------------

Champ : GROUPE = 1

Question : Aujourd'hui, êtes-vous toujours <profession à l'embauche> ?

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : TYPESEQ = afa, asc, int, sco, EP39 est égale à 1 = Oui.

EMPL_FIN	Intitulé de la profession à la fin de la séquence	Alph200
-----------------	---	---------

Champ : GROUPE = 1,3

Remarque (s) : construite à partir du menu déroulant des professions et des informations complémentaires récupérées lorsque la profession déclarée est imprécise. Pour TYPESEQ ≠ slo, l'intitulé est le même que EMPL_emb. Si TYPESEQ = slo et que l'individu a changé d'emploi (EP39 = 2), alors la profession est demandée en début et en fin de séquence.

PCS_EMB	Profession Catégorie Sociale à l'embauche	Alph4 \$PCS \$CS42_F \$CS8_F
----------------	---	------------------------------------

Champ : GROUPE = 1,2

- 111A = Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures
- 111B = Maraîchers horticulteurs sur petite exploitation
- 111C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation
- 111D = Éleveurs d'herbivores sur petite exploitation
- 111E = Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur petite exploitation
- 111F = Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
- 121A = Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
- 121B = Maraîchers horticulteurs sur moyenne exploitation
- 121C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation
- 121D = Éleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
- 121E = Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur moyenne exploitation
- 121F = Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
- 122A = Entrepreneurs de travaux agricoles à façon de 0 à 9 salariés
- 122B = Exploitants forestiers indépendants de 0 à 9 salariés
- 122C = Patrons pêcheurs et aquaculteurs de 0 à 9 salariés
- 131A = Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures
- 131B = Maraîchers horticulteurs sur grande exploitation
- 131C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation
- 131D = Éleveurs d'herbivores sur grande exploitation
- 131E = Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur grande exploitation
- 131F = Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
- 211A = Artisans maçons
- 211B = Artisans menuisiers du bâtiment charpentiers en bois
- 211C = Artisans couvreurs
- 211D = Artisans plombiers chauffagistes

211E = Artisans électriciens du bâtiment
 211F = Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
 211G = Artisans serruriers métalliers
 211H = Artisans en terrassement travaux publics
 211J = Entrepreneurs en parcs et jardins paysagistes
 212A = Artisans mécaniciens en machines agricoles
 212B = Artisans chaudronniers
 212C = Artisans en mécanique générale fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
 212D = Artisans divers de fabrication de machines
 213A = Artisans de l'habillement du textile et du cuir
 214A = Artisans de l'ameublement
 214B = Artisans du travail mécanique du bois
 214C = Artisans du papier de l'imprimerie et de la reproduction
 214D = Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)
 214E = Artisans d'art
 214F = Autres artisans de fabrication (y.c. horlogers matériel de précision)
 215A = Artisans boulangers pâtisseries de 0 à 9 salariés
 215B = Artisans bouchers de 0 à 9 salariés
 215C = Artisans charcutiers de 0 à 9 salariés
 215D = Autres artisans de l'alimentation de 0 à 9 salariés
 216A = Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
 216B = Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles
 216C = Artisans réparateurs divers
 217A = Conducteurs de taxis ambulanciers et autres artisans du transport de 0 à 9 salariés
 217B = Artisans déménageurs de 0 à 9 salariés
 217C = Artisans coiffeurs manucures esthéticiens de 0 à 9 salariés
 217D = Artisans teinturiers blanchisseurs de 0 à 9 salariés
 217E = Artisans des services divers de 0 à 9 salariés
 218A = Transporteurs indépendants routiers et fluviaux de 0 à 9 salariés
 219A = Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans effectuant un travail administratif ou commercial
 221A = Petits et moyens grossistes en alimentation de 0 à 9 salariés
 221B = Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires de 0 à 9 salariés
 222A = Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée de 0 à 9 salariés
 222B = Petits et moyens détaillants en alimentation générale de 0 à 9 salariés
 223A = Détaillants en ameublement décoration équipement du foyer de 0 à 9 salariés
 223B = Détaillants en droguerie bazar quincaillerie bricolage de 0 à 9 salariés
 223C = Fleuristes de 0 à 9 salariés
 223D = Détaillants en habillement et articles de sport de 0 à 9 salariés
 223E = Détaillants en produits de beauté de luxe (hors biens culturels) de 0 à 9 salariés
 223F = Détaillants en biens culturels (livres disques multimédia objets d'art) de 0 à 9 salariés
 223G = Détaillants en tabac presse et articles divers de 0 à 9 salariés
 223H = Exploitants et gérants libres de station-service de 0 à 9 salariés
 224A = Exploitants de petit restaurant café-restaurant de 0 à 2 salariés
 224B = Exploitants de petit café débit de boisson associé ou non à une autre activité hors restauration de 0 à 2 salariés
 224C = Exploitants de petit hôtel hôtel-restaurant de 0 à 2 salariés
 224D = Exploitants de café restaurant hôtel de 3 à 9 salariés
 225A = Intermédiaires indépendants du commerce de 0 à 9 salariés
 226A = Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants de 0 à 9 salariés
 226B = Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants de 0 à 9 salariés
 226C = Agents immobiliers indépendants de 0 à 9 salariés
 227A = Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif de 0 à 9 salariés
 227B = Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignements santé social) de 0 à 9 salariés
 227C = Astrologues professionnels de la parapsychologie guérisseurs de 0 à 9 salariés
 227D = Autres indépendants divers prestataires de services de 0 à 9 salariés
 231A = Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
 232A = Chefs de moyenne entreprise de 50 à 499 salariés
 233A = Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics de 10 à 49 salariés
 233B = Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports de 10 à 49 salariés
 233C = Chefs d'entreprise commerciale de 10 à 49 salariés
 233D = Chefs d'entreprise de services de 10 à 49 salariés
 311A = Médecins libéraux spécialistes
 311B = Médecins libéraux généralistes
 311C = Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
 311D = Psychologues psychanalystes psychothérapeutes (non médecins)
 311E = Vétérinaires (libéraux ou salariés)
 311F = Pharmaciens libéraux

312A = Avocats
 312B = Notaires
 312C = Experts comptables agréés libéraux
 312D = Conseils et experts libéraux en études économiques organisation et recrutement gestion et fiscalité
 312E = Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
 312F = Architectes libéraux
 312G = Géomètres-experts huissiers de justice officiers ministériels professions libérales diverses
 313A = Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif
 331A = Personnels de direction de la fonction publique (Etat collectivités locales hôpitaux)
 332A = Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
 332B = Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
 333A = Magistrats
 333B = Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts du Trésor et des Douanes
 333C = Cadres de la Poste
 333D = Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
 333E = Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement Patrimoine Impôts Trésor Douanes)
 333F = Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement Patrimoine)
 334A = Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
 335A = Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
 341A = Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
 341B = Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
 342A = Enseignants de l'enseignement supérieur
 342B = Professeurs et maîtres de conférences
 342C = Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur
 342D = Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur
 342E = Chercheurs de la recherche publique
 342F = Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
 342G = Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
 342H = Allocataires de la recherche publique
 343A = Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
 344A = Médecins hospitaliers sans activité libérale
 344B = Médecins salariés non hospitaliers
 344C = Internes en médecine odontologie et pharmacie
 344D = Pharmaciens salariés
 351A = Bibliothécaires archivistes conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)
 352A = Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
 352B = Auteurs littéraires scénaristes dialoguistes
 353A = Directeurs de journaux administrateurs de presse directeurs d'éditions (littéraire musicale audiovisuelle et multimédia)
 353B = Directeurs responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
 353C = Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
 354A = Artistes plasticiens
 354B = Artistes+B493 de la musique et du chant
 354C = Artistes dramatiques
 354D = Artistes de la danse du cirque et des spectacles divers
 354E = Artistes de la danse
 354F = Artistes du cirque et des spectacles divers
 354G = Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
 371A = Cadres d'état-major administratifs financiers commerciaux des grandes entreprises
 372A = Cadres chargés d'études économiques financières commerciales
 372B = Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
 372C = Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
 372D = Cadres spécialistes de la formation
 372E = Juristes
 372F = Cadres de la documentation de l'archivage (hors fonction publique)
 373A = Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
 373B = Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
 373C = Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
 373D = Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
 374A = Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
 374B = Chefs de produits acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
 374C = Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
 374D = Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
 375A = Cadres de la publicité
 375B = Cadres des relations publiques et de la communication
 376A = Cadres des marchés financiers
 376B = Cadres des opérations bancaires

376C = Cadres commerciaux de la banque
 376D = Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
 376E = Cadres des services techniques des assurances
 376F = Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
 376G = Cadres de l'immobilier
 377A = Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
 380A = Directeurs techniques des grandes entreprises
 381A = Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture la pêche les eaux et forêts
 381B = Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture la pêche les eaux et forêts
 381C = Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture la pêche les eaux et forêts
 382A = Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
 382B = Architectes salariés
 382C = Ingénieurs cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
 382D = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment travaux publics
 383A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en électricité électronique
 383B = Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique électronique
 383C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
 384A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en mécanique et travail des métaux
 384B = Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
 384C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
 385A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire chimie métallurgie matériaux lourds)
 385B = Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire chimie métallurgie matériaux lourds)
 385C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
 386A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois énergie eau)
 386B = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement de la distribution d'énergie eau
 386C = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)
 386D = Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie eau
 386E = Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)
 387A = Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
 387B = Ingénieurs et cadres de la logistique du planning et de l'ordonnancement
 387C = Ingénieurs et cadres des méthodes de production
 387D = Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
 387E = Ingénieurs et cadres de la maintenance de l'entretien et des travaux neufs
 387F = Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
 388A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en informatique
 388B = Ingénieurs et cadres d'administration maintenance support et services aux utilisateurs en informatique
 388C = Chefs de projets informatiques responsables informatiques
 388D = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
 388E = Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
 389A = Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
 389B = Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
 389C = Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
 421A = Instituteurs
 421B = Professeurs des écoles
 422A = Professeurs d'enseignement général des collèges
 422B = Professeurs de lycée professionnel
 422C = Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
 422D = Conseillers principaux d'éducation
 422E = Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
 423A = Moniteurs d'école de conduite
 423B = Formateurs et animateurs de formation continue
 424A = Moniteurs et éducateurs sportifs professionnels
 425A = Sous-bibliothécaires cadres intermédiaires du patrimoine
 431A = Cadres infirmiers et assimilés
 431B = Infirmiers psychiatriques
 431C = Puéricultrices
 431D = Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
 431E = Sages-femmes (libérales ou salariées)
 431F = Infirmiers en soins généraux salariés
 431G = Infirmiers libéraux
 432A = Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs libéraux
 432B = Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs salariés
 432C = Autres spécialistes de la rééducation libéraux

432D = Autres spécialistes de la rééducation salariés
 433A = Techniciens médicaux
 433B = Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
 433C = Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
 433D = Préparateurs en pharmacie
 434A = Cadres de l'intervention socio-éducative
 434B = Assistants de service social
 434C = Conseillers en économie sociale familiale
 434D = Educateurs spécialisés
 434E = Moniteurs éducateurs
 434F = Educateurs techniques spécialisés moniteurs d'atelier
 434G = Educateurs de jeunes enfants
 435A = Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
 435B = animateurs socioculturels et de loisirs
 441A = Clergé séculier
 441B = Clergé régulier
 451A = Professions intermédiaires de la Poste
 451B = Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
 451C = Contrôleurs des Impôts du Trésor des Douanes et assimilés
 451D = Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
 451E = Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement Patrimoine Impôts Trésor Douanes)
 451F = Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement Patrimoine)
 451G = Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
 451H = Professions intermédiaires administratives des hôpitaux
 452A = Inspecteurs et officiers de police
 452B = Adjudants-chefs adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
 461A = Personnel de secrétariat de niveau supérieur secrétaires de direction (non cadres)
 461B = Secrétaires de direction assistants de direction (non cadres)
 461C = Secrétaires de niveau supérieur (non cadres hors secrétaires de direction)
 461D = Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
 461E = Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
 461F = Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
 462A = Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)
 462B = Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
 462C = Acheurs non classés cadres aides-acheteurs
 462D = Animateurs commerciaux des magasins de vente marchandiseurs (non cadres)
 462E = Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
 463A = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en informatique
 463B = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens d'équipement en biens intermédiaires commerce interindustriel (hors informatique)
 463C = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
 463D = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque assurance informatique)
 463E = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants auprès de particuliers (hors banque assurance informatique)
 464A = Assistants de la publicité des relations publiques (indépendants ou salariés)
 464B = Interprètes traducteurs (indépendants ou salariés)
 465A = Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques de la mode et de la décoration (indépendants et salarié)
 465B = Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)
 465C = Photographes (indépendants et salariés)
 466A = Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
 466B = Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
 466C = Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
 467A = Chargés de clientèle bancaire
 467B = Techniciens des opérations bancaires
 467C = Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
 467D = Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
 468A = Maîtrise de restauration : salle et service
 468B = Maîtrise de l'hébergement : hall et étages
 471A = Techniciens d'étude et de conseil en agriculture eaux et forêt
 471B = Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture eaux et forêt
 472A = Dessinateurs en bâtiment travaux publics
 472B = Géomètres topographes
 472C = Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
 472D = Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
 473A = Dessinateurs en électricité électromécanique et électronique

473B = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité électromécanique et électronique
473C = Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité électromécanique et électronique
474A = Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
474B = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
474C = Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
475A = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
475B = Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
476A = Assistants techniques techniciens de l'imprimerie et de l'édition
476B = Techniciens de l'industrie des matériaux souples de l'ameublement et du bois
477A = Techniciens de la logistique du planning et de l'ordonnancement
477B = Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques électromécaniques mécaniques hors informatique)
477C = Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
477D = Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
478A = Techniciens d'étude et de développement en informatique
478B = Techniciens de production d'exploitation en informatique
478C = Techniciens d'installation de maintenance support et services aux utilisateurs en informatique
478D = Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
479A = Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
479B = Experts salariés ou indépendants de niveau technicien techniciens divers
480A = Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture sylviculture
480B = Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
481A = Conducteurs de travaux (non cadres)
481B = Chefs de chantier (non cadres)
482A = Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique électronique
483A = Agents de maîtrise en construction mécanique travail des métaux
484A = Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire chimie plasturgie pharmacie.
484B = Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie matériaux lourds et autres industries de transformation
485A = Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie eau chauffage
485B = Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)
486A = Agents de maîtrise en maintenance installation en électricité électromécanique et électronique
486B = Agents de maîtrise en maintenance installation en électricité et électronique
486C = Agents de maîtrise en maintenance installation en électromécanique
486D = Agents de maîtrise en maintenance installation en mécanique
486E = Agents de maîtrise en entretien général installation travaux neufs (hors mécanique électromécanique électronique)
487A = Responsables d'entrepôt de magasinage
487B = Responsables du tri de l'emballage de l'expédition et autres responsables de la manutention
488A = Maîtrise de restauration : cuisine/production
488B = Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
521A = Employés de la Poste
521B = Employés de France Télécom (statut public)
522A = Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts du Trésor des Douanes
523A = Adjoint administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
523B = Adjoint administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste France Télécom)
523C = Adjoint administratifs des collectivités locales
523D = Adjoint administratifs des hôpitaux publics
524A = Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
524B = Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste France Télécom)
524C = Agents administratifs des collectivités locales
524D = Agents administratifs des hôpitaux publics
525A = Agents de service des établissements primaires
525B = Agents de service des autres établissements d'enseignement
525C = Agents de service de la fonction publique (sauf écoles hôpitaux)
525D = Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
526A = Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
526B = Assistants dentaires médicaux et vétérinaires aides de techniciens médicaux
526C = Auxiliaires de puériculture
526D = Aides médico-psychologiques
526E = Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
531A = Agents de police de l'Etat
531B = Agents des polices municipales
531C = Surveillants de l'administration pénitentiaire
532A = Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
532B = Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
532C = Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
533A = Pompiers (y.c. pompiers militaires)

533B = Agents techniques forestiers gardes des espaces naturels
 533C = Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
 534A = Agents civils de sécurité et de surveillance
 534B = Convoyeurs de fonds gardes du corps enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)
 541A = Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
 541B = Agents d'accueil qualifiés hôtesses d'accueil et d'information
 541C = Agents d'accueil non qualifiés
 541D = Standardistes téléphonistes
 542A = Secrétaires
 542B = Dactylos sténodactylos (sans secrétariat) opérateurs de traitement de texte
 543A = Employés des services comptables ou financiers
 543B = Employés qualifiés des services comptables ou financiers
 543C = Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
 543D = Employés administratifs divers d'entreprises
 543E = Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
 543F = Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
 543G = Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
 543H = Employés administratifs non qualifiés
 544A = Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
 545A = Employés administratifs des services techniques de la banque
 545B = Employés des services commerciaux de la banque
 545C = Employés des services techniques des assurances
 545D = Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
 546A = Contrôleurs des transports (personnels roulants)
 546B = Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
 546C = Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
 546D = Hôtesses de l'air stewards
 546E = Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports tourisme)
 551A = Employés de libre service du commerce et magasiniers
 552A = Caissiers de magasin
 553A = Vendeurs non spécialisés
 553B = Vendeurs polyvalents des grands magasins
 553C = Autres vendeurs non spécialisés
 554A = Vendeurs en alimentation
 554B = Vendeurs en ameublement décoration équipement du foyer
 554C = Vendeurs en droguerie bazar quincaillerie bricolage
 554D = Vendeurs du commerce de fleurs
 554E = Vendeurs en habillement et articles de sport
 554F = Vendeurs en produits de beauté de luxe (hors biens culturels) et optique
 554G = Vendeurs de biens culturels (livres disques multimédia objets d'art)
 554H = Vendeurs de tabac presse et articles divers
 554J = Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
 555A = Vendeurs par correspondance télévendeurs
 556A = Vendeurs en gros de biens d'équipement biens intermédiaires
 561A = Serveurs commis de restaurant garçons (bar brasserie café ou restaurant)
 561B = Serveurs commis de restaurant garçons qualifiés
 561C = Serveurs commis de restaurant garçons non qualifiés
 561D = Aides de cuisine apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
 561E = Employés de l'hôtellerie : réception et hall
 561F = Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
 562A = Manucures esthéticiens (salariés)
 562B = Coiffeurs salariés
 563A = Assistantes maternelles gardiennes d'enfants familles d'accueil
 563B = Aides à domicile aides ménagères travailleuses familiales
 563C = Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
 564A = Concierges gardiens d'immeubles
 564B = Employés des services divers
 621A = Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
 621B = Ouvriers qualifiés du travail du béton
 621C = Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
 621D = Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
 621E = Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
 621F = Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
 621G = Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières pétrole gaz...)
 622A = Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
 622B = Câbleurs qualifiés bobiniers qualifiés

622C = Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
 622D = Câbleurs qualifiés en électronique (prototype unité petite série)
 622E = Autres monteurs câbleurs en électronique
 622F = Bobiniers qualifiés
 622G = Plate-formistes contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
 623A = Chaudronniers-tôliers industriels opérateurs qualifiés du travail en forge conducteurs qualifiés d'équipement de formage traceurs qualifiés
 623B = Tuyauteurs industriels qualifiés
 623C = Soudeurs qualifiés sur métaux
 623D = Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
 623E = Soudeurs manuels
 623F = Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série moulistes qualifiés
 623G = Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
 624A = Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
 624B = Monteurs metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série
 624C = Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
 624D = Monteurs qualifiés en structures métalliques
 624E = Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
 624F = Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
 624G = Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
 625A = Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire chimie plasturgie éner
 625B = Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire chimie biologie pharmacie
 625C = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
 625D = Opérateurs de la transformation des viandes
 625E = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)
 625F = Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
 625G = Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
 625H = Ouvriers qualifiés des autres industries (eau gaz énergie chauffage)
 626A = Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie production verrière matériaux de construction
 626B = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie production verrière matériaux de construction
 626C = Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
 627A = Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
 627B = Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement autres opérateurs de confection qualifiés
 627C = Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
 627D = Ouvriers qualifiés de scierie de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
 627E = Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
 627F = Ouvriers de la composition et de l'impression ouvriers qualifiés de la brochure de la reliure et du façonnage du papier-carton
 628A = Mécaniciens qualifiés de maintenance entretien : équipements industriels
 628B = Electromécaniciens électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
 628C = Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux mécanique)
 628D = Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
 628E = Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
 628F = Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie santé)
 628G = Ouvriers qualifiés divers de type industriel
 631A = Jardiniers
 632A = Maçons qualifiés
 632B = Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
 632C = Charpentiers en bois qualifiés
 632D = Menuisiers qualifiés du bâtiment
 632E = Couvreurs qualifiés
 632F = Plombiers et chauffagistes qualifiés
 632G = Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
 632H = Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
 632J = Monteurs qualifiés en agencement isolation
 632K = Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
 633A = Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
 633B = Dépanneurs qualifiés en radiotélévision électroménager matériel électronique (salariés)
 633C = Electriciens électroniques qualifiés en maintenance entretien réparation : automobile
 633D = Electriciens électroniques qualifiés en maintenance entretien : équipements non industriels
 634A = Carrossiers d'automobiles qualifiés
 634B = Méalliers serruriers qualifiés
 634C = Mécaniciens qualifiés en maintenance entretien réparation : automobile
 634D = Mécaniciens qualifiés de maintenance entretien : équipements non industriels
 635A = Tailleurs et couturières qualifiés ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)
 ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir

636A = Bouchers (sauf industrie de la viande)
 636B = Charcutiers (sauf industrie de la viande)
 636C = Boulangers pâtisseries (sauf activité industrielle)
 636D = Cuisiniers et commis de cuisine
 637A = Modeleurs (sauf modeleurs de métal) mouleurs-noyateurs à la main ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
 637B = Ouvriers d'art
 637C = Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
 637D = Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
 641A = Conducteurs routiers et grands routiers (salaariés)
 641B = Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salaariés)
 642A = Conducteurs de taxi (salaariés)
 642B = Conducteurs de voiture particulière (salaariés)
 643A = Conducteurs livreurs coursiers (salaariés)
 644A = Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
 651A = Conducteurs d'engin lourd de levage
 651B = Conducteurs d'engin lourd de manœuvre
 652A = Ouvriers qualifiés de la manutention conducteurs de chariots élévateurs caristes
 652B = Dockers
 653A = Magasiniers qualifiés
 654A = Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés
 654B = Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)
 654C = Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques
 655A = Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
 656A = Matelots de la marine marchande capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salaariés)
 656B = Matelots de la marine marchande
 656C = Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale
 671A = Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
 671B = Ouvriers non qualifiés des travaux publics du travail du béton et de l'extraction hors Etat et collectivités locales
 671C = Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
 671D = Aides-mineurs ouvriers non qualifiés de l'extraction
 672A = Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
 673A = Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
 673B = Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
 673C = Ouvriers non qualifiés de montage contrôle en mécanique et travail des métaux
 674A = Ouvriers de production non qualifiés : chimie pharmacie plasturgie
 674B = Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
 674C = Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire
 674D = Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie production verrière céramique matériaux de construction
 674E = Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois fabrication des papiers et cartons
 675A = Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
 675B = Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de lameublement
 675C = Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie presse édition
 676A = Manutentionnaires non qualifiés
 676B = Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs) non qualifiés
 676C = Ouvriers du tri de l'emballage de l'expédition non qualifiés
 676D = Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
 676E = Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
 681A = Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
 681B = Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
 682A = Métalliers serruriers réparateurs en mécanique non qualifiés
 683A = Apprentis boulangers bouchers charcutiers
 684A = Nettoyeurs
 684B = Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
 685A = Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
 691A = Conducteurs d'engin agricole ou forestier
 691B = Ouvriers de l'élevage
 691C = Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
 691D = Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
 691E = Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
 691F = Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
 692A = Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

Remarque (s) : Trois formats sont associés : \$PCS est le plus détaillé (codage sur 3 chiffres, 1 lettre), la PCS sur 42 postes utilise le format \$CS42_F et la PCS sur 8 postes \$CS8_F.

PCS_FIN	Profession Catégorie Sociale à la date d'enquête	Alph4
		\$PCS \$CS42_F \$CS8_F

Champ : GROUPE = 1,3

Remarque (s) : Les modalités de cette variable sont précisées dans PCS_EMB. Trois formats sont associés : \$PCS est le plus détaillé (codage sur 3 chiffres, 1 lettre), la PCS sur 42 postes utilise le format \$CS42_F et la PCS sur 8 postes \$CS8_F.

FONCT_EMB	Fonction à l'embauche déclarée par l'individu	Alph1
		\$FCT_F

Champ : STAT_EMB ≠ 01, 02, 03 et GROUPE = 1,2

01 = Production, fabrication, chantiers
02 = Installation, entretien, réglage, réparation
03 = Nettoyage, gardiennage, travail ménager
04 = Manutention, magasinage, transports, logistique
05 = Secrétariat, saisie, standard, accueil
06 = Gestion, comptabilité, fonction administrative
07 = Commerce, vente, technico-commercial
08 = Recherche, études, conseil
09 = Autres fonctions
* = "NSP";

Remarque (s) : Selon l'intitulé de la profession (EMPL_EMB), la fonction est désactivée et FONCT_EMB n'est pas renseignée.

FONCT_FIN	Fonction à la date d'enquête	Alph1
		\$FCT_F

Champ : STAT_FIN ≠ 01, 02, 03 et GROUPE = 1,3

Remarque (s) : modalités de FONCT_EMB. Selon l'intitulé de la profession (EMPL_FIN), la fonction est désactivée et FONCT_FIN n'est pas renseignée.

POSPRO_EMB	Position professionnelle à l'embauche déclarée	Alph2
		\$POS_F

Champ : GROUPE = 1,2

01 = Manœuvre ou ouvrier spécialisé
02 = Ouvrier qualifié ou ouvrier hautement qualifié ou travailleur agricole
03 = Agent de maîtrise
04 = Directeur général, adjoint direct
05 = Technicien dessinateur VRP"
06 = Instit., assistante sociale, infirmière et autres Cat. B fct pub.
70 = Ingénieur ou cadre sans autre précision "
71 = Ingénieur, cadre technique
72 = Cadre commercial ou administratif
73 = Cadre technico-commercial
08 = Professeur et personnels de catégorie A de la fonction publique
91 = Employé
92 = Employé qualifié
93 = Personnels de catégorie C ou D de la fonction publique
** = NSP

Remarque (s) : La position professionnelle n'est pas renseignée pour les individus travaillant à leur compte ou aidant un membre de la famille (EP1 = 2,3).

POSPRO_FIN	Position professionnelle à la date d'enquête	Alph2
		\$POS_F

Champ : GROUPE = 1,3

Remarque (s) : modalités de POSPRO_EMB. La position professionnelle n'est pas renseignée pour les individus travaillant à leur compte ou aidant un membre de la famille (EP1 = 2,3).

SALDEB	Salaire mensuel net à l'embauche (sans prime)	Num

Champ : GROUPE = 1,2

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

SALPRDEB	Salaire mensuel net à l'embauche (primes incluses)	Num

Champ : GROUPE = 1,2

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

SALFIN	Salaire mensuel net à la fin de la séquence (sans prime)	Num

Champ : GROUPE = 1,3

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

SALPRFIN	Salaire mensuel net à la fin de la séquence (primes incluses)	Num

Champ : GROUPE = 1,3

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

EP49	Temps de travail	Alph1
		\$EP49_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo et GROUPE = 1,2

Question :

Si séquence du passé :

Quel était votre temps de travail lorsque vous avez été embauché en <début> ?

Si séquence actuelle :

Lorsque vous avez été embauché dans cette entreprise en <début>, étiez-vous à :

1 = Temps plein

2 = Temps partiel

Remarque (s) : cette variable n'est pas renseignée pour les non salariés. Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP54 en EP49.

EP50	Temps partiel à l'embauche	Alph1
		\$EP50_F

Champ : EP49 = 2

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

1 = Moins d'un mi-temps

2 = Un mi-temps (50 %)

3 = Environ 60 % (de 21 à 28 heures par semaine)

4 = Environ 80 % (plus de 28 heures par semaine)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP55 en EP50.

EP50P	Temps partiel à l'embauche	Alph1
		\$EP50P_F

Champ : EP50 = 1

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

1 = Moins de 8 heures par semaine

2 = De 8 à 14 heures par semaine (20 %)

3 = De 14 à 21 heures par semaine (40 %)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP55P en EP50P.

EP52A	Souhait de travailler à temps plein à l'embauche	Alph1
		\$OUINON

Champ : EP49 = 2

Question : Lors que vous avez été embauché en <DEBUT>, auriez-vous souhaité travailler à temps plein ?

1 = Oui

2 = Non

3 = NSP (ne pas dire)

EP53	Changement de temps travail	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo et GROUPE = 1

Question : Avez-vous le même temps de travail qu'à l'embauche ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Remarque (s) : pour les séquences courtes et intérimaires (TYPESEQ = int ou sco), on impute la valeur 1 en EP53.

EP54	Temps de travail à la fin de la séquence	Alph1
		\$EP49_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo et GROUPE = 1,3

Question : Actuellement, quel est votre temps de travail ?

- 1 = Temps plein
- 2 = Temps partiel

Remarque (s) = Lorsque TYPESEQ = int ou sco, on impute la valeur de la EP49 en EP54.

EP55	Détail du temps de travail à la fin de la séquence	Alph1
		\$EP50_F

Champ : EP54=2

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

- 1 = Moins d'un mi-temps
- 2 = Un mi-temps (50 %)
- 3 = Environ 60 % (de 21 à 28 heures par semaine)
- 4 = Environ 80 % (plus de 28 heures par semaine)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP50 en EP55.

EP55P	Temps de travail	Alph1
		\$EP50P_F

Champ : EP55=1

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

- 1 = Moins de 8 heures par semaine
- 2 = De 8 à 14 heures par semaine (20 %)
- 3 = De 14 à 21 heures par semaine (40 %)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP50P en EP55P.

EP55B	Temps partiel subi	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et travail à temps partiel (EP54 = 2)

Question : Actuellement, souhaitez-vous travailler à temps plein ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

EP56	Salaires déclarés - Mode déclaratif du salaire à l'embauche (clair/tranche)	Alph1
		\$EP56_F

- 1 = Montant en clair en euros
- 2 = Le SMIC, NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP56A	Salaires déclarés - Montant en clair du salaire net mensuel à l'embauche	Alph5

Champ : si EP56 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP57	Salaires déclarés - Montant en tranche du salaire net mensuel à l'embauche	Alph2
		\$EP57_F

Champ : si EP56 = 2

Montant en tranche

- 01 = le SMIC Horaire
- 02 = Moins de 1000 euros
- 03 = De 1000 à moins de 1200 euros
- 04 = De 1200 à moins de 1400 euros
- 05 = De 1400 à moins de 1600 euros
- 06 = De 1600 à moins de 1800 euros
- 07 = De 1800 à moins de 2000 euros
- 08 = De 2000 à moins de 2400 euros
- 09 = De 2400 à moins de 2800 euros
- 10 = De 2800 à moins de 3200 euros
- 11 = De 3200 à moins de 3800 euros
- 12 = Plus de 3800 euros
- 13 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP58	Salaire déclaré - Montant en tranche du salaire net mensuel à l'embauche (si inférieur au SMIC)	Alph2
		\$EP58_F

Champ : si EP57 = 02

Question : Et plus précisément

- 01 = Moins de 150 euros
- 02 = de 150 à moins de 300 euros
- 03 = de 300 à moins de 500 euros
- 04 = de 500 à moins de 700 euros
- 05 = de 700 à moins de 1000 euros
- 06 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP59	Salaire déclaré – Primes ou 13 ^{ième} mois à l'embauche ?	Alph2
		\$EP59_F

Champ : si EP57 différent de 15 (hors « à son compte » et inter=1) et GROUPE = 1,2

Question : EN PLUS DE CE MONTANT, touchiez-vous au début de cet emploi ?

- 1 = Un 13^{ème} mois (oui/non)
- 2 = D'autres primes (oui/non)
- 3 = Rien de tout cela

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP60	Salaire déclaré - Mode déclaratif des primes à l'embauche (clair/tranche)	Alph1
		\$EP56_F

Champ : si EP59=2

Question : Quel était le montant des autres primes par mois ?

- 1 = Montant en clair en euros
- 2 = NVPD en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP60A	Salaire déclaré – Montant en clair des primes à l'embauche	Alph5

Champ : si EP60=1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP61	Salaire déclaré – Montant en tranche des primes à l'embauche	Alph2
		\$EP61_F

Champ : si EP60=2

Montant en tranche

01 = Moins de 40 euros

03 = de 60 à moins de 80 euros

04 = de 80 à moins de 100 euros

05 = de 100 à moins de 120 euros

06 = de 120 à moins de 140 euros

07 = de 140 à moins de 160 euros

08 = de 160 à moins de 180 euros

09 = de 180 à moins de 200 euros

10 = de 200 à moins de 220 euros

11 = de 220 à moins de 240 euros

12 = de 240 à moins de 260 euros

13 = de 260 à moins de 300 euros

14 = de 300 à moins de 600 euros

15 = Plus de 600 euros

16 = NVPD (ne pas citer)

17 = Produits financiers (stock options, Plan Epargne Entreprise)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP62	Augmentation salariale entre l'embauche et la fin de la séquence (ou la séquence actuelle) ?	Alph1
		\$SOUINON

Champ : GROUPE = 1,2

Question : Avez-vous connu une augmentation <de votre revenu> <salariale> entre le début de cet emploi et aujourd'hui ?

1 = Oui

2 = Non

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP63	Salaire déclaré – Montant en clair du dernier salaire net mensuel hors primes	Alph5
		\$EP56_F

Champ : GROUPE = 1,3

Question : Quel est actuellement votre <revenu net mensuel (bénéfices nets avant impôts sur le revenu)> <salaire net mensuel> ?

1 = Montant en clair en EUROS

2 = Le SMIC, NVPD en clair : montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP63A	Salaire déclaré – Montant en clair du dernier salaire net mensuel hors primes	Alph5

Champ : si EP63=1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP64	Salaires déclarés – Montant en tranche du dernier salaire net mensuel hors primes	Alph2
		\$EP57_F

Champ : si E963=2

Montant en tranche

- 01 = le SMIC Horaire
- 02 = Moins de 1000 euros
- 03 = De 1000 à moins de 1200 euros
- 04 = De 1200 à moins de 1400 euros
- 05 = De 1400 à moins de 1600 euros
- 06 = De 1600 à moins de 1800 euros
- 07 = De 1800 à moins de 2000 euros
- 08 = De 2000 à moins de 2400 euros
- 09 = De 2400 à moins de 2800 euros
- 10 = De 2800 à moins de 3200 euros
- 11 = De 3200 à moins de 3800 euros
- 12 = Plus de 3800 euros
- 13 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP65	Salaires déclarés – Montant en tranche du dernier (ou actuel) salaire net mensuel (si inférieur au SMIC)	Alph2
		\$EP58_F

Champ : si EP64=02

Montant en tranche

Question : Et plus précisément

- 01 = Moins de 150 euros
- 02 = de 150 à moins de 300 euros
- 03 = de 300 à moins de 500 euros
- 04 = de 500 à moins de 700 euros
- 05 = de 700 à moins de 1000 euros
- 06 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP66	Même montant de prime à la fin de la séquence (ou à la séquence actuelle) qu'à l'embauche ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : GROUPE = 1

Question : S'agit-il du même montant qu'à l'embauche ? (Rappel montant des primes à l'embauche)

- 1 = Oui
- 2 = Non

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP67	Prime ou 13ème mois à la fin de la séquence (ou à la séquence actuelle)	Alph2
		\$EP59_F

Champ : hors à son compte et INTER=1 et GROUPE = 1,3

Question : Actuellement, vous touchez en PLUS DE CE MONTANT

- 1 = Un 13ème mois (oui/non)
- 2 = D'autres primes (oui/non)
- 3 = Rien de tout cela

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP68	Mode déclaratif des primes à la fin de la séquence (ou à la séquence actuelle) (clair/tranche)	Alph1
		\$EP56_F

Champ : si EP67=2

Question : Quel est le montant actuel des autres primes par mois ?

- 1 = Montant en clair en euros
- 2 = NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP68A	Salaire déclaré – Montant en clair des dernières (ou actuelles) primes	Alph5

Champ : si EP68 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EP69	Salaire déclaré – Montant en tranche des dernières (ou actuelles) primes	Alph2
		\$EP61_F

Champ : si EP68 = 2

Montant en tranche

- 01 = Moins de 40 euros
- 02 = de 40 à moins de 60 euros
- 03 = de 60 à moins de 80 euros
- 04 = de 80 à moins de 100 euros
- 05 = de 100 à moins de 120 euros
- 06 = de 120 à moins de 140 euros
- 07 = de 140 à moins de 160 euros
- 08 = de 160 à moins de 180 euros
- 09 = de 180 à moins de 200 euros
- 10 = de 200 à moins de 220 euros
- 11 = de 220 à moins de 240 euros
- 12 = de 240 à moins de 260 euros
- 13 = de 260 à moins de 300 euros
- 14 = de 300 à moins de 600 euros
- 15 = Plus de 600 euros
- 16 = NVPD (ne pas citer)
- 17 = Produits financiers (stock options, Plan Epargne Entreprise)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

EA82	Recherche d'emploi	Alph1
		\$OUINON

Champ : GROUPE = 1,3

Question : Actuellement, recherchez-vous un autre emploi ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

3.4 Extension de questionnaire

3.4.1 Module Recours aux intermédiaires du marché du travail

Cette extension de questionnaire de pôle Emploi concerne les personnes en emploi à temps partiel du sous-échantillon des « 5 000 » (pondération POND_5000), ainsi que les jeunes repérés comme résidant en ZUS l'année de la sortie ou au non diplômés (pondération PONDEF).

Champ : (ZUS=1 ou QEXT=1 ou PHDIP=01) et ep54=2 et GROUPE =1,3

EAP1	Inscription Assedic Pôle emploi/ANPE	Alph1
		\$OUINON

Question : Actuellement, êtes-vous inscrit(e) aux Assedic ou à Pôle emploi/ANPE ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

EAP2	Inscription Assedic Pôle emploi/ANPE	Alph1
		\$OUINON

Champ : EAP1 = 1

Question : Bénéficiez-vous d'une allocation chômage (en complément de votre salaire) ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

3.4.2 Module pour les post initiaux de l'extension d'échantillon du « Sport »

STEP1	Activité secondaire rémunérée	Alph1
		\$STEP1_F

Question :

Si séquence du passé :

Pendant cet emploi, entre <début> et <fin>, avez-vous exercé une autre activité secondaire rémunérée ?

Si séquence actuelle :

De puis <début>, exercez-vous une autre activité rémunérée ?

1 = Oui, une seule

2 = Oui, plusieurs

3 = Non

STEP2	Activité secondaire rémunérée	Alph1
		\$OUINON

Question :

Si séquence du passé :

<Cette activité> <L'une de ces activités> secondaire était-elle dans le domaine du sport ou de l'animation ?

Si séquence actuelle :

<Cette activité> <L'une de ces activités> secondaire est-elle dans le domaine du sport ou de l'animation ?

1 = Oui

2 = Non

STEP2A	Activité secondaire rémunérée	Alph1
		\$STEP2A_F

Question :

Si séquence du passé : Etait-elle ?

Si séquence actuelle : Est-elle ?

I.E. Prendre l'activité principale si plusieurs activités dans le domaine du sport ou de l'animation

1 = dans le domaine du sport

2 = dans le domaine de l'animation

STEP3	Activité secondaire rémunérée	Alph1
		\$STEP3_F

Question :

Si séquence du passé :

Exerciez-vous cette autre activité en tant que :

Si séquence actuelle :
Exercez-vous cette autre activité en tant que :

I.E. Prendre l'activité principale si plusieurs activités dans le domaine du sport ou de l'animation

1 = Travailleur indépendant
2 = Salarié

STEP4	Activité secondaire rémunérée	Alph1
		\$OUINON

Champ : STEP2 = 1

Question :

Si séquence du passé :
Etiez-vous rémunéré par un groupement d'employeurs ou par " Profession Sport" ?

Si séquence actuelle :
Etes-vous rémunéré par un groupement d'employeurs ou par " Profession Sport" ?

1 = Oui
2 = Non

STEP5	Activité secondaire rémunérée	Alph1
		\$STEP5_F

Question :

Si séquence du passé :
L'exercice de cette autre activité était-il motivé par des raisons financières ?

Si séquence actuelle :
L'exercice de cette autre activité est-il motivé par des raisons financières ?

1 = Oui, uniquement
2 = Oui, mais pas seulement
3 = Non

STEP6	Activité secondaire rémunérée	Alph1
		\$STEP6_F

Question :

Si séquence du passé :
Cette activité secondaire représentait :

Si séquence actuelle :
Cette activité secondaire représente :

1 = Moins de 25% de votre revenu principal
2 = De 25 à 50% de votre revenu principal

4. Table des séquences de non emploi

Champ : CAL entre 05 et 21, hors 20

4.1 Attributs de la séquence de non emploi

IDENT	Identifiant INDIVIDU	Alph8
--------------	----------------------	-------

NSEQ	Numéro de la séquence	Num2
-------------	-----------------------	------

Remarque(s) : Correspond aux positions 3 et 4 des modalités des variables MOISX (dans la table des individus).

Exemple pour une séquence de recherche d'emploi : si NSEQ = 2, cette séquence de non emploi correspond à la 2ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence a débuté en janvier 2008 et s'est terminée en juin 2008, les variables MOIS15 à MOIS20 seront codées 0502 (05 signifiant séquence courte de recherche d'emploi du passé).

TYPESEQ	Nature de la séquence de non emploi	Alph3 \$TYPESEQ
----------------	-------------------------------------	--------------------

chc = Séquence de recherche d'emploi courte (inférieure à 4 mois)
 chl = Séquence de recherche d'emploi longue (supérieure ou égale à 4 mois)
 inc = Séquence d'inactivité courte (inférieure à 4 mois)
 inl = Séquence d'inactivité longue (supérieure ou égale à 4 mois)
 foc = Séquence de formation courte (inférieure à 4 mois)
 fol = Séquence de formation longue (supérieure ou égale à 4 mois)
 rep = Séquence de reprise d'études

CAL	Déclaration du calendrier	Alph2 \$CAL
------------	---------------------------	----------------

05 = Recherche d'emploi courte du passé	13 = Inactivité courte actuelle
06 = Recherche d'emploi longue du passé	14 = Inactivité longue actuelle
07 = Inactivité courte du passé	15 = Formation courte actuelle
08 = Inactivité longue du passé	16 = Formation longue actuelle
09 = Formation courte du passé	17 = Reprise d'études du passé
10 = Formation longue du passé	18 = Reprise d'études actuelle
11 = Recherche d'emploi courte actuelle	21 = Vacances
12 = Recherche d'emploi longue actuelle	

ACTU	Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de celle à la date de l'enquête	Alph1 \$ACTU
-------------	--	-----------------

0 = Séquence du passé
 1 = Séquence à la date de l'enquête

DEBUT	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2006
2 = Décembre 2006
...
44 = Juin 2010
45 = Juillet 2010

FIN	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2006
2 = Décembre 2006
...
44 = Juin 2010
45 = Juillet 2010

DUREE	Durée de la séquence en nombre de mois	Alph2

Remarque (s) : $DUREE = FIN - DEBUT + 1$.

4.2 Séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation

Champ : TYPSEQ = chl, fol, inl, inc, foc et ACTU = 1

RA1	Inscription aux ASSEDIC	Alph1
		\$OUINON

Question : Vous êtes <en recherche d'emploi> <sans emploi et ne recherchez pas d'emploi> <en formation> de <DEBUT> à <FIN>. Etes-vous <toutefois> inscrit(e) aux ASSEDIC ou à Pôle emploi/ANPE?

1 = Oui
2 = Non

RA2	Démarches pour trouver un emploi	Alph16
		\$RA2_F

Champ : SUPER = 1

Question : Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois :

01 = été à l'ANPE/Pôle emploi (oui/non)
02 = été dans une mission locale, une PAIO (oui/non)
03 = été dans un CIO (oui/non)
04 = fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée..) (oui/non)
05 = répondu à une offre d'emploi (oui/non)
06 = passé un entretien d'embauche (oui/non)
07 = été inscrit(e) dans une agence d'intérim (oui/non)
08 = passé un concours de la fonction publique (oui/non)
09 = été à l'APEC (oui/non)
10 = rien de tout cela (oui/non)

RA2T_01	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été à l'ANPE/Pôle emploi?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_02	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été dans une mission locale, une PAIO?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_03	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été dans un CIO?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_04	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée) ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_05	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois répondu à une offre d'emploi?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_06	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois passé un entretien d'embauche?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_07	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été inscrit dans une agence d'intérim?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_08	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois passé un concours de la fonction publique?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_09	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été à l'APEC?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

RA2T_10	Pendant cette période de non emploi, vous n'avez rien fait de tout cela.	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir de RA2 et RA2A

*

RA5	Acceptation d'un emploi	Alph1
		\$RA5_F

Champ : TYPESEQ ≠ chc, chl

Question : Si aujourd'hui on vous proposait un emploi, l'accepteriez-vous ?

1 = Oui, quel que soit l'emploi
2 = Oui, ça dépend de l'emploi
3 = Non

RA5A	Raison du refus potentiel d'un emploi à la date de l'enquête	Alph1
		\$RA5A_F

Champ : RA5 ≠ 1, 3

Question : Quelle est la principale raison qui pourrait vous amener à refuser un emploi ?

- 1 = Un salaire trop bas
- 2 = Un emploi trop éloigné de votre domicile
- 3 = Des horaires particuliers (temps de travail, travail de nuit...)
- 4 = Un emploi hors de vos compétences
- 5 = Un contrat de travail précaire
- 6 = Un manque de perspectives professionnelles
- 7 = Aucune, vous accepteriez n'importe quel emploi
- 8 = Autre

RA8	Raisons du refus d'un emploi pendant la période	Alph16
		\$RA8_F

Champ : RA5 = 3

Question : Pour quelles raisons ?

I.E : plusieurs réponses possibles

- 01 = Vous êtes en stage ou en formation (oui/non)
- 02 = Vous attendez un enfant (oui/non)
- 03 = Vous gardez un enfant en bas âge (oui/non)
- 04 = Pour une autre raison familiale (oui/non)
- 05 = Pour raison de santé (oui/non)
- 06 = Vous allez déménager (oui/non)
- 07 = Vous avez perdu l'espoir d'occuper un emploi qui vous convienne (oui/non)
- 08 = Vous n'avez pas envie ou pas besoin de travailler (oui/non)
- 09 = Vous avez déjà trouvé un emploi (oui/non)
- 10 = Autre (oui/non)

RA8_01	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous êtes en stage ou en formation	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA8_02	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous attendez un enfant	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA8_03	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous gardez un enfant en bas âge	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA8_04	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour une autre raison familiale	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA8_05	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour raison de santé	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA8_06	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous allez déménager	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA8_07	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous avez perdu l'espoir d'occuper un emploi qui vous convienne	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA8_08	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous n'avez pas envie ou pas besoin de travailler	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA8_09	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous avez déjà trouvé un emploi	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA8_10	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour une autre raison	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA9T	Depuis le début de cette période, avez-vous suivi des formations ?	Alph1
		\$RA9T_F

Question : Depuis le début de cette période, avez-vous suivi des formations ?

1 = Oui, une seule formation
2 = Oui, plusieurs formations
3 = Non, aucune

Remarque(s) : variable construite à partir des questions RA9 ET RA9A

RA10	Combien ?	Alph2

Champ : RA9T = 2

Question : Combien ?

RA11	Durée de la formation la plus longue	Alph1
		\$RA11_F

Champ : RA9T ≠ 3

Question : <Nous allons parler de la formation qui a été la plus importante pour vous (ou la plus longue)>. Quelle est la durée de cette formation :

- 1 = Moins d'un mois
- 2 = Un mois
- 3 = Plus d'un mois

RA11A	Nombre de mois de la formation	Alph2

Champ : RA11=3

Question : Combien de mois a-t-elle duré ?

RA12	Lieu de la formation	Alph1
		\$RA12_F

Champ : RA11 = 2,3

Question : Cette formation se déroule

- 1 = Dans un organisme de formation
- 2 = Dans une entreprise
- 3 = Dans un organisme de formation et en entreprise
- 4 = Chez vous (formation à distance)
- 5 = Autre

RA13	Objectif(s) de la formation	Alph5
		\$RA13_F

Champ : RA11 = 2,3

Question : Cette formation est destinée à

- 1 = Une remise à niveau (maths, français, etc...) (oui/non)
- 2 = Vous réorienter professionnellement (oui/non)
- 3 = Vous apprendre un métier (oui/non)
- 4 = Vous perfectionner dans un métier (oui/non)
- 5 = Acquérir un diplôme ou un titre professionnel (oui/non)
- 6 = Autres (oui/non)

RA13_01	Cette formation était destinée à une remise à niveau (maths, français, etc...)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA13_02	Cette formation était destinée à vous réorienter professionnellement	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA13_03	Cette formation était destinée à vous apprendre un métier	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA13_04	Cette formation était destinée à vous perfectionner dans un métier	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA13_05	Cette formation était destinée à acquérir un diplôme ou un titre professionnel	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA13_06	Cette formation était destinée à autre chose	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA14	Orientation vers la formation	Alph1
		\$RA14_F

Champ : RA11 = 2,3

Question : Qui vous a orienté vers cette formation ?

1 = L'ANPE/Pôle emploi
2 = Une mission locale, une PAIO
3 = Vous-même (ne pas citer)
4 = Autres

RA18	Actuellement, percevez-vous ?	Alph16
		\$RA18_F

Question : Actuellement, percevez-vous ?

- 1 = Des indemnités chômage de l'ASSEDIC/Pôle emploi ou de l'Etat (oui/non)
- 2 = Une rémunération en tant que stagiaire de la formation professionnelle (oui/non)
- 3 = Le RMI/RSA (yc API) (oui/non)
- 4 = Une allocation logement (oui/non)
- 5 = Des allocations familiales (oui/non)
- 6 = Une autre allocation (AAH..) (oui/non)
- 7 = Des indemnités de stages (oui/non)
- 8 = Ni indemnité, ni allocation durant la période

RA18_01	Actuellement, vous percevez des indemnités chômage de l'ASSEDIC/Pôle emploi ou de l'Etat ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_02	Actuellement, vous percevez une rémunération en tant que stagiaire de la formation professionnelle ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_03	Actuellement, vous percevez le RMI/RSA ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_04	Actuellement, vous percevez une allocation logement ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_05	Actuellement, vous percevez des allocations familiales ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_06	Actuellement, vous percevez une autre allocation (AAH,...) ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_07	Actuellement, vous percevez des indemnités de stage ?	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

RA18_08	Actuellement, vous ne percevez ni indemnité, ni allocation ?	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui
2 = Non

RA19	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph1
		\$RA19_F

Champ : RA18 ≠ 8

Question : Quel est le montant MENSUEL global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

1 = Montant en dairen Euros
2 = NVPD en daire, montant en tranche

RA19A	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph5

Champ : RA19 = 1

Question : Montant en daire en euros

RA20	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph1
		\$RA20_F

Champ : RA19 = 2

Question : Quel est le montant global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

01 = Moins de 160 euros
02 = De 160 à moins de 300 euros
03 = De 300 à moins de 460 euros
04 = De 460 à moins de 610 euros
05 = De 610 à moins de 760 euros
06 = De 760 à moins de 910 euros
07 = De 910 à moins de 1070 euros
08 = De 1070 à moins de 1220 euros
09 = De 1220 à moins de 1370 euros
10 = De 1370 à moins de 2290 euros
11 = 2290 euros ou plus
99 = NVPD (ne pas citer)

4.3 Séquences de reprise d'études

Champ : ACTU = 1 et TYPESEQ = rep

ETUA1	Objectif de la reprise d'études	Alph1
		\$ETUA1_F

Question : Nous allons maintenant parler des études que vous avez reprises depuis <DEBUT>. Ces études vous préparent à :

- 1 = Obtenir un diplôme de l'Education nationale ou un diplôme d'Etat
- 2 = Réussir un concours de la fonction publique
- 3 = Autre, précisez
- 4 = Obtenir un diplôme dans le secteur sanitaire et social (Modalité ajoutée)
- 5 = Obtenir le diplôme d'une grande école (ingénieur, commerce, beaux-arts, architecture, avocat,...) (Modalité ajoutée)
- 6 = Réussir un concours dans l'enseignement (IUFM, CAPES, CAPET, agrégation,...) (Modalité ajoutée)
- 7 = Perfectionnement linguistique (Modalité ajoutée)

TUA1A	Orientation conseillée	Alph1
		\$TUA1A_F

Question : Vous avez repris vos études sur les conseils d'un :

- 1 = Conseiller ANPE
- 2 = Conseiller de mission locale
- 3 = Vous-même (ne pas citer)
- 4 = Autre (ne pas citer)

ETUA2	Diplôme préparé	Alph2
		\$ETUA2_F

Champ : ETUA1 = 1

Question : Quel est le diplôme que vous préparez actuellement ?

- 1 = Baccalauréat
- 2 = DEUG
- 3 = BTS/DUT
- 4 = Licence
- 5 = Maîtrise
- 6 = DEA/DESS
- 7 = Diplôme d'école d'ingénieur
- 8 = Diplôme d'école de commerce
- 9 = Autre (préciser en clair)
- 10 = (ne pas citer) CAP/BEP
- 11 = Bac+2 de la santé et du social (Modalité ajoutée)
- 12 = Doctorat (Modalité ajoutée)

ETUA3	Même spécialité que le diplôme de sortie	Alph1
		\$OUINON

Champ : ETUA1 = 1

Question : Est-ce un diplôme dans la même spécialité que celle de votre diplôme de classe de sortie ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

ETUA4	Type du concours en clair	Alph60

Champ : ETUA1 = 2

Question : Quel est le type de concours que vous préparez actuellement ?

ETUA5	Date prévue de fin d'études	Alph2
		\$ETUA5_F

Question : En quelle année comptez-vous arrêter ces études ?

10 = 2010

11 = 2011

12 = 2012

13 = 2013

14 = 2014

99 = (ne pas citer) NSP

5. Table des stages (extension de questionnement)

Cette extension de questionnement réalisée pour la DGAFP concerne le sous-échantillon des « 5 000 » pondération POND_5000).

Champ : tous les individus du sous-échantillon des « 5 000 » qui ont effectué au moins un stage d'une durée d'un mois ou plus pendant leurs études, sauf les élèves fonctionnaires, les apprentis et les post-initiaux sport et santé /social.

QEXT =1 et CFA =2 et Q7A =2 et EFP ≠1 et POSTINIT =2 et MODUL_STA =3

IDENT	Identifiant individu	Alph8
--------------	----------------------	-------

TYP_STAGE	Type de stage	Alph1 \$TYPSTAGE
------------------	---------------	---------------------

1 = Stage décrit de façon détaillée

2 = Stage issu du recensement des stages en cours de scolarité pour les sortants de formation Santé/Social (description succincte)

3 = Stage issu du recensement des stages en cours de scolarité pour les autres sortants (description succincte)

POND_STAGE	Poids attribué au stage décrit	Num8
-------------------	--------------------------------	------

Champ : TYP_STAGE = 1

Remarque (s) : variable servant à des fins statistiques sur les stages de plus d'un mois

SANT	Individu appartenant au champ de la santé et du social	Alph1 \$QUINON
-------------	--	-------------------

1 = Oui

2 = Non

ANNEE	Année du stage	Alph4
--------------	----------------	-------

Remarque (s) : variable construite à partir des questions FP2A et CANNE

NBMOIS	Durée du/des stage(s) (en mois)	Num8
---------------	---------------------------------	------

Remarque (s) :

-correspond à la durée du stage si SANT = 2

-correspond à la durée totale des stages effectués dans l'année si SANT = 1

NBSEM	Durée du / des stage(s) (en semaines)	Num8

Remarque (s) :

-correspond à la durée du stage si SANT = 2

-correspond à la durée totale des stages effectués dans l'année si SANT = 1

NBSTA	Nombre de stages effectués dans l'année	Num8

Champ : SANT = 1

Remarque (s) : variable construite à partir de la question FP2SA

NSTA	Numéro de stage	Num8

PLSTAG	Stage le plus long	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir des questions FP2B1 et FP2S1

PUB	Stage effectué dans le secteur public	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir des questions FP2D et FP2SE

PUB_REC	Stage effectué dans le secteur public (variable apurée)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : variable construite à partir des questions FP2D et FP2SE et recodée en fonction du nom de l'entreprise

ENTR	Nom de l'entreprise	Alph80

DIPL	Diplôme préparé au moment du stage	Alph60

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Nous allons maintenant décrire le stage que vous avez effectué dans <entreprise> en <année> qui a duré <+ d'un mois>. Quel diplôme prépariez-vous au moment de ce stage ?

SPEDIPL	Spécialité du diplôme préparé au moment du stage	Alph60

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Dans quelle spécialité ?

FP5	Modalité du stage	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Ce stage était-il obligatoire ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

FP6	Convention de stage	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Avez-vous signé une convention de stage ?

I.E. Si hésitation, coder NSP

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = (ne pas citer) NSP/NVPR

FP7	Rémunération du stage	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Ce stage était-il rémunéré (ou indemnisé) ?

I.E. Si hésitation, coder NSP

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = (ne pas citer) NSP/NVPR

FP8	Rémunération du stage	Alph60

Champ : TYP_STAGE =1 et FP7 = 1

Question : Quelle était votre rémunération (ou gratification) mensuelle (en Euros) nette ?

FP9	Déroulement du stage	Alph1
		\$FP9_f

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Au cours de ce stage, avez-vous mis en application ce que vous avez appris durant votre année de scolarité ?

- 1 = Oui, souvent
- 2 = Oui, parfois
- 3 = Oui, rarement
- 4 = Non, jamais

FP10	Déroulement du stage	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Avez-vous un maître (tuteur) de stage dans cette entreprise (cet établissement) ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

FP11	Déroulement du stage	Alph1
		\$FP11_f

Champ : TYP_STAGE =1 et FP10 = 1

Question : Votre maître de stage vous a-t-il conseillé dans votre travail ?

- 1 = Souvent
- 2 = Parfois
- 3 = Rarement
- 4 = Jamais

FP12	Déroulement du stage	Alph1
		\$FP11_f

Champ : TYP_STAGE =1

Question : <D'autres> <Des> personnes dans cette entreprise (cet établissement) vous ont-elles conseillé dans votre travail ?

- 1 = Souvent
- 2 = Parfois
- 3 = Rarement
- 4 = Jamais

FP13	Déroulement du stage	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Des personnes dans cette entreprise (cet établissement) <,y compris votre maître de stage,> vous ont-elles conseillé pour la suite de votre vie professionnelle ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

FP14	Déroulement du stage	Alph1
		\$FP14_f

Champ : TYP_STAGE =1

Question : A la fin de votre stage, vous diriez plutôt :

- 1 = Que vous apportiez un coup de main sans avoir un vrai poste
- 2 = Que vous travailliez comme un autre salarié
- 3 = Ou que vous étiez peu utile

FP15	Secteur de travail envisagé avant le stage	Alph1
		\$FP15_f

Champ : TYP_STAGE =1 et stage effectué en entreprise appartenant au secteur public (PUB = 1)

Question : Avant ce stage, envisagiez-vous de travailler :

- 1 = Uniquement dans le secteur public
- 2 = Plutôt dans le secteur public
- 3 = Plutôt dans le secteur privé
- 4 = Uniquement dans le secteur privé
- 5 = (ne pas citer) NSP

FP16	Secteur de travail envisagé suite au stage	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1 et stage effectué en entreprise appartenant au secteur public (PUB = 1) et FP15 = 1, 2

Question : Ce stage a-t-il renforcé votre souhait de travailler dans le secteur public ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

FP17	Secteur de travail envisagé suite au stage	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1 et stage effectué en entreprise appartenant au secteur public (PUB = 1) et FP15 = 3, 4, 5

Question : Ce stage vous a-t-il donné envie de travailler dans le secteur public ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

FP18	Embauche dans l'entreprise suite au stage ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYP_STAGE =1

Question : Depuis la fin de vos études en 2007, avez-vous travaillé dans l'entreprise (l'établissement) <fp2sd> <fp2c> ?

1 = Oui

2 = Non

CONTRAT	Contrat de travail à l'embauche dans l'entreprise	Alph2
		\$CONT

Champ : TYP_STAGE =1 et FP18 = 1

Question : Sur quel contrat de travail avez-vous été embauché dans l'entreprise (l'établissement) <fp2sd> <fp2c> ?

01 = Fonctionnaire (ou élève-fonctionnaire)

02 = Un CNE (contrat nouvelle embauche)

03 = Un CDI (contrat à durée indéterminée)

04 = Un CDD (contrat à durée déterminée)

05 = Intérimaire

06 = Un Contrat de Professionnalisation

07 = Un Contrat d'Apprentissage

08 = Un C.A.E ou un C.E.C

09 = Un Contrat Saisonnier

10 = Autre contrat

Remarque(s) : variable construite à partir des questions FP19 et FP20.

Annexe

Menu Bac professionnel

Format : \$BACPRO

40000000 = EQUIPEMENT EN INSTALLATION ELECTRIQUE
40020002 = ETUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
40020101 = PILOTAGE DE SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE (PSPA)
40021201 = CULTURES MARINES
40022002 = INDUSTRIES DE PROCEDES
40022102 = METIERS DE L'ALIMENTATION
40022103 = BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION
40022301 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION MATERIAUX METALLIQUES MOULES
40022302 = TRAITEMENTS DE SURFACES
40022401 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION MATERIAUX CERAMIQUES
40022402 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VERRERIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
40022403 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTON METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALTIQUE
40022502 = PLASTURGIE
40022703 = TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
40022704 = TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
40023002 = TECHNICIEN DU BATIMENT:ETUDE ET ECONOMIE
40023102 = TRAVAUX PUBLICS
40023201 = CONSTRUCTION BATIMENT GROS OEUVRE (CBGO)
40023202 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION ARTS DE LA PIERRE
40023301 = BATIMENT : METAL, ALUMINIUM, VERRE, MATERIAUX DE SYNTHESE
40023302 = AMENAGEMENT - FINITION
40023303 = OUVRAGES DU BATIMENT:ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE
40023304 = AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT
40023403 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION EBENISTE
40023404 = TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
40023405 = TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
40023406 = TECHNICIEN DE SCIERIE
40024002 = METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE
40024003 = METIERS DE LA MODE ET INDUSTRIES CONNEXES-PRODUCTIVE
40024101 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION INDUSTRIES TEXTILES
40024201 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VETEMENT ET ACCESSOIRE DE MODE
40024202 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION TAPISSIER D'AMEUBLEMENT
40025003 = MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISEES OPTION B FABRICATION DES PATES, PAPIERS, CARTONS
40025004 = MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISEES OPTION C SYSTEMES FERROVIAIRES
40025005 = PRODUCTIVE MECANIQUE OPTION DECOLLETAGE
40025006 = MICROTECHNIQUES
40025007 = MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
40025103 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION HORLOGERIE
40025106 = TECHNICIEN D'USINAGE
40025107 = TECHNICIEN OUTILLEUR
40025108 = TECHNICIEN MODELEUR
40025207 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VOITURES PARTICULIERES
40025208 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VEHICULES INDUSTRIELS
40025209 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION BATEAUX DE PLAISANCE
40025210 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION MOTOCYCLES
40025211 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A : AGRICOLES
40025212 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B : TRAVAUX PUBLICS ET MANUTENTION
40025213 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C : PARCS ET JARDINS
40025301 = AERONAUTIQUE OPTION MECANICIEN, SYSTEMES - CELLULE
40025403 = CARROSSERIE OPTION CONSTRUCTION
40025404 = CARROSSERIE OPTION REPARATION
40025405 = REALISATION D'OUVRAGES CHAUDRONNES ET DE STRUCTURES METALLIQUES
40025406 = OUVRAGES DU BATIMENT : METALLERIE
40025504 = AERONAUTIQUE OPTION MECANICIEN, SYSTEMES - AVIONIQUE
40025505 = MICRO INFORMATIQUE ET RESEAUX : INSTALLATION ET MAINTENANCE
40025506 = ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS
40025507 = SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES
40025509 = TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR
40031103 = EXPLOITATION DES TRANSPORTS
40031104 = LOGISTIQUE
40031202 = COMMERCE (COMMERCE - SERVICES JUSQU'AU 28/07/1994)
40031206 = VENTE (PROSPECTION-NEGOCIATION-SUIVI DE CLIENTELE)

40031402 = COMPTABILITE
40032101 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION COMMUNICATION GRAPHIQUE
40032204 = PRODUCTION IMPRIMEE
40032205 = PRODUCTION GRAPHIQUE
40032302 = PHOTOGRAPHIE
40032402 = SECRETARIAT
40033001 = SERVICES (ACCUEIL, ASSISTANCE, CONSEIL)
40033002 = SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE
40033402 = RESTAURATION
40033601 = ESTHETIQUE- COSMETIQUE PARFUMERIE
40034301 = HYGIENE - ENVIRONNEMENT
40034402 = SECURITE PREVENTION
40321301 = GESTION ET CONDUITE DE CHANTIERS FORESTIERS
99999999 = AUTRE

Menu BT/BP

Format : \$BTBP

42022406 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE A: VERRERIE - CRISTALLERIE
42022407 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE B: CERAMIQUE
42023002 = ENCADREMENT DE CHANTIER - GENIE CIVIL (BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS)
42023003 = COLLABORATEUR D'ARCHITECTE
42023101 = TOPOGRAPHE
42023304 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE C : VOLUMES ARCHITECTURAUX
42023401 = AGENCEMENT
42024105 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE D : TAPISSERIE DE LISSE
42024205 = VETEMENT (CREATION ET MESURE)
42024210 = TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE OPTION TECHNIQUES DE L'HABILLAGES (DIPLOME)
42025206 = MAINTENANCE ET EQUIPEMENT DE BATEAUX DE PLAISANCE (DIPLOME)
42025404 = TRACEUR EN CONSTRUCTION NAVALE (DIPLOME)
42025509 = MONTEUR TECHNICIEN EN RESEAUX ELECTRIQUES (DIPLOME)
42032207 = DESSINATEUR MAQUETTISTE OPTION A : ARTS GRAPHIQUES
42032210 = DESSINATEUR MAQUETTISTE OPTION D : CARTOGRAPHIE
42032211 = BREVET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION COMPOSITION (DIPLOME)
42032212 = BREVET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION IMPRESSION (DIPLOME)
42032302 = METIERS DE LA MUSIQUE
42032305 = BREVET ARTISTIQUE DES TECHNIQUES DU CIRQUE
42032306 = TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE OPTION MACHINISTE CONSTRUCTEUR (DIPLOME)
42033103 = PODO-ORTHESISTE (DIPLOME DE TECHNICIEN)
42033104 = PROTHESISTE - ORTHESISTE (DIPLOME DE TECHNICIEN)
45020101 = PILOTE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION PAR PROCES (PIPP)
45022002 = TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE RECHERCHE OPTION A : BIOLOGIE
45022003 = TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE RECHERCHE OPTION B : PHYSICOCHIMIE
45022104 = CUISINIER
45022105 = BOULANGER
45022106 = BOUCHER
45022107 = CHARCUTIER TRAITEUR
45022202 = CONDUCTEUR D'APPAREILS DES INDUSTRIES CHIMIQUES
45022306 = GEMMOLOGUE
45022501 = MISE EN OEUVRE DES CAOUTCHOUCS ET DES ELASTOMERES THERMOPLASTIQUES
45022502 = PLASTIQUES ET COMPOSITES
45022703 = MONTEUR DEPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION
45022704 = GAZ OPTION A : TRANSPORT DU GAZ
45022705 = GAZ OPTION B : DISTRIBUTION DU GAZ
45022708 = MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE
45023103 = CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DES TRAVAUX PUBLICS
45023208 = CONSTRUCTION EN MACONNERIE ET BETON ARME
45023209 = METIERS DE LA PISCINE
45023210 = METIERS DE LA PIERRE
45023211 = COUVREUR
45023301 = ETANCHEITE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
45023308 = CARRELAGE MOSAIQUE
45023309 = CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE
45023310 = PLATRERIE ET PLAQUE
45023311 = EQUIPEMENTS SANITAIRES
45023312 = PEINTURE REVETEMENT
45023401 = INDUSTRIES DU BOIS
45023404 = MENUISIER
45023405 = CHARPENTIER
45024004 = BLANCHISSERIE
45024005 = MAINTENANCE DES ARTICLES TEXTILES OPTION PRESSING
45024106 = AMEUBLEMENT OPTION C : TAPISSERIE DECORATION

45024214 = VETEMENT SUR MESURE OPTION C : COUTURE FLOU
45024215 = VETEMENT SUR MESURE OPTION A : TAILLEUR POUR DAME
45024216 = VETEMENT SUR MESURE OPTION B : TAILLEUR POUR HOMMES
45025409 = CARROSSERIE CONSTRUCTION ET MAQUETTAGE
45025410 = SERRURERIE METALLERIE
45025506 = ELECTRONIQUE
45025512 = INSTALLATION EN TELECOMMUNICATIONS
45025513 = INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
45031001 = ADMINISTRATION DES FONCTIONS PUBLIQUES
45031205 = FLEURISTE
45031301 = BANQUE
45031306 = ASSURANCES
45031309 = PROFESSIONS IMMOBILIERES
45032202 = LIBRAIRE
45032401 = BUREAUTIQUE
45033104 = PREPARATEUR EN PHARMACIE
45033105 = PROTHESISTE DENTAIRE
45033403 = BARMAN
45033404 = GOUVERNANTE
45033405 = SOMMELIER
45033406 = RESTAURANT
45033605 = COIFFURE OPTION STYLISTE VISAGISTE
45033606 = COIFFURE OPTION COLORISTE PERMANENTISTE
45033607 = ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
45034401 = AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE
45034402 = AGENT TECHNIQUE DE SECURITE DANS LES TRANSPORTS
99999999 = AUTRE

Menu des diplômes

Format : \$DIPLO

1 = BAC BACCALAUREAT GENERAL	58 = AGREGATION
2 = PREMIERE PARTIE BACCALAUREAT	59 = DESCF
3 = BEPS BREVET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR	60 = DECF
4 = CAPACITE EN DROIT	61 = IEP
5 = DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES	62 = BEAUX- ARTS
6 = DAEU	63 = DSAA
7 = ESEU	64 = DIPLOME SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES
8 = BREVET SUPERIEUR	65 = DNSEP
9 = BEPC	66 = DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE
10 = BREVET DES COLLEGES	67 = ETUDES JUDICIAIRES
11 = CEPRO CERTIFICAT D EDUCATION PROFESSIONNELLE	68 = DREA
12 = CFG CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE	69 = DIPLOME DE RECHERCHE ET D'ETUDES APPLIQUEES
13 = CEP CERTIFICAT D ETUDES PRIMAIRES	70 = DIPLOMES MILITAIRES NIVEAU 2
14 = DFEO DIPLOME DE FIN D ETUDES OBLIGATOIRES	71 = DSTS
15 = CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES	72 = DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DU TRAVAIL SOCIAL
16 = CFES	73 = DU 2EME CYCLE
17 = DEA	74 = BTS
18 = DESS	75 = DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
19 = MASTERE	76 = DUT
20 = DRT	77 = DEUG DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES GENERALES
21 = DIPLOME DE RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	78 = DIPLOME D'INFIRMIERE
22 = DIPLOME D ETUDES APPROFONDIES	79 = DIPLOME DE KINESITHERAPEUTE
23 = DIPLOME D ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES	80 = DIPLOMES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL DE NIVEAU 3
24 = ECOLE D'INGENIEUR	81 = CLERC DE NOTAIRE
25 = DIPLÔME D'INGENIEUR	83 = BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
26 = DOCTORATS PROFESSIONS DE SANTE	84 = BTSA
27 = DOCTORAT DE MEDECINE	85 = BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE
28 = DOCTORAT DE PHARMACIE	86 = DIPLOME DES METIERS D'ART
29 = DOCTORAT DENTAIRE	87 = DTS
30 = DOCTORAT VETERINAIRE	88 = DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR
31 = DOCTORAT	89 = DNTS
33 = HDR	90 = DPECF
34 = HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES	92 = PCEM
35 = DIPLOME D'AVOCAT	93 = DEUST
36 = DIPLOME DE NOTAIRE	94 = DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
37 = DIPLOME DE MAGISTRAT	95 = DIPLOME DE LABORANTIN
38 = DIPLOME D'EXPERT COMPTABLE	96 = DIPLOME DE PUERICULTRICE
39 = LICENCE	97 = DIPLOME D'EDUCATEUR
40 = MAITRISE	98 = DU DE 1ER CYCLE
41 = DIPLOME D'INGENIEUR MAITRE	99 = DNAT
42 = LICENCE PROFESSIONNELLE	100 = DNAP
43 = ECOLES DE COMMERCE	101 = BAC PRO
44 = CONCOURS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	102 = BMA
45 = AUTRE DIPLOME	103 = BREVET DES METIERS D'ART
46 = MST	104 = BREVET DES METIERS
47 = MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES	105 = BTM
48 = MSG	106 = BREVET D ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL
49 = MAITRISE DE SCIENCE DE GESTION	107 = BEI
50 = DERNIERE ANNEE D'IUP	108 = BEC
51 = CAPES	109 = BREVET D ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
52 = CAPET	110 = BEH
53 = PLP2	111 = BREVET D ENSEIGNEMENT HOTELIER
54 = CAPE	112 = BEA
55 = DIPLOME DE JOURNALISTE	113 = BREVET D ENSEIGNEMENT AGRICOLE
56 = DIPLOME D'ART	114 = BES
57 = DIPLÔME D'ANIMATION	115 = BREVET D ENSEIGNEMENT SOCIAL

116 = BT	145 = CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
117 = BREVET DE TECHNICIEN	146 = BEP
118 = BAC TECHNO	147 = BREVET D ETUDES PROFESSIONNELLES
119 = BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE	148 = BEPA
120 = BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	149 = BREVET ETUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
121 = BAC TECHNO AGRICOLE	150 = BAA
122 = BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE	151 = BREVET D APPRENTISSAGE AGRICOLE
123 = BM	152 = BC
124 = BREVET DE MAITRISE	153 = BREVET DE COMPAGNON
125 = MC	154 = MC NIVEAU 5
126 = MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4	155 = MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 5
127 = BEES 1ER DEGRE	156 = BPA
128 = BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF 1ER DEGRE	157 = BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE (avant 93)
129 = BP	158 = EFAA
130 = BREVET PROFESSIONNEL	159 = EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE ARTISANAL
131 = BPA	160 = CSA NIVEAU 5
132 = BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE	161 = CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU 5
133 = BSEC	163 = DIPLOME D'AIDE SOIGNANTE
134 = BREVET SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL	164 = DIPLOME D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
135 = CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU BAC	165 = DIPLOME D'AIDE SOIGANTE
136 = CSA NIVEAU 4	166 = DIPLOME DE SECRETAIRE MEDICALE
138 = DIPLOME DE MONITEUR EDUCATEUR	167 = CERTIFICAT D'APTITUDE A LA GENDARMERIE
139 = DIPLOME DE PROTHESISTE DENTAIRE	168 = AFPS
140 = BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	169 = BAFA
141 = BAC PRO AGRICOLE	170 = DIPLOME D'ETAT
142 = CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE	900 = BAFA
143 = CAP	901 = AFPS
144 = CAPA	999 = AUCUN

Menu des spécialités

Format : \$SPE

1 = ABATTAGE VIANDES	68 = ARABE
2 = ACCUEIL	69 = ARBORICULTURE FRUITIERE
3 = ACCUEIL TRANSPORTS	70 = ARBORICULTURE NON FRUITIERE
4 = ACHETEUR INTERNATIONAL	71 = ARCHEOLOGIE
5 = ACHETEUR NEGOCIATEUR	72 = ARCHITECTE
6 = ACHETEUR PRODUITS LAITIERS	73 = ARCHITECTE COLLABORATEUR
7 = ACHETEUR VIANDES	74 = ARCHITECTE INTERIEUR
8 = ACOUSTIQUE	75 = ARCHITECTE PAYSAGISTE
9 = ACTION COMMERCIALE	76 = ARCHITECTURE RESEAUX
10 = ACTION SANITAIRE SOCIALE	77 = ARMEE
11 = ACTUARIAT	78 = ART DE LA BIJOUTERIE
12 = ACUPUNCTURE	79 = ART DE LA CERAMIQUE
13 = ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	80 = ART DE LA FERRONNERIE
14 = ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	81 = ART DE LA MODE
15 = ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	82 = ART DE LA RELIURE
16 = ADMINISTRATION GENERALE	83 = ART DE L'HABITAT
17 = ADMINISTRATION PUBLIQUE	84 = ART DE L'HORLOGERIE
18 = AERONAUTIQUE	85 = ART DRAMATIQUE
19 = AES	86 = ART DU BOIS
20 = AGENCEMENT BATIMENT	87 = ART DU TEXTILE
21 = AGENCEMENT EN ARCHITECTURE INTERIEURE	88 = ART DU VERRE
22 = AGENCEMENT LOCAUX	89 = ART GRAPHIQUE
23 = AGENT ADMINISTRATIF	90 = ART MENAGER
24 = AGENT COMMERCIAL	91 = ARTS
25 = AGENT CYNOPHILE SECURITE	92 = ARTS APPLIQUES COMMUNICATION
26 = AGENT DE MAINTENANCE BUREAUTIQUE	93 = ARTS APPLIQUES DESIGN
27 = AGENT DE MAINTENANCE EN ELECTRONIQUE	94 = ARTS DECO
28 = AGENT DE TRANSPORT	95 = ARTS MARTIAUX
29 = AGENT IMMOBILIER	96 = ARTS PLASTIQUES
30 = AGENT SECURITE	97 = ASSAINISSEMENT
31 = AGENT TECHNIQUE SECURITE	98 = ASSISTANT ADMINISTRATIF
32 = AGRICULTURE ELEVAGE	99 = ASSISTANT ARCHITECTE
33 = AGRICULTURE POLYCULTURE	100 = ASSISTANT DE GESTION
34 = AGROALIMENTAIRE	101 = ASSISTANT INGENIEUR
35 = AGROALIMENTAIRE DISTRIBUTION	102 = ASSISTANT REALISATEUR
36 = AGROEQUIPEMENTS	103 = ASSISTANTE DE DIRECTION
37 = AGRONOMIE	104 = ASSISTANTE DENTAIRE
38 = AIDE A DOMICILE	105 = ASSISTANTE MATERNELLE
39 = AIDE COMPTABLE	106 = ASSISTANTE SOCIALE
40 = AIDE MATERNELLE	107 = ASSURANCES
41 = AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE	108 = ASTRONOMIE
42 = AIDE MENAGERE	109 = ATTACHE DE PRESSE
43 = AIDE PUERICULTRICE	110 = AUDIOPROTHESISTE
44 = AIDE SOIGNANTE	111 = AUDIOVISUEL
45 = AJUSTEUR	112 = AUDIOVISUEL EQUIPEMENTS
46 = ALIMENTATION	113 = AUDIT
47 = ALLEMAND	114 = AUTO-ECOLE
48 = AMBULANCIER	115 = AUTOMATIQUE
49 = AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	116 = AUTOMATISMES INDUSTRIELS
50 = AMENAGEMENT PAYSAGER	117 = AUTOMOBILE
51 = AMEUBLEMENT	118 = AUTOMOBILE CARROSSERIE
52 = ANALYSE BIOLOGIQUE	119 = AUTOMOBILE MAINTENANCE
53 = ANALYSTE PROGRAMMEUR	120 = AUTOMOBILE VENTE
54 = ANESTHESIE	121 = AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
55 = ANGLAIS	122 = AUXILIAIRE DE VIE
56 = ANIMATEUR CONSEILLER EN BEAUTE	123 = AVIATION
57 = ANIMATEUR QUALITE	124 = AVICULTURE
58 = ANIMATION CULTURELLE	125 = AVOCAT
59 = ANIMATION LOISIRS ENFANTS	126 = BANQUE
60 = ANIMATION SOCIALE	127 = BATELLERIE
61 = ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	128 = BATIMENT (SAI)
62 = ANIMATION SPORTIVE	129 = BATIMENT CONSTRUCTION
63 = ANIMATION:DESSIN ANIME	130 = BATIMENT COUVERTURE
64 = ANTHROPOLOGIE	131 = BATIMENT FINITIONS
65 = APICULTURE	132 = BATIMENT GENIE CIVIL
66 = APPAREILLAGE MEDICAL	133 = BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
67 = AQUACULTURE	134 = BEAUX-ARTS

135 = BETON ARME	209 = COMMUNICATION VISUELLE
136 = BIBLIOTHECAIRE	210 = COMPOSITION IMPRIMERIE
137 = BIJOUTERIE	211 = COMPTABILITE
138 = BIOCHIMIE	212 = COMPTABILITE ET GESTION
139 = BIOCHIMIE PROCEDES INDUSTRIELS	213 = CONCEPTEUR EN PUBLICITE
140 = BIOINDUSTRIES DE TRANSFORMATION	214 = CONCEPTION INDUSTRIELLE
141 = BIOLOGIE	215 = CONCHYLICULTURE
142 = BIOLOGIE ANALYSE MEDICALE	216 = CONDUCTEUR D'APPAREIL INDUSTRIE
143 = BIOLOGIE GEOLOGIE	217 = CONDUCTEUR DE CHAUFFERIE
144 = BIOSERVICES	218 = CONDUCTEUR DE FOURS METALLURGIQUES
145 = BIOTECHNOLOGIE MEDICALE	219 = CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER
146 = BIOTECHNOLOGIES	220 = CONDUCTEUR OFFSET
147 = BLANCHISSERIE	221 = CONDUCTEUR ROUTIER
148 = BOIS	222 = CONDUCTEUR TRANSPORTS
149 = BONNETERIE	223 = CONFECTION
150 = BOUCHER	224 = CONFISEUR
151 = BOULANGER	225 = CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
152 = BROCHEUR	226 = CONSEILLERE MENAGERE
153 = BRODERIE	227 = CONSTRUCTION AUTO
154 = BUCHERON	228 = CONSTRUCTION BATIMENT
155 = BUREAU ETUDES	229 = CONSTRUCTION MECANIQUE
156 = BUREAUTIQUE	230 = CONSTRUCTION METALLIQUE
157 = CAAE	231 = CONSTRUCTION NAVALE
158 = CABLEUR	232 = CONSTRUCTION NAVALE MACHINES
159 = CADRE SANTE	233 = CONTROLE CHIMIQUE
160 = CAISSIERE	234 = CONTROLE DE GESTION
161 = CAMERAMAN	235 = CONTROLE DE LA PRODUCTION
162 = CAPACITE EN DROIT	236 = CONTROLE ELECTRIQUE
163 = CARDIOLOGIE	237 = CONTROLE ET REGULATION
164 = CARISTE	238 = CONTROLE METALLURGIQUE
165 = CARRELEUR MOSAISTE	239 = CONTROLE PHYSICO-CHIMIQUE
166 = CARRIERES EXTRACTION	240 = CONTRÔLE QUALITE IAA
167 = CARRIERES JURIDIQUES	241 = CONTROLE QUALITE INDUSTRIEL
168 = CARRIERES SOCIALES	242 = CORDONNIER
169 = CARROSSERIE	243 = COSTUMIER
170 = CARTONNIER	244 = COUPE COUTURE
171 = CERAMIQUE	245 = COUTURE
172 = CERAMIQUE D'ART	246 = COUVERTURE
173 = CEREALES	247 = CUIR
174 = CHANT	248 = CUISINE
175 = CHAPELLERIE	249 = CULTURE ET COMMUNICATIONS
176 = CHARCUTIER	250 = CULTURE GENERALE
177 = CHARCUTIER TRAITEUR	251 = CYCLES ET MOTOCYCLES
178 = CHARPENTE BOIS	252 = DACTYLOGRAPHIE
179 = CHARPENTE METALLIQUE	253 = DANSE
180 = CHAUDRONNERIE	254 = DECOR ARCHITECTURAL
181 = CHAUFFAGISTE	255 = DECORATEUR (SAI)
182 = CHAUFFEUR	256 = DECORATEUR CERAMISTE
183 = CHAUSSURE	257 = DECORATEUR VERRE
184 = CHIMIE	258 = DEFENSE SECURITE
185 = CHIMIE INDUSTRIELLE	259 = DELEGUE MEDICAL
186 = CHIMIE-BIOLOGIE	260 = DEMENAGEUR
187 = CHIRURGIE	261 = DEMOGRAPHIE
188 = CHIRURGIE DENTAIRE	262 = DENTAIRE
189 = CINEMA	263 = DEPANNEUR ELECTRICIEN
190 = CINEMA LABORATOIRE	264 = DERMATOLOGIE
191 = CINEMA METIERS TECHNIQUES	265 = DESIGN INDUSTRIEL
192 = CIVILISATIONS ETRANGERES	266 = DESIGN INTERIEUR
193 = CLERC DE NOTAIRE	267 = DESSIN ANIME
194 = CLIMATISATION	268 = DESSIN ART
195 = COIFFURE	269 = DESSIN INDUSTRIEL (SAI)
196 = COLLABORATEUR D'ARCHITECTE	270 = DESSINATEUR ARTS APPLIQUES
197 = COLORISTE	271 = DESSINATEUR INDUSTRIEL CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE
198 = COMEDIEN	272 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN BATIMENT
199 = COMMERCE	273 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN CONSTRUCTION ELECTRIQUE
200 = COMMERCE AUTO	274 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN CONSTRUCTION ELECTRONIQUE
201 = COMMERCE GESTION	275 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN MECANIQUE
202 = COMMERCE INTERNATIONAL	276 = DES SINATEUR INDUSTRIEL METALLURGIE
203 = COMMERCE PRODUITS AGRICOLES ANIMAUX	277 = DESSINATEUR MAQUETTISTE
204 = COMMERCE PRODUITS AGRICOLES VEGETAUX	278 = DESSINATEUR PUBLICITE
205 = COMMERCIAL	279 = DEVELOPPEMENT CULTUREL
206 = COMMUNICATION (SAI)	280 = DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE
207 = COMMUNICATION DES ENTREPRISES	
208 = COMMUNICATION PUBLICITE	

281 = DIESELISTE
 282 = DIETETIQUE
 283 = DISTRIBUTION COMMERCIALISATION
 284 = DISTRIBUTION MAGASINAGE
 285 = DOCUMENTATION
 286 = DOMOTIQUE
 287 = DROIT
 288 = DROIT APPLIQUE
 289 = DROIT INTERNATIONAL
 290 = DROIT PUBLIC
 291 = DROIT SOCIAL
 292 = EBENISTERIE
 293 = ECOLE MENAGERE
 294 = ECOLOGIE ENVIRONNEMENT
 295 = ECONOMETRIE
 296 = ECONOMIE
 297 = ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
 298 = EDITION
 299 = EDUCATEUR JEUNES ENFANTS
 300 = EDUCATEUR SPECIALISE
 301 = EDUCATEUR SPORTIF
 302 = EDUCATION PHYSIQUE
 303 = EIE
 304 = ELECTRICIEN
 305 = ELECTRICITE AUTO
 306 = ELECTROMECHANIQUE
 307 = ELECTRONIQUE
 308 = ELECTROTECHNIQUE
 309 = ELEVAGE
 310 = EMAILLEUR ART
 311 = EMBALLAGE
 312 = EMPLOYE ADMINISTRATIF
 313 = EMPLOYE DE BANQUE
 314 = EMPLOYE DE BUREAU
 315 = EMPLOYE DE COLLECTIVITES-CUISINE
 316 = EMPLOYE DE COLLECTIVITES-SERVICE
 317 = EMPLOYEE DE MAISON
 318 = ENCADREMENT CHANTIER
 319 = ENCADREMENT D UNITE DE PRODUCTION
 320 = ENCADREMENT MUSICAL
 321 = ENCADREMENT TOURISTIQUE
 322 = ENERGIE
 323 = ENSEIGNEMENT
 324 = ENVIRONNEMENT
 325 = EQUITATION
 326 = ERGONOMIE
 327 = ERGOTHERAPIE
 328 = ESPAGNOL
 329 = ESTHETIQUE COSMETIQUE
 330 = ETALAGISTE
 331 = ETHIQUE
 332 = ETHNOLOGIE
 333 = EXPERT COMPTABLE
 334 = EXPERT EN AUTOMOBILE
 335 = EXPLOITATION FORESTIERE
 336 = EXPRESSION DRAMATIQUE
 337 = EXPRESSION VISUELLE
 338 = FACTEUR
 339 = FACTEUR DE GUITARE
 340 = FACTEUR DE PIANO
 341 = FACTEUR D'ORGUE
 342 = FACTEUR INSTRUMENT A VENT
 343 = FERRONNIER
 344 = FILATURE
 345 = FINANCES
 346 = FINITIONS ET AMENAGEMENT
 347 = FISCALITE
 348 = FLEURISTE
 349 = FONDERIE
 350 = FOOTBALL
 351 = FORCE DE VENTE
 352 = FORET
 353 = FORGE
 354 = FORMATEUR ADULTE
 355 = FORMATION GENERALE
 356 = FOURRURE
 357 = FRAISEUR
 358 = FRANCAIS
 359 = FRIGORISTE
 360 = FROID ET CLIMATISATION
 361 = GARAGISTE
 362 = GAZ
 363 = GEA
 364 = GENDARMERIE
 365 = GENETIQUE
 366 = GENIE ATOMIQUE
 367 = GENIE BIOLOGIQUE
 368 = GENIE CHIMIQUE
 369 = GENIE CIVIL
 370 = GENIE CLIMATIQUE
 371 = GENIE ELECTRIQUE
 372 = GENIE ELECTRONIQUE
 373 = GENIE ELECTROTECHNIQUE
 374 = GENIE HYDRAULIQUE
 375 = GENIE INDUSTRIEL
 376 = GENIE LOGICIEL
 377 = GENIE MATERIAUX
 378 = GENIE MECANIQUE BOIS
 379 = GENIE MECANIQUE MATERIAUX SOUPLES
 380 = GENIE MECANIQUE MICROTECHNIQUES
 381 = GENIE MECANIQUE PRODUCTIVE
 382 = GENIE MECANIQUE STRUCTURES METALLIQUES
 383 = GENIE MECANIQUE SYSTEMES MOTORISES
 384 = GENIE OPTIQUE
 385 = GENIE TELECOMMUNICATIONS RESEAUX
 386 = GENIE THERMIQUE
 387 = GEOGRAPHIE
 388 = GEOLOGIE
 389 = GEOLOGUE PROSPECTEUR
 390 = GEOMETRE
 391 = GEOPHYSIQUE
 392 = GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT
 393 = GESTION COMMERCIALE
 394 = GESTION COMPTABILITE
 395 = GESTION DE L'EMPLOI
 396 = GESTION DES ENTREPRISES
 397 = GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS
 398 = GESTION DU PERSONNEL
 399 = GESTION FINANCIERE
 400 = GESTION HOTELIERE
 401 = GESTION INFORMATIQUE
 402 = GESTION RELATION INTERNATIONALE
 403 = GESTION RES SOURCES HUMAINES
 404 = GRAPHISME
 405 = GRAPHISTE PUBLICITAIRE
 406 = GRAVEUR
 407 = GRAVEUR SUR METAUX
 408 = GRAVEUR SUR PIERRE
 409 = GRAVEUR SUR VERRE
 410 = GRAVURE IMPRESSION
 411 = GRAVURE ORNEMENTATION
 412 = GYMNASTIQUE
 413 = GYNECOLOGIE
 414 = HABILLEMENT
 415 = HABILLEMENT CREATION
 416 = HABILLEMENT SPECTACLE
 417 = HISTOIRE
 418 = HISTOIRE DE L ART
 419 = HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
 420 = HORLOGERIE
 421 = HORTICULTURE
 422 = HOTELLERIE CUISINE
 423 = HOTELLERIE SERVICES
 424 = HYDRAULIQUE
 425 = HYDRAULIQUE AGRICOLE
 426 = HYGIENE DES LOCAUX
 427 = HYGIENE ENVIRONNEMENT
 428 = HYGIENE ET SECURITE

429 = IMAGE ET SON
 430 = IMAGERIE MEDICALE
 431 = IMMOBILIER
 432 = IMMUNOLOGIE
 433 = IMPORT-EXPORT
 434 = IMPRIMERIE
 435 = INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
 436 = INDUSTRIE CHIMIQUE
 437 = INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
 438 = INDUSTRIES GRAPHIQUES
 439 = INFIRMIER
 440 = INFORMATION DOCUMENTATION
 441 = INFORMATIQUE (SAI)
 442 = INFORMATIQUE DE GESTION
 443 = INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
 444 = INGENIERIE INDUSTRIELLE
 445 = INGENIEUR (SAI)
 446 = INSTALLATIONS SANITAIRES
 447 = INSTALLATIONS THERMIQUES
 448 = INSTITUTEUR
 449 = INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
 450 = INTERNET
 451 = INTERPRETE
 452 = INTERVENTION SOCIALE
 453 = ISOLATION
 454 = ITALIEN
 455 = JARDINIER
 456 = JOAILLERIE
 457 = JOURNALISME
 458 = JUDO
 459 = KINESITHERAPIE
 460 = LABORANTIN
 461 = LABORATOIRE
 462 = LAD JOCKEY
 463 = LAMINAGE
 464 = LANGUES ANCIENNES
 465 = LANGUES ETRANGERES
 466 = LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES
 467 = LANGUES REGIONALES
 468 = LEA
 469 = LEGISLATION
 470 = LETTRES (SAI)
 471 = LETTRES CLASSIQUES
 472 = LETTRES MODERNES
 473 = LIBRAIRIE
 474 = LINGERIE
 475 = LINGUISTIQUE
 476 = LITHOGRAPHIE
 477 = LITTERATURE FRANCAISE
 478 = LITTERATURES ET CIVILISATIONS
 ETRANGERES
 479 = LIVREUR
 480 = LOGISTIQUE
 481 = LUNETIER
 482 = LUTHIER
 483 = MACHINES-OUTILS
 484 = MACHINES-OUTILS A BOIS
 485 = MACHINISME AGRICOLE
 486 = MACHINISTE
 487 = MACON
 488 = MAGASINAGE
 489 = MAINTENANCE AERONAUTIQUE
 490 = MAINTENANCE AUDIOVISUEL
 ELECTRONIQUE
 491 = MAINTENANCE AUTOMOBILE
 492 = MAINTENANCE BIOMEDICALE
 493 = MAINTENANCE MECANIQUE
 494 = MAINTENANCE MECANO-ELECTRIQUE
 495 = MAINTENANCE SYSTEMES MECANIQUES
 AUTOMATISES
 496 = MAITRE NAGEUR SAUVETEUR
 497 = MANAGEMENT COMMERCE
 498 = MANAGEMENT DISTRIBUTION
 499 = MANAGEMENT FINANCIER
 500 = MANAGEMENT GESTION ENTREPRISE
 501 = MANAGEMENT HOTELIER
 502 = MANAGEMENT IAA
 503 = MANAGEMENT INDUSTRIEL
 504 = MANAGEMENT PRODUCTION
 505 = MANAGEMENT SOCIAL
 506 = MANAGEMENT SPORT
 507 = MANIPULATEUR RADIOLOGISTE
 508 = MANUTENTION
 509 = MARAICHAGE
 510 = MARECHAL FERRANT
 511 = MARINE MARCHANDE
 512 = MARINE NATIONALE
 513 = MARINE PECHE
 514 = MARKETING
 515 = MAROQUINERIE
 516 = MATELASSERIE
 517 = MATERIAUX SOUPLES
 518 = MATHEMATIQUES
 519 = MATHS PHYSIQUE
 520 = MAVELEC
 521 = MECANIQUE AERONAUTIQUE
 522 = MECANIQUE AUTO
 523 = MECANIQUE DE PRECISION
 524 = MECANIQUE DES FLUIDES
 525 = MECANIQUE DU SOLIDE
 526 = MECANIQUE ELECTRICITE
 527 = MECANIQUE GENERALE
 528 = MECANIQUE INDUSTRIELLE
 529 = MECANIQUE POIDS LOURDS
 530 = MECANIQUE THEORIQUE
 531 = MEDECINE
 532 = MEDICO-SOCIAL
 533 = MENAGER
 534 = MENUISERIE
 535 = MENUISERIE METALLIQUE
 536 = MESURES PHYSIQUES
 537 = METALLIER
 538 = METALLURGIE
 539 = METEO
 540 = METIERS DE L EAU
 541 = METREUR
 542 = MICROBIOLOGIE
 543 = MICROELECTRONIQUE
 544 = MICROINFORMATIQUE
 545 = MICROMECHANIQUE
 546 = MICROTECHNIQUES
 547 = MILITAIRE
 548 = MINES
 549 = MIROITERIE
 550 = MISE EN SCENE
 551 = MOBILIER
 552 = MODE
 553 = MODELEUR
 554 = MODELISTE
 555 = MONITEUR AUTO-ECOLE
 556 = MONITEUR EDUCATEUR
 557 = MONTEUR ELECTRICIEN
 558 = MONTEUR EN BRONZE
 559 = MONTEUR FROID ET CLIMATISATION
 560 = MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES
 561 = MONTEUR ISOLATION THERMIQUE ACOUSTIQUE
 562 = MONTEUR MECANICIEN
 563 = MONTEUR POSEUR MIROITERIE
 564 = MOTEURS
 565 = MOULEUR NOYAUTEUR
 566 = MOULEUR PLAQUISTE
 567 = MSMA
 568 = MULTIMEDIA
 569 = MUSICOLOGIE
 570 = MUSIQUE
 571 = NATATION
 572 = NAVIGATION
 573 = NETTOYAGE DES LOCAUX

574 = NEUROBIOLOGIE
 575 = NEUROSCIENCES
 576 = NOTARIAT
 577 = NUTRITION
 578 = OCEANOGRAPHIE
 579 = ODONTOLOGIE
 580 = OENOLOGIE
 581 = OLEOHYDRAULIQUE
 582 = OPERATEUR CINEMATOGRAPHIQUE
 583 = OPERATEUR GEOMETRE
 584 = OPERATEUR RADIO
 585 = OPHTALMOLOGIE
 586 = OPTICIEN
 587 = OPTIQUE DE PRECISION
 588 = OPTIQUE INSTRUMENTALE
 589 = ORGANISATION DU TRAVAIL
 590 = ORTHOPEDISTE
 591 = ORTHOPHONIE
 592 = OSTEOPATHIE
 593 = OUTILLAGE BOIS
 594 = OUTILLAGE FONDERIE
 595 = OUTILLAGE MECANIQUE
 596 = OUTILLAGE MOULES METALLIQUES
 597 = OUTILLAGE PLASTIQUE
 598 = PALEFRENIER
 599 = PAPIER
 600 = PATISSERIE
 601 = PATRIMOINE CULTUREL
 602 = PAYSAGISTE
 603 = PEAUX
 604 = PECHE
 605 = PEDAGOGIE
 606 = PEDIATRIE
 607 = PEDICURE PODOLOGUE
 608 = PEINTRE DECORATEUR
 609 = PEINTRE EN BATIMENT
 610 = PEINTRE EN CARROSSERIE
 611 = PEPINIERISTE
 612 = PETITE ENFANCE
 613 = PHARMACIE
 614 = PHARMACOLOGIE
 615 = PHILOSOPHIE
 616 = PHOTOCOMPOSITION
 617 = PHOTOGRAPHIE
 618 = PHOTOGRAVURE
 619 = PHYSIQUE
 620 = PHYSIQUE CHIMIE
 621 = PIANO
 622 = PILOTE CIVIL
 623 = PILOTE MILITAIRE
 624 = PISCICULTURE
 625 = PISTEUR SECOURISTE
 626 = PLASTIQUES ET COMPOSITES
 627 = PLASTURGIE
 628 = PLATRIERIE
 629 = PLOMBIER
 630 = PLURIDISCIPLINAIRE LETTRES ARTS SCIENCES HUMAINES
 631 = PLURIDISCIPLINAIRE SCIENCES TECHNOLOGIQUES
 632 = PODO-ORTHESISTE
 633 = POLICE
 634 = POLYCULTURE
 635 = POLYCULTURE ELEVAGE
 636 = PREPARATEUR EN PHARMACIE
 637 = PRESSE EDITION
 638 = PRESSING
 639 = PRET A PORTER
 640 = PRODUCTION FORESTIERE
 641 = PRODUCTIONS ANIMALES
 642 = PRODUCTIONS VEGETALES
 643 = PRODUCTIQUE BOIS
 644 = PRODUCTIQUE CHIMIQUE
 645 = PRODUCTIQUE DES ALLIAGES
 646 = PRODUCTIQUE GRAPHIQUE
 647 = PRODUCTIQUE MATERIAUX SOUPLES
 648 = PRODUCTIQUE MECANIQUE
 649 = PRODUCTIQUE OUTILLAGE PLASTIQUE
 650 = PRODUCTIQUE TEXTILE
 651 = PROGRAMMATION
 652 = PROTECTION DU PATRIMOINE
 653 = PROTHESISTE
 654 = PSPA
 655 = PSYCHANALYSE
 656 = PSYCHIATRIE
 657 = PSYCHOLOGIE
 658 = PSYCHOMOTRICITE
 659 = PUBLICITE
 660 = PUERICULTURE
 661 = RADIOELECTRICIEN
 662 = RADIOLOGIE
 663 = REALISATION AUDIOVISUELLE
 664 = RECHERCHE CHIMIE
 665 = RECHERCHE MEDICALE
 666 = RELATION SOCIALE
 667 = RELATION TRAVAIL
 668 = RELATIONS INTERNATIONALES
 669 = RELATIONS PUBLIQUES
 670 = RELIURE
 671 = REPARATION AUTOMOBILE
 672 = RESEAUX INFORMATIQUES
 673 = RESSOURCES HUMAINES
 674 = RESTAURANT
 675 = RESTAURATION DU PATRIMOINE
 676 = ROBOTIQUE
 677 = RUSSE
 678 = SAGE-FEMME
 679 = SANITAIRE ET SOCIAL
 680 = SANTE
 681 = SAPEURS-POMPIERS
 682 = SCIENCES (SAI)
 683 = SCIENCES DE LA TERRE
 684 = SCIENCES DE LA VIE
 685 = SCIENCES DE L'EDUCATION
 686 = SCIENCES DES STRUCTURES DE LA MATIERE
 687 = SCIENCES ECONOMIQUES
 688 = SCIENCES EXPERIMENTALES
 689 = SCIENCES HUMAINES
 690 = SCIENCES MEDICO-SOCIALES
 691 = SCIENCES NATURELLES
 692 = SCIENCES PHYSIQUES
 693 = SCIENCES POLITIQUES
 694 = SCIENCES POUR L INGENIEUR
 695 = SCIENCES SOCIALES
 696 = SCULPTURE
 697 = SCULPTURE SUR BOIS
 698 = SECOURISME
 699 = SECRETARIAT
 700 = SECRETARIAT DE DIRECTION
 701 = SECRETARIAT MEDICAL
 702 = SECURITE
 703 = SECURITE ALIMENTAIRE
 704 = SECURITE INDUSTRIELLE
 705 = SELLERIE
 706 = SERRURERIE
 707 = SERVEUR
 708 = SERVICES AUX PERSONNES
 709 = SERVICES EN MILIEU RURAL
 710 = SMS
 711 = SOCIOLOGIE
 712 = SOINS
 713 = SOINS PERSONNELS
 714 = SON IMAGE
 715 = SOUDURE
 716 = SOUFFLEUR DE VERRE
 717 = SPECTACLE
 718 = SPORT
 719 = SSM
 720 = STAE AMENAGEMENTS
 721 = STAE EQUIPEMENTS

722 = STAE TECHNOLOGIES ANIMALES
723 = STAE TECHNOLOGIES VEGETALES
724 = STAPS
725 = STATISTIQUE
726 = STENO-DACTYLOGRAPHIE
727 = STI ARTS APPLIQUES
728 = STI BIOCHIMIE
729 = STI BOIS
730 = STI ELECTRONIQUE
731 = STI ELECTROTECHNIQUE
732 = STI ENERGIE
733 = STI GENIE CIVIL
784 = TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
734 = STI GENIE MATERIAUX
735 = STI MATERIAUX SOUPLES
736 = STI MICROTECHNIQUES
737 = STI OPTIQUE
738 = STI PRODUCTIQUE MECANIQUE
739 = STI STRUCTURES METALLIQUES
740 = STI SYSTEMES MOTORISES
741 = STL BIOCHIMIE
742 = STL CLPI
743 = STL PHYSIQUE OPTIQUE
744 = STL PHYSIQUE CONTRÔLE REGULATION
745 = STOMATOLOGIE
746 = STPA SCIENCES TECHNOLOGIES
747 = STPA TECHNOLOGIES ECONOMIE
748 = STRUCTURES METALLIQUES
749 = STT INFORMATIQUE GESTION
750 = STT TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES
751 = STYLISTE MODE
752 = STYLISTE VISAGISTE
753 = SURVEILLANCE
754 = SYLVICULTURE
755 = SYSTEMES MOTORISES
756 = TAILLEUR
757 = TAILLEUR DE PIERRE
758 = TANNERIE
759 = TAPISSERIE
760 = TAPISSERIE AMEUBLEMENT
761 = TAPISSIER-DECORATEUR
762 = TAXI
763 = TECHNICIEN ADMINISTRATIF
764 = TECHNICIEN AUDIOVISUEL
765 = TECHNICIEN DU SPECTACLE
766 = TECHNICO-COMMERCIAL
767 = TECHNICO-COMMERCIAL
AGROFOURNITURES
768 = TECHNICO-COMMERCIAL BOIS
769 = TECHNICO-COMMERCIAL BOISSONS
770 = TECHNICO-COMMERCIAL CUIR CHAUS SURE
771 = TECHNICO-COMMERCIAL FRUITS LEGUMES
772 = TECHNICO-COMMERCIAL GENIE MECANIQUE
773 = TECHNICO-COMMERCIAL IAA
774 = TECHNICO-COMMERCIAL INDUSTRIE DES METAUX
775 = TECHNICO-COMMERCIAL INSTRUMENTS DE LABO
776 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIAUX BATIMENT
777 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIAUX SOUPLES
778 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIEL AGRICOLE
779 = TECHNICO-COMMERCIAL MECANIQUEELECTRICITE
780 = TECHNICO-COMMERCIAL PHARMACIE
781 = TECHNICO-COMMERCIAL PLANTES ORNEMENT
782 = TECHNICO-COMMERCIAL PRODUIT ALIMENTAIRE
783 = TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS FORESTIERS
785 = TECHNIQUES AGRICOLES
786 = TECHNIQUES AGROALIMENTAIRES
787 = TECHNIQUES BANCAIRES
788 = TECHNIQUES COMMERCIALES
789 = TECHNIQUES COMPTABLES
790 = TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION
791 = TECHNIQUES FINANCIERES
792 = TECHNIQUES JURIDIQUES APPLIQUEES
793 = TECHNOLOGIE AGRICOLE AMENAGEMENTS
794 = TECHNOLOGIE AGRICOLE EQUIPEMENTS
795 = TECHNOLOGIE AGRICOLE SCIENCES TECHNOLOGIES
796 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES ANIMALES
797 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES ECONOMIE
798 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES VEGETALES
799 = TECHNOLOGIE CONNAISSANCE
800 = TECHNOLOGIE ECONOMIE (MILIEU NATUREL,
AGRICOLE)
801 = TECHNOLOGIE IMAGE
802 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES BIOCHIMIE
803 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES BOIS
804 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES CHIMIE
805 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ELECTRONIQUE
806 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ELECTROTECHNIQUE
807 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ENERGIE
808 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES GENIE CIVIL
809 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES GENIE MATERIAUX
810 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES MATERIAUX
SOUPLES
811 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES MICROTECHNIQUES
812 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES OPTIQUE
813 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES PRODUCTIQUE
MECANIQUE
814 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES STRUCTURES
METALLIQUES
815 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES SYSTEMES MOTORISES
816 = TECHNOLOGIES INFORMATION COMMUNICATION
817 = TECHNOLOGIES INFORMATIQUE
818 = TECHNOLOGIES TERTIAIRES
819 = TEINTURE
820 = TELECOM RESEAUX INFORMATIQUES
821 = TELECOMMUNICATIONS
822 = TEXTILE
823 = THEATRE
824 = THEOLOGIE
825 = TISSAGE
826 = TOLERIE
827 = TONNELIER
828 = TOPOGRAPHIE
829 = TOURISME
830 = TOURNEUR
831 = TOURNEUR BOIS
832 = TOURNEUR BRONZE
833 = TOURNEUR FRAISEUR
834 = TOURNEUR POTERIE
835 = TRADUCTEUR
836 = TRAITEMENT DES DECHETS
837 = TRAITEMENT DES EAUX
838 = TRAITEUR
839 = TRANSFORMATION DES METAUX
840 = TRANSPORT ET LOGISTIQUE
841 = TRANSPORTS
842 = TRAVAIL DU BOIS
843 = TRAVAUX PUBLICS
844 = TRI ACHEMINEMENT COURRIER
845 = TUYAUTEUR
846 = TYPOGRAPHIE
847 = URBANISME
848 = USINAGE
849 = VEHICULES INDUSTRIELS
850 = VENTE
851 = VERRE
852 = VETERINAIRE
853 = VIANDES
854 = VIOLON
855 = VISITEUR MEDICAL
856 = VITICULTURE
857 = VITRERIE
858 = VOILE
859 = VOLCANOLOGUE
860 = WEBMESTRE
861 = ZINGUEUR
862 = SERVICES ACCUEIL ASSISTANCE CONSEIL
863 = SCIENCES DU LANGAGE
864 = LETTRES ET LANGUES

865 = LANGUE LITTERATURE CIVILISATION ETRANGERE
866 = AIDE A LA PERSONNE
867 = SCIENCES DE LA MATIERE
868 = INFORMATION COMMUNICATION
869 = GESTION DE LA DOCUMENTATION
870 = L (Littéraire)
871 = ES (Economique et social)
872 = S (Scientifique)
873 = ACTION COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
874 = ACTION COMMUNICATION COMMERCIALE
875 = AGENT DE MAINTENANCE MECANIQUE
876 = BREVET DES COLLEGES
877 = CONDUITE DE PRODUCTION ANIMALE
878 = CONSTRUCTION TOPOGRAPHIQUE

879 = ECONOMIQUE ET SOCIALE
880 = EQUIPEMENT INSTALLATION ELECTRIQUE
881 = GENERAL
882 = MAINTENANCE INDUSTRIELLE
883 = MECANIQUE AGRICOLE
884 = METIERS DE LA MODE
885 = RELATION CLIENTELE
886 = SERIGRAPHIE
887 = TRAVAUX PAYSAGERS
888 = VENTE ACTION MARCHANDE
889 = VIGNE ET VIN
998 = AUTRE
999 = AUCUNE

INDEX

A	
ACTU.....	81, 110
AGE07.....	59
AGRI.....	27
ANNEE.....	122
ANNEXE.....	128
ANTER.....	27

B	
BACPRO.....	29

C	
CA0.....	54
CA1.....	55
CA9.....	56
CA9C.....	56
CAL.....	81, 110
CAPBE.....	27
CFA.....	27
CGDD.....	28
CHAMP.....	36
CLASS.....	27
CLASSE.....	26
CONTRAT.....	127

D	
DEBUT.....	81, 111
DEPGEME.....	40
DEPART.....	82
DEPBAC.....	46
DEPETAB.....	30
DEPINTER.....	55
DEPP.....	29
DEPSP2.....	72
DEPSP22.....	73
DEPST2.....	65
DEPST22.....	66
DIPL.....	30, 124
DIPLO.....	30
DIPLOM06.....	30
DIPSOR.....	54
DIPSOR49.....	54
DUREE.....	81, 111
DUROBS.....	58

E	
EA82.....	107
EAP1.....	107
EAP2.....	107
EFP.....	28
EMPL_EMB.....	89
EMPL_FIN.....	89
ENTR.....	123
EP1.....	85
EP11.....	83
EP12.....	83
EP15.....	86
EP15A.....	86
EP15T_01.....	86
EP15T_02.....	86
EP15T_03.....	87
EP15T_04.....	87
EP15T_05.....	87
EP15T_06.....	87
EP15T_07.....	87
EP15T_08.....	87
EP15T_09.....	88
EP15T_10.....	88
EP2.....	85
EP25.....	88
EP39.....	89
EP49.....	100
EP50.....	100
EP50P.....	100
EP52A.....	100
EP53.....	101
EP54.....	101
EP55.....	101
EP55B.....	102
EP55P.....	101
EP56.....	102
EP56A.....	102
EP57.....	102
EP58.....	103
EP59.....	103
EP60.....	103
EP60A.....	103
EP61.....	104
EP62.....	104
EP63.....	104
EP63A.....	104
EP64.....	105
EP65.....	105
EP66.....	105
EP67.....	106
EP68.....	106
EP68A.....	106
EP69.....	106
EPJ.....	85

F	
EPM.....	85
ERA.....	30
ETUA1.....	120
ETUA2.....	120
ETUA3.....	120
ETUA4.....	121
ETUA5.....	121

G	
FIN.....	81, 111
FONCT_EMB.....	98
FONCT_FIN.....	98
FP10.....	125
FP11.....	125
FP12.....	125
FP13.....	126
FP14.....	126
FP15.....	126
FP16.....	126
FP17.....	126
FP18.....	127
FP5.....	124
FP6.....	124
FP7.....	124
FP8.....	125
FP9.....	125

H	
GRUPE.....	80

I	
HABDE.....	58

L	
IDENT.....	35, 80, 110, 122
IMP39.....	29
IMPSP.....	29
INFG3.....	27
INTER.....	82
INTERIM.....	80
IUFMI.....	30

L	
LIEUNMER.....	56
LIEUNPER.....	55

M

MENU BAC PROFESSIONNEL.....	128
MENU BT/BP.....	130
MENU DES DIPLOMES.....	132
MENU DES SPECIALITES.....	134
ML1.....	78
ML2.....	78
ML3.....	79
MODTH.....	27
MODUL_STA.....	79
MOISINT.....	58
MOISX.....	57

N

NATENTR.....	83
NB_STAGES.....	79
NBMOIS.....	122
NBSEM.....	123
NBSTA.....	123
NES.....	84
NIVEAU.....	51
NIVSOR9.....	51
NMCHO.....	58
NMEMP.....	58
NMETU.....	59
NMFOR.....	59
NMINA.....	58
NMJVAC.....	58
NMVAC.....	59
NSCHO.....	59
NSEMP.....	59
NSEQ.....	80, 110
NSETU.....	59
NSFOR.....	59
NSFPHD.....	52
NSFSOR.....	53
NSINA.....	59
NSJVAC.....	59
NSTA.....	123
NSTOT.....	58
NSVAC.....	59

P

PCS_EMB.....	89
PCS_FIN.....	98
PDS_INIT.....	35
PE1.....	77
PE2.....	78
PE3.....	78
PHD49.....	51
PHD49_BREF.....	52
PLSTAG.....	123
POL.....	82
POL6EME.....	41
POLBAC.....	47
POLINTER.....	55
POLSP2.....	73
POLST2.....	65
POLST22.....	66

POND_5000.....	35
POND_PE.....	35
POND_STAGE.....	122
PONDEF.....	35
PONDEF_BREF.....	35
POSPRO_EMB.....	98
POSPRO_FIN.....	99
POSTINIT.....	36
PUB.....	123
PUB_REC.....	123

Q

Q1.....	36
Q13B.....	39
Q13C.....	39
Q14.....	39
Q16.....	39
Q16B.....	39
Q17A.....	40
Q2.....	36
Q20.....	40
Q31.....	44
Q34.....	44
Q35.....	44
Q35NEW.....	44
Q36.....	45
Q36B.....	45
Q36BNEW.....	46
Q36NEW.....	45
Q37.....	46
Q37NEW.....	46
Q38C.....	46
Q39.....	48
Q39A1.....	48
Q39AJ.....	48
Q39AJ2.....	48
Q39AK.....	49
Q39AU.....	49
Q39E.....	49
Q4.....	36
Q40.....	49
Q40B.....	50
Q41.....	49
Q41B.....	50
Q42.....	49
Q42B.....	50
Q43.....	50
Q5.....	36
Q5B.....	37
Q6.....	37
Q6B.....	37
Q7.....	37
Q7A.....	37
Q7B.....	38
Q8B.....	38
Q9.....	38
Q9A.....	38
Q9B.....	38
QEXT.....	28

R

RA1.....	111
RA10.....	116
RA11.....	116
RA11A.....	116
RA12.....	116
RA13.....	116
RA13_01.....	117
RA13_02.....	117
RA13_03.....	117
RA13_04.....	117
RA13_05.....	117
RA13_06.....	117
RA14.....	117
RA18.....	118
RA18_01.....	118
RA18_02.....	118
RA18_03.....	118
RA18_04.....	118
RA18_05.....	118
RA18_06.....	118
RA18_07.....	118
RA18_08.....	119
RA19.....	119
RA19A.....	119
RA2.....	111
RA20.....	119
RA2T_01.....	112
RA2T_02.....	112
RA2T_03.....	112
RA2T_04.....	112
RA2T_05.....	112
RA2T_06.....	112
RA2T_07.....	113
RA2T_08.....	113
RA2T_09.....	113
RA2T_10.....	113
RA5.....	113
RA5A.....	114
RA8.....	114
RA8_01.....	114
RA8_02.....	114
RA8_03.....	114
RA8_04.....	115
RA8_05.....	115
RA8_06.....	115
RA8_07.....	115
RA8_08.....	115
RA8_09.....	115
RA8_10.....	115
RA9T.....	115
REG.....	82
REG6EME.....	41
REGBAC.....	47
REGETAB.....	30
REGINTER.....	55
REGSP2.....	72
REGSP22.....	73
REGST2.....	65
REGST22.....	66
RETOU.....	81

S

SALDEB.....	99
SALFIN.....	99
SALPRDEB.....	99
SALPRFIN.....	99
SANT.....	122
SEC_UNI.....	47
SITDE.....	58
SP1.....	72
SP10.....	74
SP11.....	74
SP12.....	75
SP13.....	75
SP14.....	75
SP15.....	75
SP16.....	75
SP17.....	76
SP18.....	76
SP19.....	76
SP20.....	76
SP21.....	76
SP23.....	77
SP24.....	77
SP3.....	73
SP4.....	73
SP5.....	74
SP6.....	74
SP7.....	74
SP8.....	74
SP9.....	74
SPE.....	29
SPEDIPL.....	124
SPORT.....	29
ST1.....	65
ST11.....	67
ST12.....	67
ST13.....	67
ST14.....	67
ST15.....	67
ST16.....	68
ST17.....	68
ST18.....	68
ST19.....	68
ST20.....	68
ST21.....	69

ST23.....	69
ST24.....	69
ST24A.....	69
ST24B.....	69
ST24C.....	70
ST25.....	70
ST26.....	70
ST261.....	70
ST26T_01.....	70
ST26T_02.....	70
ST26T_03.....	71
ST26T_04.....	71
ST26T_05.....	71
ST26T_06.....	71
ST26T_07.....	71
ST26T_08.....	71
ST26T_09.....	71
ST26T_10.....	71
ST26T_11.....	72
ST26T_12.....	72
ST26T_13.....	72
ST26T_14.....	72
ST2B.....	66
ST3.....	66
ST4.....	66
STAT_EMB.....	88
STAT_FIN.....	88
STCGDD.....	28
STEP1.....	108
STEP2.....	108
STEP2A.....	108
STEP3.....	108
STEP4.....	109
STEP5.....	109
STEP6.....	109
STRATE.....	32
STRATE07.....	34
STRATEG.....	31
SUPER.....	27

T

TAPE.....	59
TH1.....	60
TH10.....	64

TH11.....	64
TH12.....	64
TH13.....	65
TH2.....	61
TH3.....	61
TH4.....	61
TH4_01.....	61
TH4_02.....	62
TH4_03.....	62
TH4_04.....	62
TH4_05.....	62
TH4_06.....	62
TH4_07.....	62
TH4_08.....	62
TH4_09.....	62
TH4_10.....	63
TH4_11.....	63
TH4_12.....	63
TH4_13.....	63
TH4_14.....	63
TH5.....	63
TH6.....	63
TH7.....	64
TH9.....	64
TRAJPRO.....	60
TUA1A.....	120
TYP_STAGE.....	122
TYPESEQ.....	82, 110
TYPOTRAJ10.....	60

Z

ZE.....	82
ZE6EME.....	41
ZEBAC.....	47
ZEINTER.....	55
ZESP2.....	73
ZESP22.....	74
ZEST2.....	65
ZEST22.....	67
ZUS.....	28